

*ATLAS DES ESPECES
PISCICOLES
DE LA DRÔME
EN MILIEU NATUREL*



Edition 2014

Rédaction:	Alexia Chiamonte Yann Monnier
Approbation :	Alain Caillot
Date :	10/05/2014
Référence :	14-0501
Révision :	Document initial V0

Remerciements

L'atlas des espèces piscicoles de la Drôme a pu être mené à bien avec l'aide de nombreux partenaires, qui nous ont aidés tant d'un point de vue financier que sur les renseignements techniques présents dans le dossier.

Nous tenons à remercier :

- ✓ Les financeurs qui nous ont permis de réaliser ce projet d'une grande envergure :



- ✓ Le Conseil Général du Département de la Drôme



- ✓ La Fédération Nationale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



- ✓ L'Agence de l'Eau RMC



- ✓ Région Rhône-Alpes



- ✓ Les agents du Service départemental de l'ONEMA Drôme et de la Direction Régionale qui nous ont beaucoup aidés sur la répartition des différentes espèces piscicoles sur leurs secteurs respectifs.

- ✓ Les bénévoles des AAPPMA
- ✓ Les techniciens piscicoles de la Fédération de la Drôme pour la Pêche et la protection du milieu aquatique, Isabelle Durand et Ludovic Marion qui ont participé activement à la compilation des données et à l'investigation de terrain et pour leur soutien apporté tout au long de la réalisation de ce dossier.
- ✓ A tout le personnel de la Fédération de Pêche de la Drôme et en particulier son président Christian Brély ainsi que le personnel administratif Claude Matheron et Muriel Beaumont.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
PREAMBULE	6
I. METHODOLOGIE.....	8
1.1. Espèces concernées	8
1.2. Etapes de réalisation.....	8
1.3. Méthodologie et outils utilisés.....	9
1.4. Présentation et rendu.....	11
II. DESCRIPTION, REPARTITION ET GESTION DES ESPECES PISCICOLES.....	12
2.1. Anguillidés.	14
Anguille.....	15
2.2. Bléniidés.....	21
Blennie fluviatile	22
2.3. Centrarchidés.....	26
Black-bass à grande bouche	27
Perche-soleil	32
2.4. Clupéidés.	37
Alose feinte du Rhône.....	38
2.5. Cobitidés	43
Loche franche.....	44
2.6. Cottidés	48
Chabot	49
2.7. Cyprinidés	53
Ablette.....	54
Barbeau fluviatile	58
Barbeau méridional.....	62
Blageon	66
Bouvière	70
Brème bordelière	74
Brème commune	78
Carassin	82
Carpe	86
Chevaine	91
Gardon	96
Goujon	101
Hotu	105

Pseudorasbora.....	109
Rotengle	113
Spirilin	117
Tanche.....	122
Toxostome	126
Vairon.....	130
Vandoise.....	134
Amour blanc.....	139
2.8. Esocidés.....	142
Brochet.....	143
2.9. Gadidés	148
Lote de rivière	149
2.10. Gasterosteidés.....	153
Epinoche	154
2.11. Ictaluridés	159
Poisson-chat.....	160
2.12. Percidés	165
Apron	166
Grémille	171
Perche commune.....	176
Sandre	180
2.13. Petromyzontidés.....	185
Lamproie de planer	186
2.14. Salmonidés.....	191
Ombre commun	192
Saumon de fontaine	197
Truite arc-en-ciel.....	200
Truite fario	203
2.15. Siluridés	208
Silure glane	209
2.16. Acipenséridés.....	214
2.17. Astacidés	215
Ecrevisse à pattes blanches	216
Ecrevisse de Californie.....	221
2.18. Cambaridés	226

Ecrevisse américaine.....	227
III. RICHESSE PATRIMONIALE	232
3.01. Echelle départementale	234
3.02. Sous bassin Bièvre-Liers-Valloire (RM_08_03)	235
3.03. Sous bassin de la Galaure (RM_08_06)	236
3.04. Sous-bassin de la Drôme des Collines (ID_10_02).....	237
3.05. Sous-bassin Isère aval et Sud Grésivaudan (ID_10_03).....	238
3.06. Sous-bassin du Vercors (ID_10_07).....	239
3.07. Sous-bassin Véore - Barberolle (ID_10_06).....	240
3.08. Sous-bassin de la Drôme (ID_10_01)	241
3.09. Sous-bassin Roubion - Jabron (ID_10_05).....	242
3.10. Sous-bassin de la Berre (ID_10_08)	243
3.11. Sous-bassin du Lez (DU_12_04)	244
3.12. Sous-bassin de l'Eygues (DU_11_02).....	245
3.13. Sous-bassin de l'Ouvèze vauclusienne (DU_11_08)	246
3.14. Sous-bassin de la Méouge (DU_13_17)	247
BIBLIOGRAPHIE.....	248
ANNEXES	250
ANNEXE I. LEXIQUE	251
ANNEXE II. STATIONS DE PECHEES ELECTRIQUES (1980 - 2013)	257
ANNEXE III. BIOTYPOLOGIE DES COURS D'EAU	258
ANNEXE IV. TABLEAU DES ERES GEOLOGIQUES.....	259
ANNEXE V. ANATOMIE EXTERNE DES POISSONS ET DES ECREVISSES.....	260
ANNEXE VI. LISTE DES ESPECES DE POISSONS PROTEGEES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL (ARRETE DU 8 DECEMBRE 1988)	261
ANNEXE VII. EXTRAIT DE LA DIRECTIVE CEE HABITATS FAUNE FLORE DE 1992	262
ANNEXE VIII. EXTRAIT DE LA CONVENTION DE BERNE DE 1979.....	265
ANNEXE IX. LISTE ROUGE DES ESPECES PISCICOLES MENACEES EN FRANCE - UICN 2009	266
ANNEXE X. LISTE DES ESPECES SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER DES DESEQUILIBRES BIOLOGIQUES.....	269
ANNEXE XI. LISTE DES ESPECES DE POISSONS, DE CRUSTACES ET DE GRENOUILLES REPRESENTEES DANS NOS EAUX.....	270

PREAMBULE

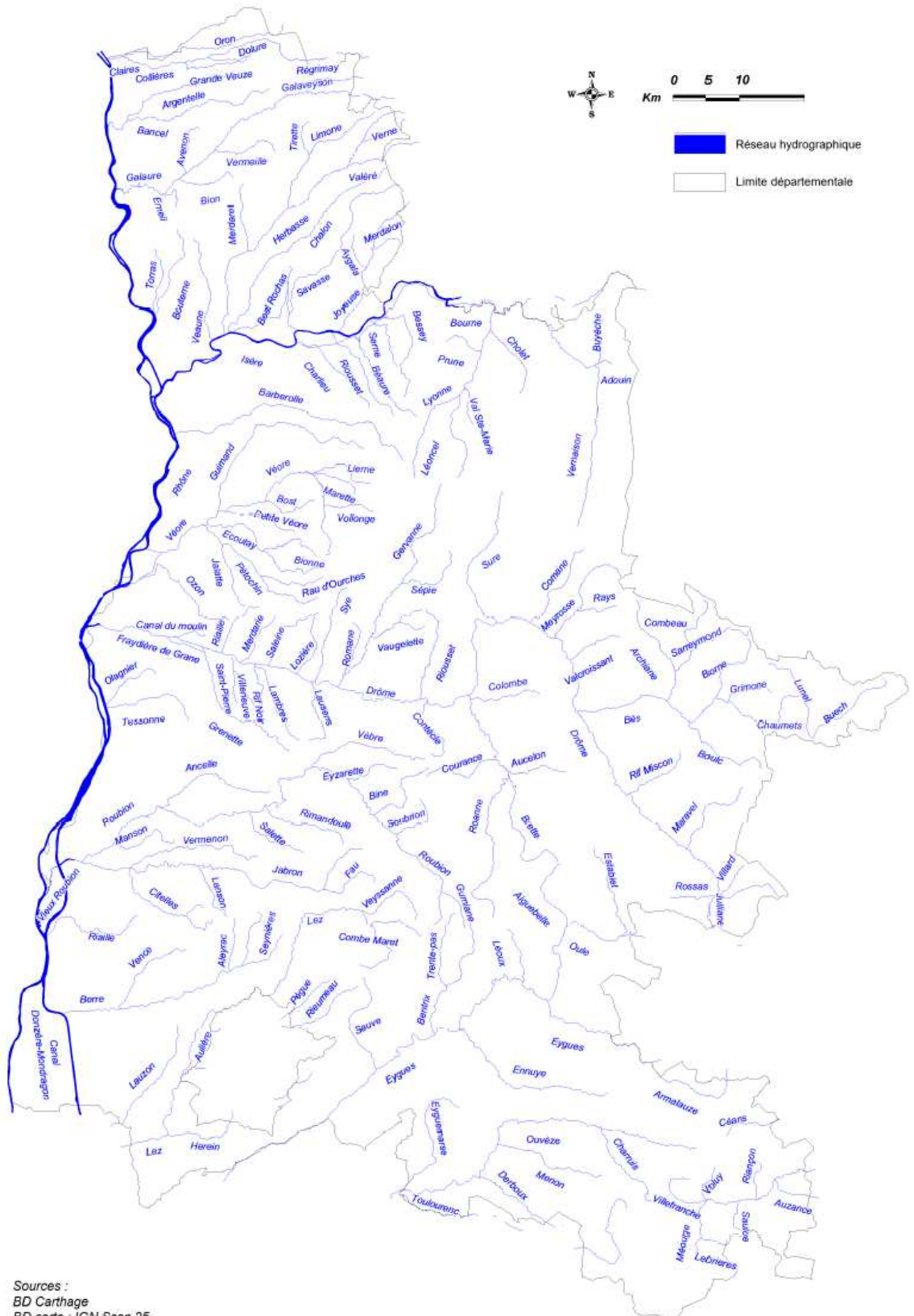
Le département de la Drôme est un grand territoire, avec près de 3000 km de cours d'eau : voir ci-dessous le plan du réseau hydrographique drômois. Le territoire possède une grande richesse spécifique (biodiversité) de par son régime climatique de transition, issue des multiples influences atlantiques et continentales d'une part, méditerranéennes et montagnardes d'autre part. Les cours d'eau rencontrés sont en outre très diversifiés, puisque l'on trouve des milieux à vocation salmonicole (truite fario dominante) intermédiaires (cyprinidés d'eau vive dominants) et cyprinicoles (brochet et cyprinidés d'eau calme dominants). Le département constitue ainsi un territoire clé en terme de répartition spatiale des espèces.

Le manque d'exploitation globales des données piscicoles historiques et plus récentes recueillies dans le cadre d'études et travaux divers ne nous permet pas d'avoir une vision globale, précise et homogène des aires de répartition actuelle des espèces piscicoles du département. Cette connaissance est indispensable pour une gestion optimisée des milieux, en particulier concernant les espèces patrimoniales, indicatrices de la qualité des cours d'eau, aussi bien en terme qualitatif, quantitatif et géomorphologique.

En outre, la multiplication des projets locaux nécessite une connaissance exhaustive et précise de l'ensemble de nos cours d'eau et de leur peuplement.

La réalisation d'un inventaire tel qu'un atlas de répartition des espèces piscicoles de la Drôme permet de répondre à ce besoin et s'avère un outil de gestion aujourd'hui incontournable, en particulier sur un territoire aussi diversifié que la Drôme.

L'objectif de cette étude est l'amélioration et l'homogénéisation des connaissances de la répartition et de l'abondance de chaque espèce piscicole présente dans le département, ceci dans une perspective d'optimisation de gestion, d'état de référence du peuplement, d'actualisation, d'identification de perturbations via certains bio-indicateurs, etc... Cette cartographie sera par la suite intégrée à la prochaine révision du Schéma Départemental à Vocation Piscicole (SDVP) et sera actualisée tous les 6 ans.



Réseau hydrographique drômois

I. METHODOLOGIE

1.1. Espèces concernées

Cet inventaire concerne les espèces de poissons, mais aussi les espèces d'écrevisses, considérées comme des "espèces piscicoles" au titre de la réglementation.

L'atlas aborde les espèces présentes en milieu naturel dans le département, qu'elles en soient originaires ou non. Les espèces n'étant pas capables d'accomplir leur cycle biologique (éclosion - croissance - reproduction) sur le territoire seront citées et décrites pour information, car elles peuvent être bien présentes, mais de manière artificielle (exemple : espèces provenant de pisciculture ayant un intérêt halieutique comme la truite arc-en-ciel), et/ou avoir un impact potentiel sur le milieu et les autres espèces.

Deux catégories d'espèces seront distinguées :

- Les espèces dites "à forte valeur patrimoniale", bien que n'ayant pas un statut légal, regroupent les espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes et remarquables d'un point de vue écologique, scientifique ou culturel. Elles font l'objet de mesures de protection qui peuvent aller de l'échelle locale à l'échelle mondiale.
- Les espèces "susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques" (Article R432-5 du Code de l'Environnement - cf. *Annexe X*) sont des espèces nuisibles à leur environnement ainsi qu'aux espèces présentes naturellement. Elles sont alors néfastes pour le cycle de vie des espèces environnantes, de par leur morphologie, leur comportement et leur impact sanitaire. Ces espèces sont pour la plupart exotiques, introduites par l'Homme sur un territoire où elles menacent l'écosystème, les habitats ou les espèces autochtones. Les espèces "nuisibles" s'accaparent une part trop importante des ressources dont les autochtones ont besoin pour vivre. Ces espèces, peuvent se nourrir aussi des espèces autochtones vivant aux alentours. Ces différentes espèces participent ainsi au déséquilibre biologique de l'environnement dans lequel elles se trouvent.

1.2. Etapes de réalisation

Ce travail a été réalisé en plusieurs phases :

- Recherche bibliographique / synthèse des données existantes,
- Investigations de terrain,
- Compilation des données,
- Interprétation, analyse, valorisation des résultats,
- Bilan des spécificités de chaque espèce dans le département et pistes d'actions de préservation.

1.3. Méthodologie et outils utilisés

1.3.1. Recherche bibliographique / synthèse des données existantes

Dans un premier temps, une compilation des données existantes a été nécessaire. Elle a consisté à réaliser un état des connaissances actuelles à partir des éléments suivants :

- Pêches électriques FDAAPPMA historiques et récentes (cf. *Annexe II*),
- Pêches électriques ONEMA (historiques CSP, réseaux RHP, DCE),
- Autres pêches électriques (Bureau d'études, Cemagref, etc...),
- Atlas national « Les poissons d'eau douce de France »,
- La carte de Dorier de 1954,
- Schéma Départemental à Vocation Piscicole (SDVP de 1984, SDVP de 2011),
- Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles de 2005,
- Etudes génétiques (1997, Genesalm 2009, Etude génétique de l'Ombre sur la Bourne aval, 2011),
- Synthèse des cours d'eau ayant un intérêt piscicole (travail réalisé avec les AAPPMA à partir de la BD de Carthage, inventaire des cours d'eau pérennes),
- Observations, connaissance de terrain de l'ONEMA,
- Inventaire des frayères au titre du L432-3 du CE,
- Comptage de frayères divers,
- Captures à la ligne,
- Prospections écrevisses,
- Autres études ou inventaires existants.

Les données de base pour la réalisation de ce travail sont les données de pêches électriques. La compilation de toutes ces données a nécessité l'utilisation de l'outil SIG (Système d'information Géographique), à partir du logiciel MapInfo. La couche cartographique "pêches électriques" existait déjà, mais seul un très faible pourcentage de données avait été saisies. De plus, pour une interprétation optimale, les données attributaires correspondantes ont été ajoutées. La saisie de l'ensemble des données pêches électriques fut le travail le plus laborieux et a demandé beaucoup de temps.

1.3.2. Investigations de terrain

Les investigations de terrain consistent à compléter les données existantes, nécessaires pour la réalisation d'un travail le plus exhaustif possible, dans les limites de précisions réalisables.

Les sites à inventorier sont dictés selon certains critères :

- Sites où les données sont absentes, trop imprécises, trop anciennes ou peu fiables,
- Site stratégique (confluences, lieu de perturbations, obstacle à la continuité écologique, limite d'assec estival, limite de contexte piscicole, ...),
- Site remarquable (présence d'espèces à fort intérêt patrimonial).

- Tronçon particulier d'un cours d'eau (morphologie, typologie, hydrologique fluctuante, ...)
- Sites favorables à la réalisation de recensements.

Les différents types de recensements sont les suivants :

- Pêches électriques (réalisation de sondages afin de connaître les espèces présentes et estimer leur abondance),
- Prospection pédestre, diurne ou nocturne,
- Capture par nasses ou balances pour les écrevisses à pattes blanches.

Ces inventaires nécessitent une autorisation administrative, demandée annuellement par la FDAAPPMA26 auprès des services de la DDT. Ils nécessitent également d'obtenir l'autorisation des propriétaires riverains pour l'accès aux domaines privés.

Les investigations sont réalisées à des périodes bien spécifiques, à savoir de la fin du printemps au début de l'automne, hors période de reproduction de l'ensemble des espèces, et lors de conditions hydrologiques favorables au recensement.

1.3.3. Compilation des données

Cette étape cruciale consiste à afficher l'ensemble des données pertinentes qu'elles soient historiques ou récentes. L'outil SIG est le seul qui permet une bonne lisibilité et d'effectuer les requêtes nécessaires à la réalisation des tracés par espèce. Les données annuelles, notamment des pêches électriques complémentaires sont ajoutées à la couche cartographique puis complétées.

1.3.4. Interprétation, analyse, valorisation des résultats

L'objectif de cette étape est d'aboutir à un tracé cartographique des linéaires de répartition de chaque espèce piscicole du département de la Drôme, avec à titre indicatif une sectorisation de ces tracés par indice d'abondance.

Pour ce faire, seront utilisées des requêtes cartographiques par espèce, puis par analyse de l'ensemble des données sur chaque espèce, une extrapolation des données ponctuelles permettra d'obtenir un linéaire de répartition, qui sera agrémenté par des indices d'abondance donnés par les résultats des pêches électriques selon le degré de précision.

Un premier tracé "grossier" a ainsi été réalisé et sera affiné dans un second temps par d'autres éléments de connaissance.

1.3.5. Bilan des spécificités de chaque espèce dans le département et pistes d'actions de préservation

Cette étude constitue principalement un outil de connaissance, mais de par sa méthodologie de réalisation, il sera un véritable outil de gestion des milieux. En effet, celui-ci permettra de réaliser différentes analyses thématiques notamment sur la richesse spécifique d'un milieu, la biomasse, la densité, les limites de propagation, la continuité écologique, etc.. et de réaliser ce travail à une échelle de gestion cohérente. Autant d'indicateurs, qui associés à la connaissance de nos milieux, permettront d'identifier les facteurs limitant sur les espèces et de formuler des hypothèses sur les possibles causes quelles soient naturelles ou artificielles.

L'étude permettra ainsi de conclure sur des pistes d'actions à réaliser sur le milieu, en fonction des espèces, et en particulier celles à forte valeur patrimoniale. Celles-ci seront intégrées aux outils de gestion de la Fédération (SDVP - PDPG - PGP) et cette connaissance sera d'une aide très précieuse, en particulier avec les gestionnaires de bassin.

L'actualisation tous les 6 ans de ce travail permettra en outre à l'avenir de suivre l'évolution et d'en comprendre les raisons. Ce suivi est indispensable pour répondre aux objectifs de la DCE et du SDAGE RMC d'atteinte ou de maintien du bon état écologique. Sur le plus long terme, ce suivi pourra également permettre de mieux appréhender les effets du changement climatique, en particulier sur le département de la Drôme où l'on risque d'observer des évolutions assez marquées.

1.4. Présentation et rendu

La présentation des résultats est complexe, car les données utilisées sont très variées et le rendu cartographique peut être assez lourd. Il est donc important en particulier pour la valorisation des données d'avoir un rendu le plus compréhensible et lisible possible.

La répartition hydrographique de chaque espèce sera présentée sous forme d'une carte départementale. Apparaîtront les cours d'eau principaux du département ainsi que les linéaires correspondant à la répartition actuelle connue (extrapolée à partir de l'ensemble des connaissances) de l'espèce.

Pour certaines espèces, apparaîtront ponctuellement des indices d'abondances (sous forme de chiffre de 1 à 5 ou de symboles allant de + à +++), permettant d'avoir une idée plus précise de la nature de la biomasse des populations. Par exemple, pour les cours d'eau de type méditerranéen, les biomasses de l'espèce Truite fario sont globalement plus faibles qu'ailleurs. Dans un souci de lisibilité, les espèces seront classées et présentées par famille.

Dans la dernière partie qui concerne la répartition par bassins, chaque sous bassin versant hydrographique du SDAGE sera cartographié avec les cours d'eau et les linéaires de l'ensemble des espèces dites « patrimoniales » (cf. *définition paragraphe 1.1.*). En effet, la gestion des espèces passant par la gestion des milieux et l'utilisation de bio indicateurs (espèces à fort intérêt patrimonial), il est intéressant de connaître par entité la richesse spécifique par unité de gestion. La superposition des linéaires est parfois peu lisible, mais les enseignements y sont intéressants. En outre, les versions informatiques sont plus facilement utilisables et lisibles.

II. DESCRIPTION, REPARTITION ET GESTION DES ESPECES PISCICOLES

Répertoire des espèces présentes dans la Drôme

NOM ESPECE	NOM SCIENTIFIQUE	CODE 3 LETTRES (Cemagref)	LISTE ROUGE UICN		LEGISLATION		
			Mondial	National	Convention Berne	Directive habitats	Arrêté du 8/12/1988
Ablette	Alburnus alburnus	ABL	LC	LC			
Alose feinte du Rhône	Alosa fallax Rhodanensis	ALR	LC	VU	A III	A II, A IV	✓
Amour blanc	Ctenopharyngodon idella	CTI					
Anguille	Anguilla anguilla	ANG	CR	CR			
Apron	Zingel asper	APR	CR	CR	A II	A II, A IV	✓
Barbeau fluviatile	barbus fluviatilis	BAF	LC	LC		A V	
Barbeau méridional	Barbus meridionalis	BAM	NT	NT	A III	A II, A V	✓
Black-Bass à grande bouche	Micropterus salmoides	BBG					
Blageon	Leuciscus souffia	BLN	LC	NT	A III	A II	
Blennie fluviatile	Blennius fluviatilis	BLE	LC	NT	A III		✓
Bouvière	Rhodeus sericeus	BOU	LC	LC	A III	A II	
Brème bordelière	Blicca bjoerkna	BRB	LC	LC			
Brème commune	Abramis brama	BRE	LC	LC			
Brochet	Esox lucius	BRO	LC	VU			✓
Carassin	Carassius carassius	CAS	LC	LC			
Carassin argenté	Carassius gibelio	CAG	LC	LC			
Carassin doré	Carassius auratus	CAA	LC	LC			
Carpe commune	Cyprinus carpio	CCO	LC	NA			
Carpe cuir		CCU	LC	NA			
Carpe miroir		CMI	LC	NA			
Chabot	Cottus gobio	CHA	LC	DD	A II		
Chevaine	Leuciscus cephalus	CHE	LC	LC			
Épinoche	Gasterosteus aculeatus	EPI	LC	LC			
Gardon	Rutilus rutilus	GAR	LC	LC			
Goujon	Gobio gobio	GOU	LC	DD			
Grémille	Gymnocephalus cernuus	GRE	LC	LC			
Hotu	Chondrostoma nasus	HOT	LC	LC	A III		
Lamproie de Planer	Lampetra Planeri	LPP	LC	LC	A III	A II	✓
Loche franche	Barbatula barbatula	LOF	LC	LC			
Lote de rivière	Lota lota	LOT	LC	VU			
Ombre commun	Thymallus thymallus	OBR	LC	VU	A III	A V	✓
Perche commune	Perca fluviatilis	PER	LC	LC			
Perche-soleil	Lepomis gibbosus	PES					
Poisson-chat	Ictalurus melas	PCH					
Pseudorasbora	Pseudorasbora parva	PSR					
Rotengle	Scardinius erythrophthalmus	ROT	LC	LC			
Sandre	Stizostedion lucioperca	SAN	LC	NA			
Saumon de fontaine	Salvelinus fontinalis	SDF					
Silure glane	Silurus glanis	SIL	LC	NA	A III		
Spirilin	Alburnoides bipunctatus	SPI	LC	LC	A III		
Tanche	Tinca tinca	TAN	LC	LC			
Toxostome	Chondrostoma toxostoma	TOX	VU	NT	A III	A II	
Truite arc-en-ciel	Oncorhynchus mykiss	TAC					
Truite fario	Salmo trutta fario	TRF	LC	LC			✓
Vairon	Phoxinus phoxinus	VAI	LC	DD			
Vandoise	Leuciscus leuciscus	VAN	LC	DD			✓
Ecrevisse américaine	Orconectes limosus	OCL					
Ecrevisse à pattes blanches	Austropotamobius pallipes	APP	VU	VU	A III	A II, A IV	
Ecrevisse de Californie	Pacifastacus leniusculus	PFL					

Légende

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte d'extinction

RE : Espèce disparue de métropole

Espèce menacée de disparition de métropole :

CR En danger critique d'extinction

EN En danger

VU Vulnérable

Autre catégories :

NT Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si ces mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données insuffisante)

NA Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente)

NE Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste Rouge)

Espèce patrimoniale

Espèce "Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques"

2.1. Anguillidés

Les Anguillidés sont une famille monotypique apparue il y a environ 100 millions d'années lors du Crétacé (Cf. *Annexe IV*). Cette famille ne comprend qu'un seul genre : *Anguilla*, décliné en 16 espèces. Parmi celles-ci, il existe 2 principaux groupes d'anguilles : les anguilles de l'Indo-Pacifique, et les anguilles de l'Atlantique.

Les espèces ont toutes les mêmes caractéristiques :

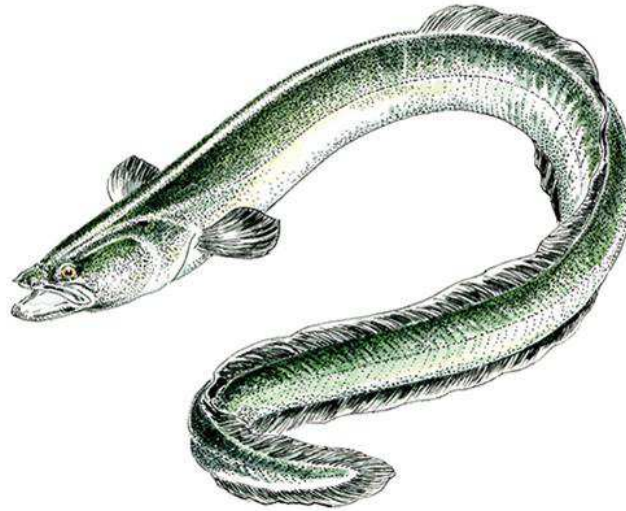
- Une morphologie serpentiforme,
- De petites écailles incrustées dans la peau,
- Ils sont amphihalins thalassotoques (reproduction et éclosion en mer et croissance en eau douce, dans les lacs et les rivières).

Il existe cependant des différences notables entre chaque espèce :

- La distribution géographique,
- La longueur de la nageoire dorsale,
- La couleur de la peau,
- Le nombre de vertèbres et de myomères,
- La disposition de leurs dents maxillaires et vomériennes.

La seule représentante de cette famille que l'on retrouve dans nos eaux est l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*).

Anguille (*Anguilla anguilla*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 50 cm, 150 cm maximum

Poids : moyen 300 g, maximum 5 kg

Description physique : L'anguille a un corps cylindrique et serpentiforme. Elle possède de minuscules écailles, et est recouverte d'un abondant mucus. L'anguille est dotée d'une nageoire unique, faisant office de nageoire dorsale, caudale, et anale.

Biologie

Alimentation : L'anguille a une alimentation principalement piscivore. C'est une espèce carnassière et opportuniste. Elle n'a pas de régime alimentaire bien défini, la taille de ses proies va varier en fonction de son habitat et de son âge. Elle chasse plutôt la nuit. Etant une espèce charognard, ses proies peuvent être vivantes ou mortes.

Reproduction : Nous n'avons toujours pas découvert précisément la zone de ponte de l'anguille, mais celle-ci a lieu dans la mer des Sargasses, à 6000 km des côtes françaises. Les informations concernant cette reproduction restent vagues.

La ponte se déroulerait entre 400 et 700 m de profondeur, en pleine mer, la femelle décéderait peu après l'expulsion de ses œufs.

Une femelle pond environ 1 million d'œufs/kg.

L'incubation durerait environ 1 mois.

Maturité sexuelle : Elle varie selon les individus, certains ne se reproduiraient même jamais. On reconnaît une anguille prête à se reproduire lorsqu'elle devient argentée (*Cf. écologie de l'espèce p. 12*).

Durée de vie : La durée de vie de l'Anguille dépend du milieu dans lequel elle évolue, et si elle a cherché à se reproduire ou non. Elle se situerait entre 5 et 15 ans pour les femelles et 3 à 6 ans pour les mâles. Le record de longévité d'un individu de cette espèce est de 85 ans.

Ecologie

Habitat : La vie de l'anguille se passe en 4 étapes : Leptocéphale (ou larve), civelle, anguille jaune, et anguille argentée. Ces différentes étapes s'exécutent lorsque l'anguille change de milieu.

Après l'éclosion en mer, la leptocéphale (larve transparente de 5 mm) se laisse porter par le Gulf Stream (courant marin) jusqu'aux côtes européennes. A l'approche des eaux saumâtres de l'estuaire, la leptocéphale se transforme en civelle (ou piballe). La majorité des civelles vont remonter dans les fleuves et rivières, celles-ci s'adaptent à l'absence de salinité en devenant de jeunes anguilles (stade anguille jaune). Dès lors que les stocks de graisse deviennent suffisants, les anguilles adultes vont une nouvelle fois se transformer pour la reproduction : c'est le stade anguille argentée.

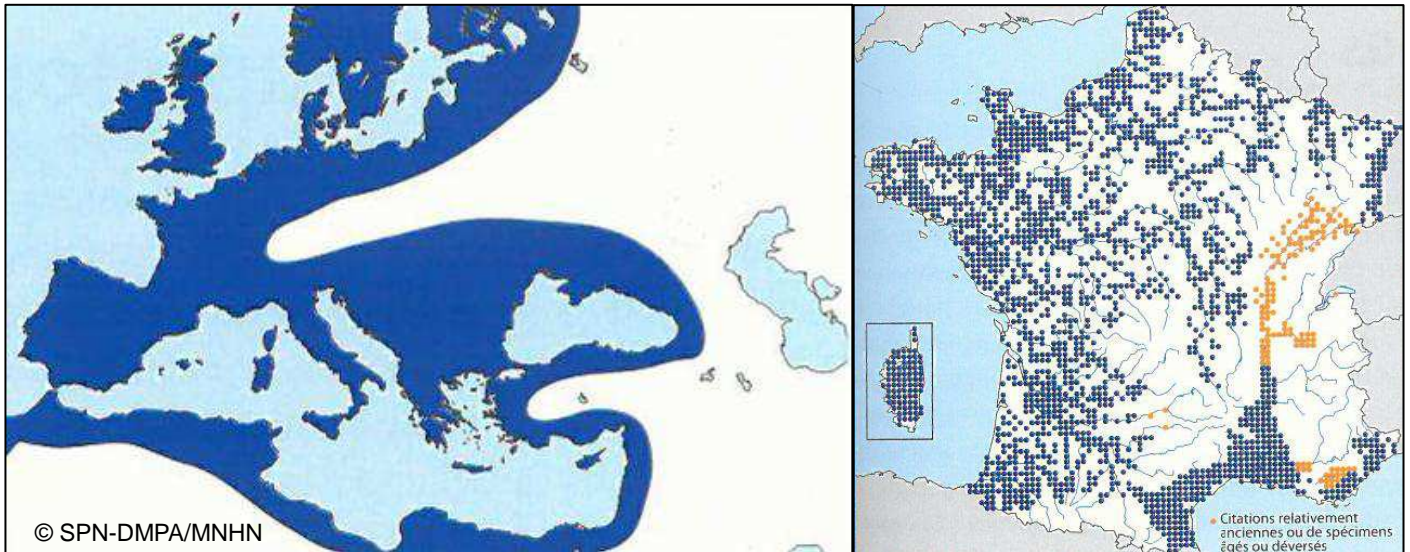
Certaines deviennent donc matures sexuellement en eau douce avant de partir en mer, tandis que d'autres le deviennent en mer.

Sensibilités : L'anguille européenne est une espèce en danger critique d'extinction (*Cf. Annexe IX*). Elle est menacée par la pêche commerciale, le braconnage, les turbines, les barrages, et la mauvaise circulation dans les cours d'eau. En mer, le problème de changement climatique affecte les anguilles, par des modifications au niveau du Gulf Stream, ainsi que sur leur aire de ponte.



© Yannick Gouguenheim - image-riviere.com

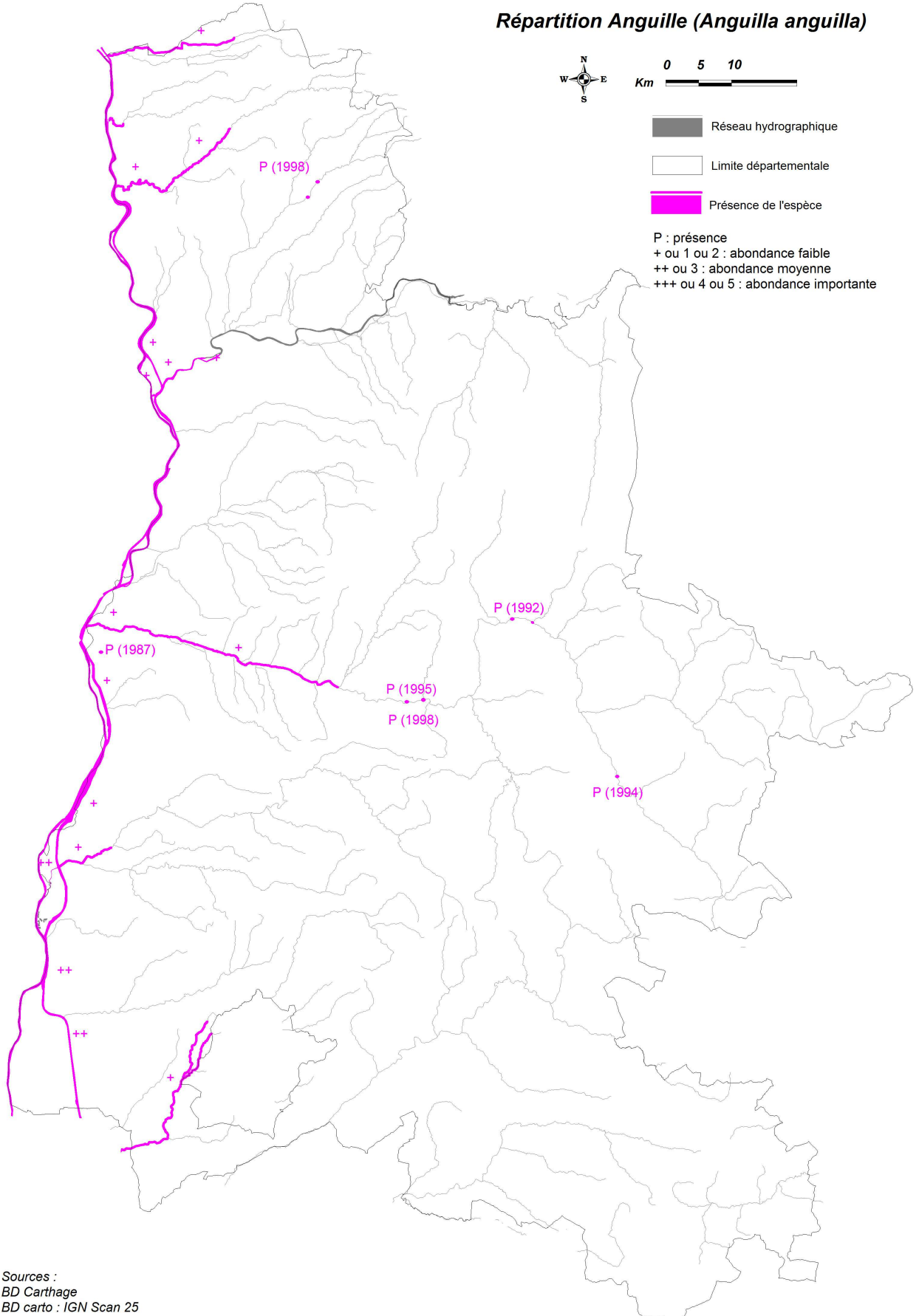
Distribution



En zone maritime, l'espèce s'étend sur toutes les côtes de l'Atlantique Nord : de la Floride au Groenland, du Sénégal à la Scandinavie, ainsi qu'en Méditerranée et en mer Noire. La larve (leptocéphale) est présente sur tout l'Atlantique Nord entre la mer des Sargasses et l'aire de distribution continentale.

En eau douce, on la retrouve sur toute l'Europe, des pays scandinaves aux pays méditerranéens ainsi que de l'Afrique du Nord jusqu'au Sénégal.

Répartition Anguille (*Anguilla anguilla*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

Répartition sur le département

C'est l'une des deux espèces de grands migrateurs que l'on retrouve sur le département avec l'Alose Feinte du Rhône (Cf. p. 38), et la seule espèce migratrice catadrome (qui vit en eau douce et se reproduit en mer). Cette espèce peut s'adapter à tout type de milieu. Historiquement, sur le département, on retrouvait cette espèce presque partout, jusque sur les têtes de bassin. La répartition actuelle est très nettement restreinte : on la retrouve sur tout le linéaire du Rhône, mais au détail près que ces densités sont beaucoup plus faibles que ce qu'elles devraient être. Il n'y a que dans le sud du département où les densités d'anguilles sont plus importantes (Ex : sauvetage au barrage de Rochemaure). On la retrouve également dans les contre canaux et sur les parties aval de certains cours d'eau, tels que le Lez, l'Aulière, le Roubion, la Drôme, l'Isère, la Galaure, le Bancel et l'Oron, mais avec des densités très faibles, parfois juste un seul individu recensé.

Enjeux / Actions de préservation

Tout comme l'Alose feinte du Rhône, de nombreuses actions sont réalisées dans le cadre du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI), conduit par l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM).

Les axes principaux d'actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- La reconquête des axes de migration : des actions sont menées sur l'amélioration de la continuité piscicole sur les obstacles, notamment par des systèmes de passes à poissons sur le vieux Rhône au niveau des barrages, des dispositifs favorisant la dévalaison, et l'optimisation du franchissement par les écluses. Des actions de restauration globale des milieux, notamment sur le qualitatif et la morphologie des cours d'eau sont indispensables pour offrir un potentiel d'accueil correct pour le développement de l'espèce. Le SDAGE a défini des Zones d'Actions Prioritaires (ZAP), cours d'eau sur lesquels les actions doivent être menées en priorité, notamment sur le franchissement et ciblant des ouvrages prioritaires. De nombreux cours d'eau sont concernés sur le département pour l'espèce anguille.
- La poursuite et le renforcement des suivis : ils sont indispensables pour connaître l'efficacité des aménagements réalisés et l'évolution des aires de migration de l'espèce.
- Le confortement des populations en place : il est primordial de maintenir les populations en place car elles sont fragiles et vulnérables, notamment par des actions de préservation et par des mesures réglementaires (classement des cours d'eau, bon état des cours d'eau, débits réservés, etc....).

Il existe un programme Européen de sauvegarde de l'Anguille, décliné au niveau national qui comprend également un nombre important de mesures :

- Des actions de restauration des milieux intégrées aux différents PLAGEPOMI en France.
- Une réglementation stricte sur les captures, notamment des civelles au niveau des embouchures,
- La lutte contre le braconnage des civelles,
- La lutte contre les pollutions,
- La réalisation de repeuplements.

2.2. Bléniidés

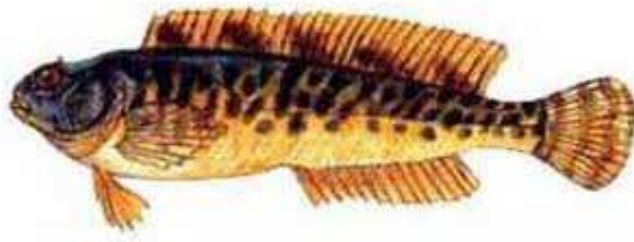
Cette famille ne comporte pas moins de 56 genres pour 360 espèces, que l'on rencontre principalement dans les mers tropicales et subtropicales.

Les espèces appartenant à cette famille ont des caractéristiques particulières comme :

- Une peau dépourvue d'écaille et recouverte d'un épais mucus,
- Un corps souple, comprimé latéralement,
- Un ventre rond proéminent,
- Une tête au profil busqué, mobile (présence d'un cou fonctionnel),
- La présence de tentacules ramifiés (cirres) au dessus des yeux,
- Des narines tubulaires,
- Une nageoire dorsale longue, débutant par 2 épines,
- Une vessie natatoire absente.

Seule une espèce vit uniquement en eau douce sur le pourtour méditerranéen : la Blennie fluviatile (*Blennius fluviatilis*), espèce que l'on rencontre sur le département.

Blennie fluviatile (*Blennius fluviatilis*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 8 cm, maximum 15 cm

Poids : moyen 14 g

Description physique : La blennie fluviatile possède un corps étroit et élancé. La nageoire dorsale est très longue tandis que la caudale est ronde. La tête est haute, la bouche, infère, est armée de nombreuses petites dents et des 4 crocs. La coloration générale est brune allant du rayé au marbré.

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit principalement de crustacés et d'invertébrés aquatiques, mais peut également chasser de petits vertébrés.

Reproduction : La reproduction se déroule entre mai et août par pontes multiples espacées d'une dizaine de jours, dans une eau dont la température est comprise entre 17 et 23 degrés. Les œufs sont placés sous les pierres sous forme d'une couche avec au total 500 à 1000 œufs d'environ 1 mm de diamètre.

Le mâle surveille et ventile la ponte durant l'incubation qui dure environ 2 semaines.

Maturité sexuelle : 1 an

Durée de vie : moyenne 2 à 3 ans, maximum 5 ans

Ecologie

Habitat : La blennie fluviatile fréquente les lacs préalpins, rivières et ruisseaux peu profonds, de faible altitude et de courant lent, sur fonds de cailloux de galets et de blocs. Elle apprécie les eaux neutres, voire faiblement acides, d'une température comprise entre 18 °C et 24 °C. L'espèce est grégaire au stade juvénile et très territoriale au stade adulte.

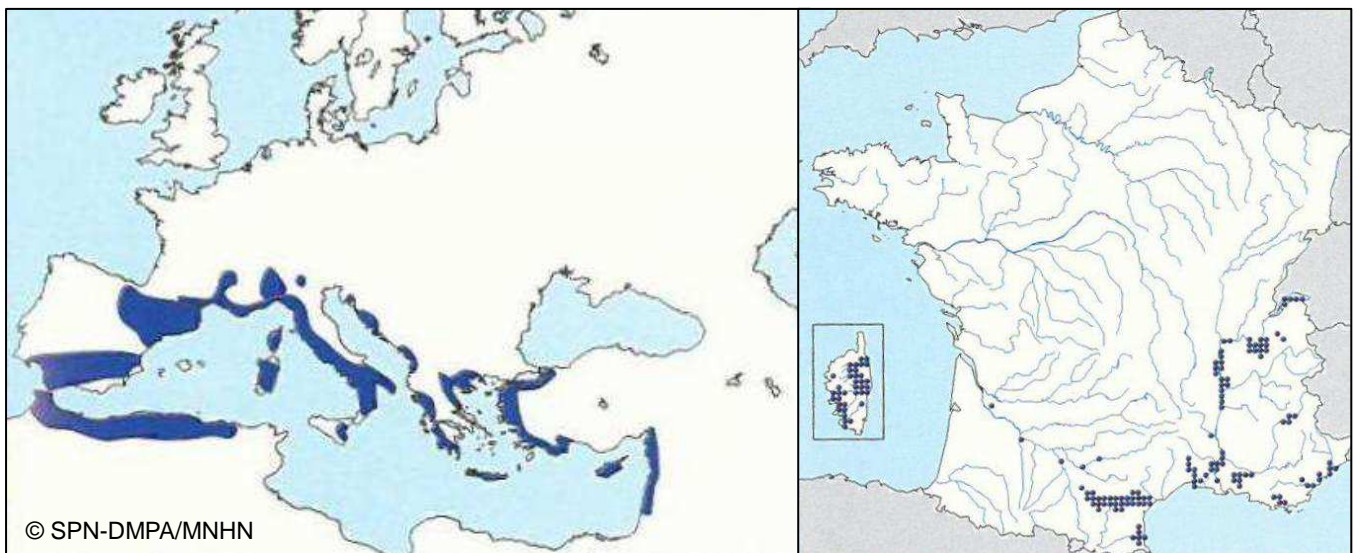
Zonation piscicole : Zone à brème et zone à flet.

Sensibilités : Sa vulnérabilité est liée à sa capacité à se reproduire qui exige une certaine qualité globale du milieu. On retrouve donc cette espèce de façon très sporadique. Elle est en outre très sensible aux pollutions diverses et aux aménagements des cours d'eau.



© Jean-Pierre Faure – FDPPMA69

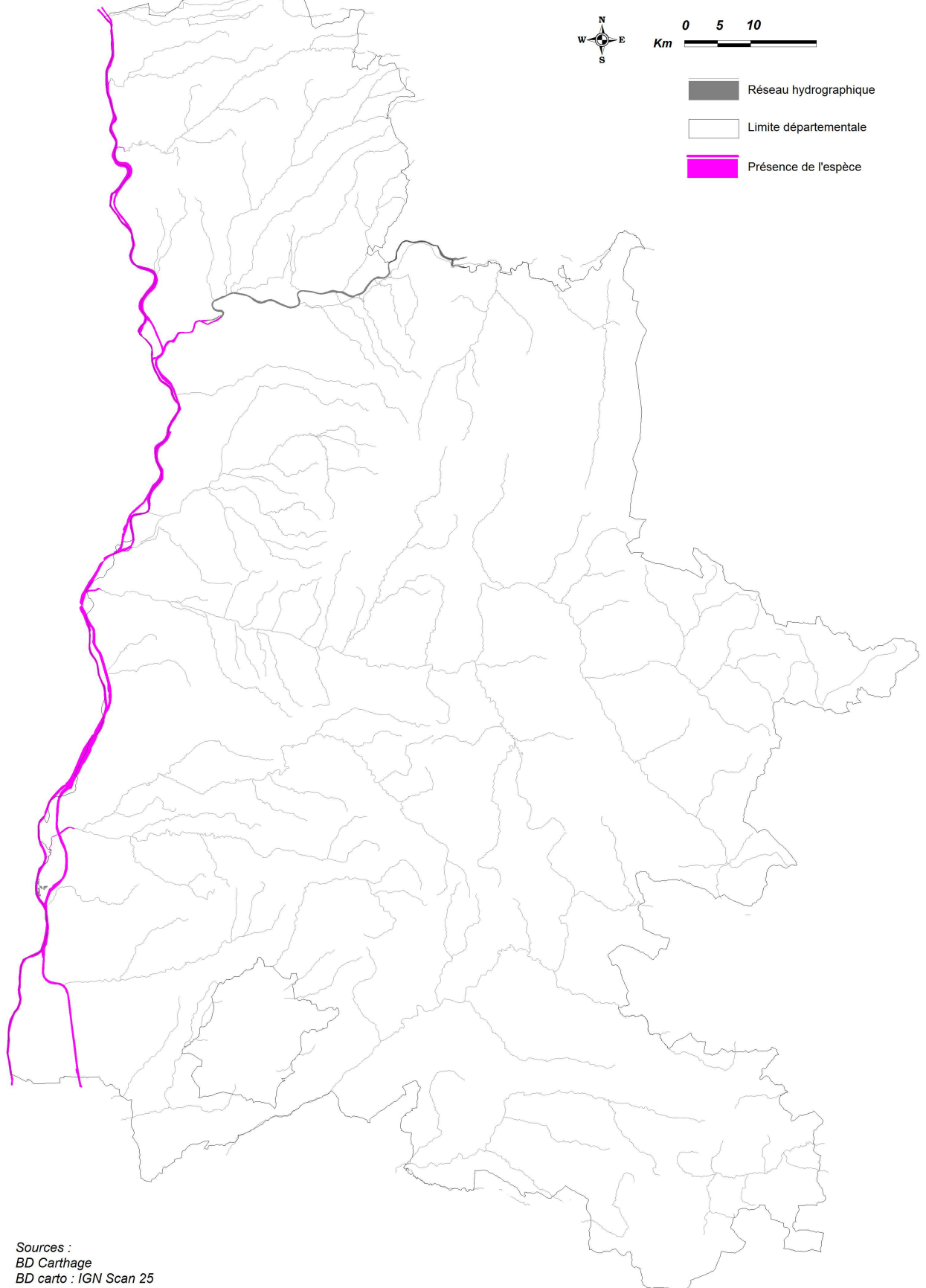
Distribution



© SPN-DMPA/MNHN

L'espèce est présente dans les cours d'eau du pourtour méditerranéen : de l'Espagne à la Turquie, du Maroc à la France (limite nord : lac Léman et la Saône jusqu'au sud de Macon), Grèce, Italie, Portugal. En France, elle est aussi présente en Corse et dans le lac du Bourget.

Répartition *Blennie fluviatile* (*Blennius fluviatilis*)



Répartition sur le département

Il existe peu de données sur cette espèce dans le département. On suppose qu'elle est présente sur l'ensemble du linéaire du Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour la Blennie fluviatile est la diversification des habitats et la lutte contre les pollutions diverses, en particulier les pollutions domestiques. Ce dernier paramètre est essentiel notamment pour la réussite de la reproduction de l'espèce.

2.3. Centrarchidés

La famille est apparue au Miocène (*Cf. Annexe IV*), en Amérique du Nord. Depuis lors, la famille compte 8 genres et 32 espèces. Sur ces 8 genres, 3 se trouvent en France :

- Le genre *Ambloplites*,
- Le genre *Lepomis*,
- Le genre *Micropterus*.

Les différentes espèces ont été introduites en France.

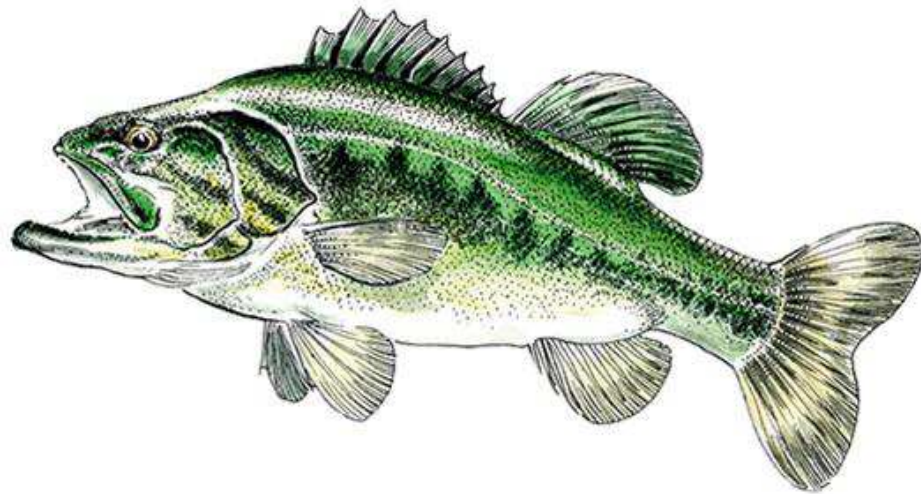
Les caractéristiques de cette famille sont les suivantes :

- Un corps comprimé latéralement et assez haut,
- De grands yeux,
- Une seule et unique nageoire dorsale, épineuse sur la partie antérieure et molle sur la partie postérieure,
- Ils sont physoclistes (la vessie gazeuse ne communique pas avec l'œsophage),
- Des flancs rugueux lié à la disposition des écailles,
- Ils se nourrissent à vue.

En Drôme, 2 espèces évoluent dans nos eaux :

- Le Black-bass à grande bouche (*Micropterus salmoides*),
- La Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*).

Black-bass à grande bouche (*Micropterus salmoides*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 25 cm, maximum 60 cm

Poids : moyen 300 g, maximum 4 kg

Description physique : Le black bass possède un corps trapu avec un grand œil, une bouche très large et orientée vers le haut. Il est dans son ensemble de couleur plutôt verdâtre.

Biologie

Alimentation : Le black bass est un omnivore opportuniste, qui se nourrit aussi bien de poissons, de mollusques, d'écrevisses, de petits crustacés, etc..... D'activité diurne, le cannibalisme est fréquent chez cette espèce.

Reproduction : La reproduction se déroule de fin avril à juillet dans des eaux peu profondes et riches en végétation, à des températures comprises entre 15 et 25 °C. Le mâle aura préalablement creusé un trou pour y accueillir les œufs que la femelle déposera afin qu'il puisse les féconder. Le mâle protégera alors le nid de tout prédateur.

La femelle porte de 10000 à 25000 ovules, et en expulsera seulement 1/3.
L'incubation dure seulement 3 à 4 jours.

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans

Durée de vie : 15 ans

Ecologie

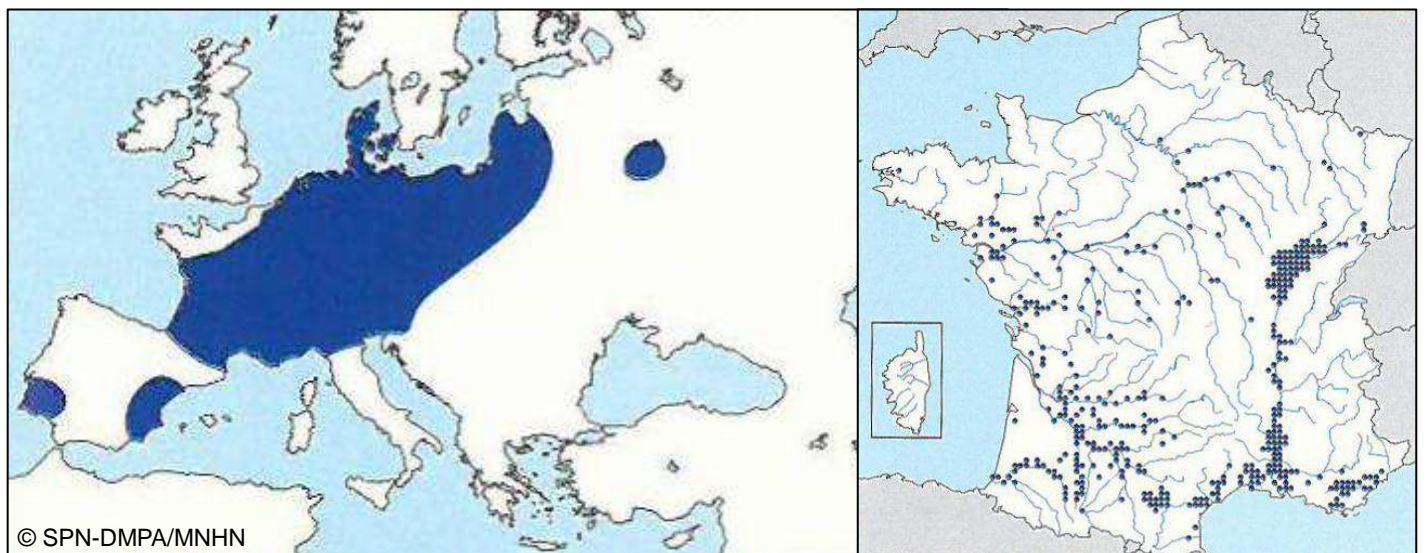
Habitat : Espèce territoriale, le black-bass réside principalement dans les eaux lentes voir immobiles tel que les lacs, étangs, et autres plans d'eau.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Aucune menace ne pèse sur l'espèce, étant donnée sa forte reproduction. Il est par ailleurs, lui-même un grand prédateur des petits poissons.



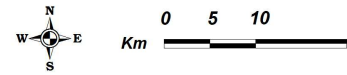
Distribution






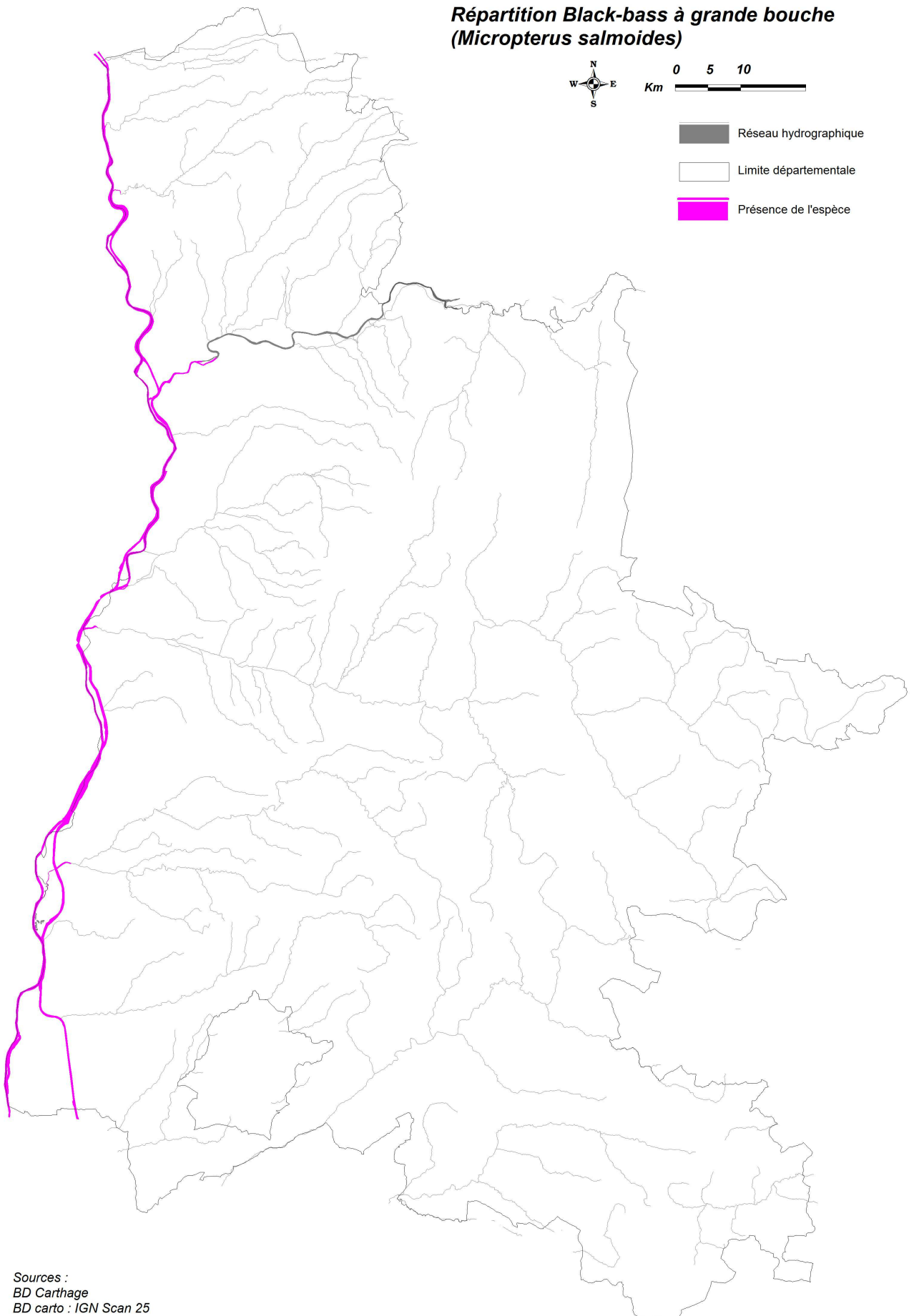
Il est présent dans la partie Sud-Est du Canada. En Amérique du Nord, on le retrouve tout le long de la côte atlantique du Maine à la Floride, vers l'Ouest jusqu'au Texas, et le Nord-Ouest du Mexique. Le Black-Bass à grande bouche a été introduit, entre autres, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en France, en Italie, au Portugal, au Maroc, en Afrique du Sud, en Chine, aux Philippines et au Brésil. Il a été introduit en Europe en 1878 et en France en 1880.

En France, le Black-bass fait l'objet d'importants repeuplements pour le loisir pêche, l'espèce étant prisée des pêcheurs sportifs. Son abondance est globalement faible, sauf sur les zones méridionales.

Répartition *Black-bass à grande bouche*
(*Micropterus salmoides*)



-  Réseau hydrographique
-  Limite départementale
-  Présence de l'espèce



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

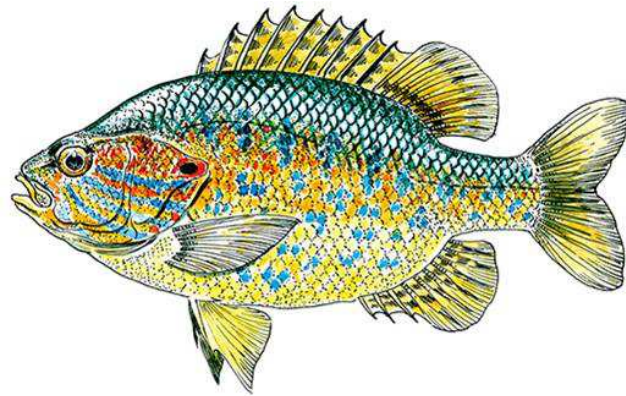
Répartition dans le département

Il existe peu de données sur cette espèce sur le département. On suppose que celui-ci est présent sur l'ensemble du linéaire du Rhône au niveau du département. Il est beaucoup plus abondant au sud du département, secteur à influence méditerranéenne où les températures sont globalement plus élevées. On, le retrouve de plus plutôt sur les zones annexes (contre canaux, vieux Rhône et lones), son biotope idéal. En effet, l'espèce se reproduit et évolue dans des eaux chaudes avec une abondante végétation aquatique.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est donc la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 8 à 15 cm, maximum 23 cm

Poids : moyen 30 g, maximum 350 g

Description physique : La perche soleil a un corps haut, comprimé latéralement. Elle possède de grosses écailles rugueuses au toucher. La coloration, très brillante va du jaune au bleu, en passant par le vert. Des taches orangées à brunes ornent tout le corps. Elle possède 2 nageoires dorsales unies, caractéristique des centrarchidés, dont la première possède des rayons épineux. Sa nageoire anale possède 3 rayons épineux.

Biologie

Alimentation : Très vorace, la perche soleil est une opportuniste se nourrissant principalement de crustacés et de diptères, mais aussi occasionnellement de petits poissons. Elle pratique la chasse diurne et à vue.

Reproduction : La reproduction se déroule de Mai à Aout dans des eaux peu profondes riches en végétations, avec une température comprise entre 15 et 30°C. Le mâle construit un nid où une à plusieurs femelle vont venir y déposer leur œufs qu'il fécondera aussitôt. La femelle pond entre 8 000 et 11 000 œufs. Le mâle protège le nid durant la période d'incubation qui ne dure que 3 jours.

Maturité sexuelle : 3 ans chez le mâle et 4 ans chez la femelle.

Durée de vie : 4 à 6 ans

Ecologie

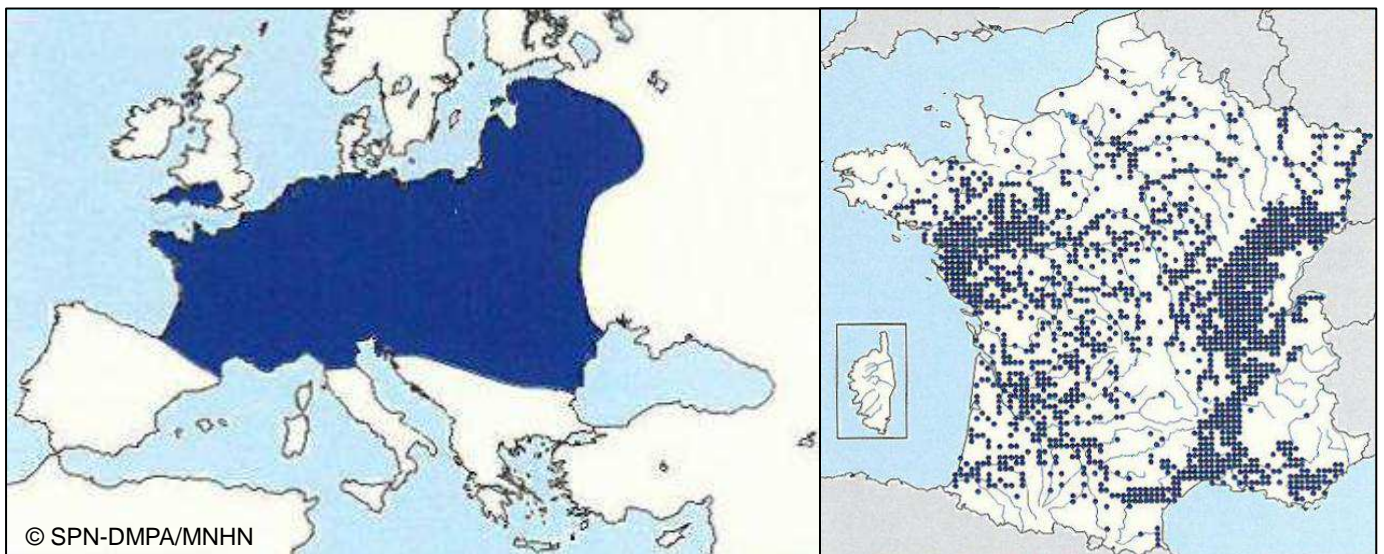
Habitat : Elle vit dans des eaux peu profondes, lenticules, avec beaucoup de végétations. Elle est abondante dans les cours d'eau régulés, les gravières, les réservoirs, mais aussi dans les lacs ou les étangs dans lesquels elle a été introduite.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Aucune menace ne pèse sur l'espèce, mais elle est « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (Cf. Annexe X).



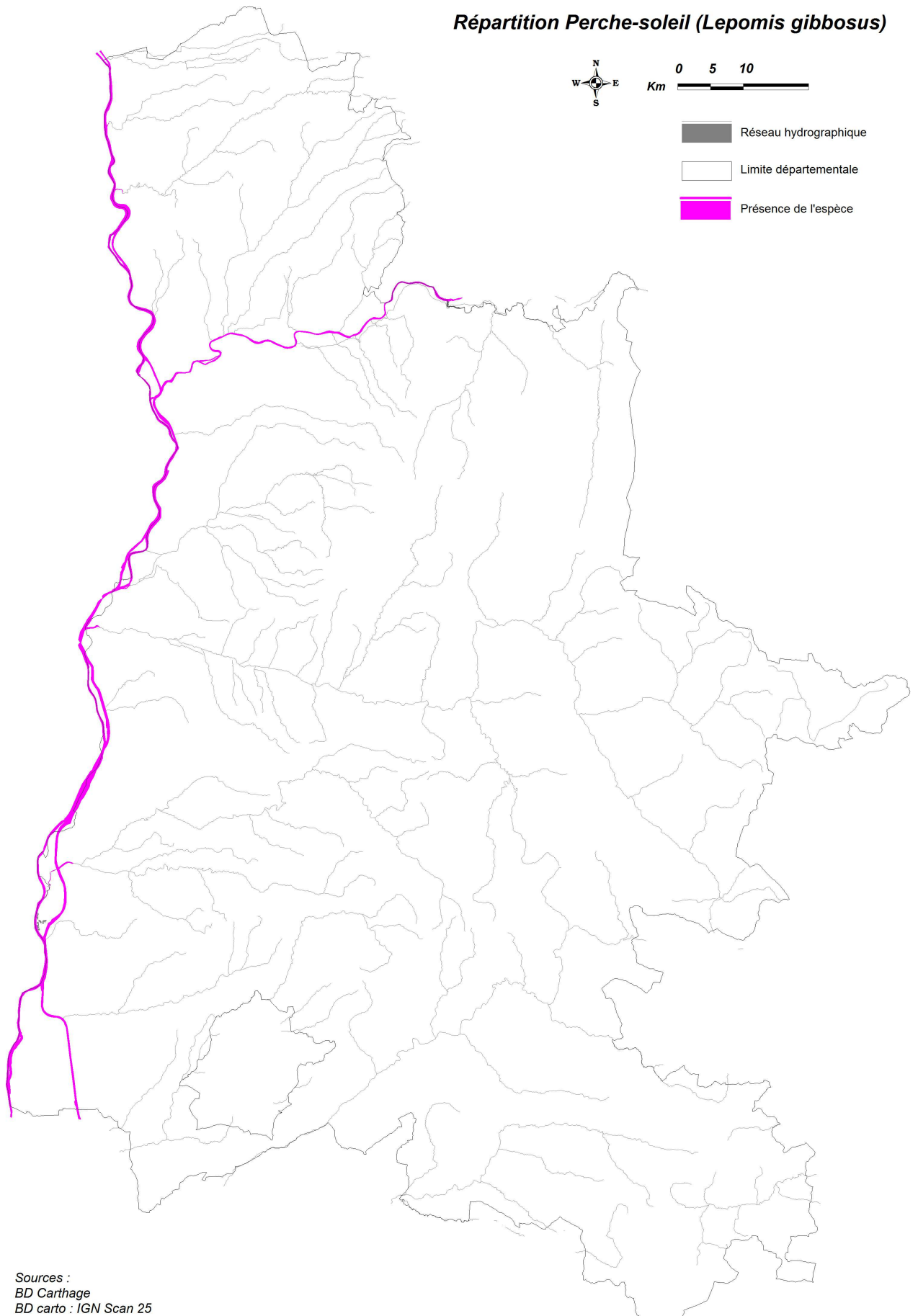
Distribution



La perche-soleil est originaire d'Amérique du Nord (au Nord Est, et a été introduite avec succès au Nord-Ouest). Au Québec, elle est principalement observée dans le Sud de la province. Elle a été introduite dans pratiquement tous les pays d'Europe et dans beaucoup de pays du reste du monde (Chili, Cuba, Guatemala, Venezuela, Maroc, Turquie, République du Congo, Russie, ...). Plusieurs pays signalent un impact défavorable sur l'écologie après introduction.

Elle est présente en France depuis 1877. Son aire de répartition couvre toute la métropole sauf la Corse.

Répartition Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)



Répartition sur le département

On retrouve cette espèce assez abondante sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux et les lones, sur l'Isère et au niveau des confluences des principaux cours d'eau. Elle a été recensée également sur de nombreuses pêches électriques, notamment sur des cours d'eau en communication directe ou indirecte avec des plans d'eau. Elles n'ont pas été retenues concernant l'aire de répartition car ce sont des secteurs où elles ne se reproduisent pas mais où elles se retrouvent accidentellement.

Enjeux / Actions de lutte

Une des principales actions à mener est sur les plans d'eau en communication directe ou indirecte avec les milieux naturels. La Fédération a réalisé en 2013 un inventaire exhaustif des plans d'eau du département dont l'objectif est de déterminer les plus impactants sur les milieux naturels, et la problématique des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Cf. *Annexe X*) est un enjeu fort.

2.4. Clupéidés

La famille des Clupéidés remonte à l'Eocène inférieur, mais les Clupéidés européens du genre actuel n'apparaissent pas avant l'Oligocène (*Cf. annexe IV*). Cette famille est constituée de 56 genres et de 181 espèces.

En France, seulement 5 genres se trouvent dans nos eaux :

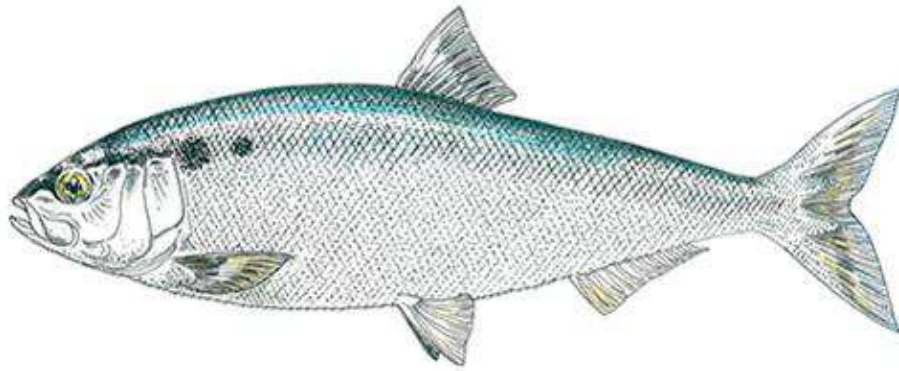
- Clupea,
- Alosa,
- Sardina,
- Sardinella,
- Sprattus.

Les espèces sont reconnaissables comme appartenant à la famille des Clupéidés parce qu'elles ont en commun :

- Un corps fusiforme subcylindrique et fortement comprimé,
- Une nageoire dorsale assez courte située au milieu du dos,
- Des nageoires pectorales surbaissées et des pelviennes abdominales,
- Une ligne latérale absente,
- Des écailles bien développées, de type cycloïde en série longitudinale et peu adhérentes,
- Un dos bleu foncé ou bleu vert et des flancs argentés,
- Une alimentation à base de plancton et de crustacés benthiques,
- Des larves pélagiques.

En Drôme, seule l'Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*) représente cette famille.

Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 40 cm, maximum 55 cm

Poids : moyen 600 g, maximum 1,5 kg

Description physique : L'alose a un corps fusiforme de couleur argentée. Elle ne possède pas de ligne latérale. Sa nageoire dorsale est courte, la nageoire caudale est échancrée. Le corps de l'Allose feinte est couvert d'écailles et est orné de 6 à 10 taches noires.

Biologie

Alimentation : L'Allose feinte se nourrit de petits poissons et de crustacés pélagiques.

Reproduction : Espèce migratrice amphihaline anadrome, elle vit en mer et se reproduit en eau douce. Elle remonte alors les fleuves et les grands cours d'eau.

L'espèce pratique une ponte dite : « active », c'est-à-dire, que celle-ci est longue. En effet, la durée de la ponte s'étend de 23 heures, à 5 heures du matin. Le mâle et la femelle remontent à la surface, se positionnent face à face, tournent sur eux même en frappant violemment la surface de l'eau avec la nageoire caudale, créant un remous et un bruit caractéristique : cette phase est appelée « bull ». La femelle expulse ses œufs, aussitôt fécondés par le mâle.

La période de reproduction se déroule d'Avril à Juin, dès que la température dépasse 11°C.

La femelle pond environ 120000 œufs/kg.

L'incubation dure 3 à 8 jours.

Maturité sexuelle : 3 à 4 ans

Durée de vie : environ 10 ans

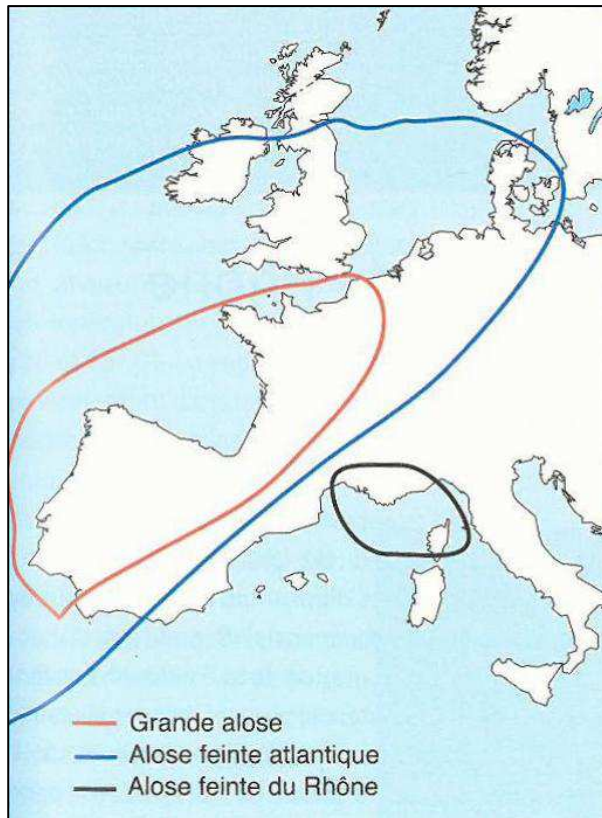
Ecologie

Habitat : Espèce grégaire, l'Allose feinte vit principalement sur des zones de plateau continental peu profond, de maximum 20 mètres.

Sensibilités : C'est une espèce sensible, dite « sentinelle » de la qualité de l'eau. La diminution de ses populations est liée à l'implantation d'obstacles situés sur son axe de migration, et de la dégradation morphologique des cours d'eau, mettant en péril ses zones de frai.



Distribution

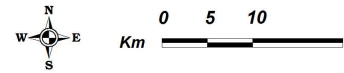


© SPN-DMPA/MNH

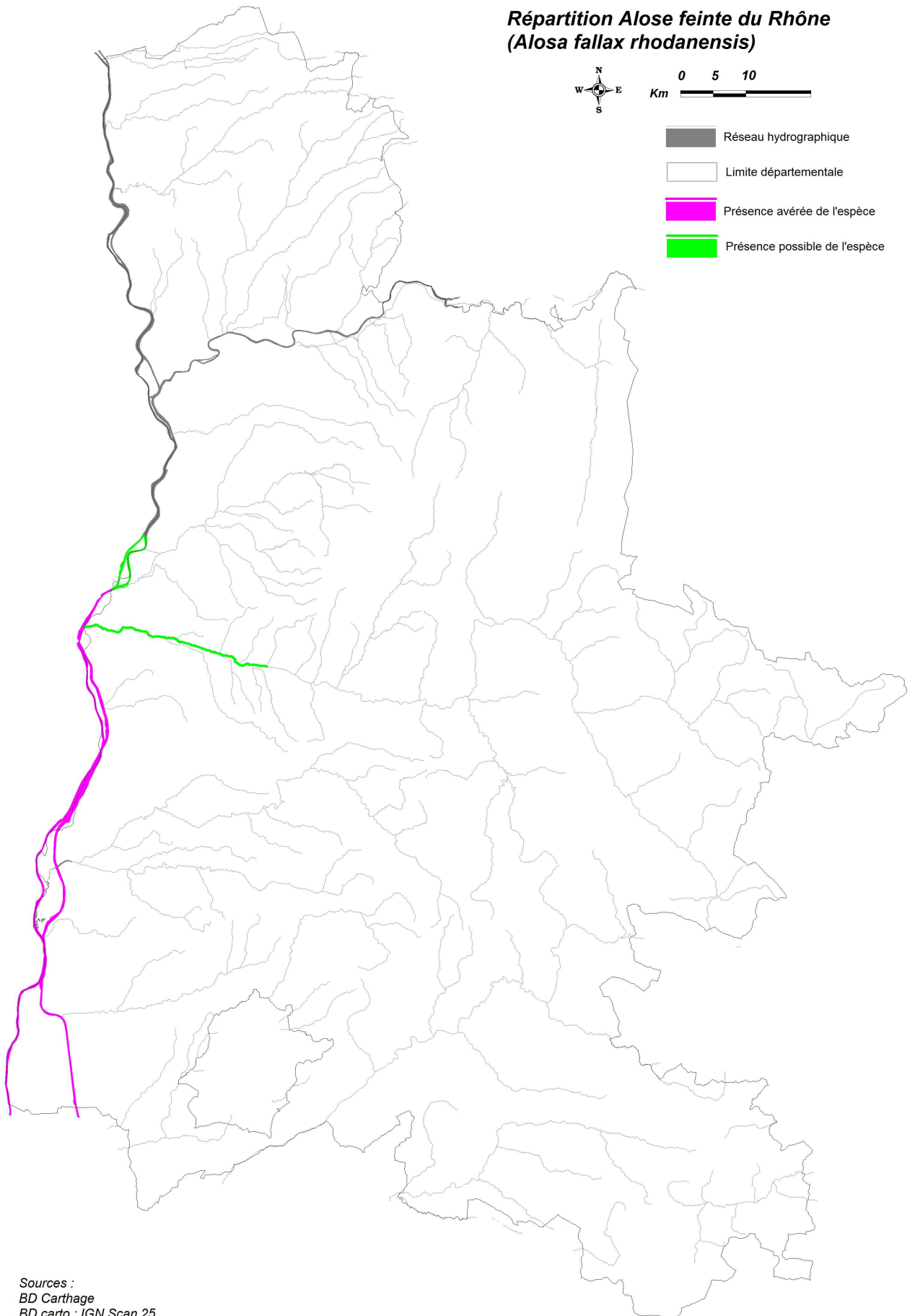
L'Alose feinte est encore présente significativement sur les côtes atlantiques des Iles britanniques (Pays de Galles et Irlande), en Allemagne (estuaire de l'Elbe), voire en mer Baltique, en France, au Portugal et au Maroc. Elle est la plus abondante sur les grands fleuves atlantiques français tels que la Loire, la Gironde, la Garonne, la Dordogne et dans quelques cours d'eau plus modestes.

L'Alose feinte du Rhône a vu sa population énormément régresser et ne fréquente plus aujourd'hui que la partie aval du fleuve Rhône, les parties aval également de quelques grands cours d'eau comme l'Aude, l'Hérault, le Vidourle, et le Tavignana (Corse). Sur le Rhône, la limite de répartition de l'espèce se situe au niveau des départements Drôme et Ardèche. Les principaux affluents du bas Rhône sont très peu colonisés, sauf sur les parties aval.

Répartition Alose feinte du Rhône
(*Alosa fallax rhodanensis*)



- Réseau hydrographique
- Limite départementale
- Présence avérée de l'espèce
- Présence possible de l'espèce



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

Répartition dans le département

C'est l'une des deux espèces de grands migrateurs que l'on retrouve sur le département avec l'Anguille (Cf. p 15), et la seule espèce migratrice anadrome (qui vit en mer et se reproduit en eau douce). Son aire de répartition « réelle » se situe sur le littoral méditerranéen, et le tracé cartographique de l'espèce sur le département de la Drôme correspond donc à ces zones de frayères, et montre un premier secteur représentant les zones « observées » de reproduction de l'Alose, et un deuxième les zones « potentiellement utilisées », à l'heure actuelle. Ces données sont issues du PLAGEPOMI 2010 - 2014. On la retrouve ainsi sur le Rhône, jusqu'à la confluence avec la rivière Drôme avec certitude, et elle est potentiellement présente jusqu'au barrage de Charmes-sur-Rhône et sur la Drôme aval.

Enjeux / Actions de préservation

Tout comme l'Anguille, de nombreuses actions sont réalisées notamment dans le cadre du PLAGEPOMI.

Les axes principaux d'actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- La reconquête des axes de migration : des actions sont menées sur l'amélioration de la continuité piscicole sur les obstacles, notamment par des systèmes de passes à poissons sur le vieux Rhône au niveau des barrages, des dispositifs favorisant la dévalaison, et l'optimisation du franchissement par les écluses. Des actions de restauration globale des milieux, notamment sur le qualitatif et la morphologie de cours d'eau sont indispensables pour offrir un potentiel de recrutement correct pour le frai de l'espèce, qui nécessite des conditions environnementales particulières. Le SDAGE a défini des Zones d'Actions Prioritaires (ZAP), cours d'eau sur lesquels les actions doivent être menées en priorité, notamment sur le franchissement et ciblant des ouvrages prioritaires. Sur le département, l'ensemble du linéaire du Rhône (Rhône canalisé et vieux Rhône) est concerné ainsi que l'aval de la rivière Drôme.
- La poursuite et le renforcement des suivis : ils sont indispensables pour connaître l'efficacité des aménagements réalisés et l'évolution des aires de migration de l'espèce.
- Le confortement des populations en place : il est primordial de maintenir les populations en place car elles sont fragiles et vulnérables, notamment par des actions de préservation et par des mesures réglementaires (classement des cours d'eau, bon état des cours d'eau, débits réservés, ...).

2.5. Cobitidés

Les Cobitidés sont apparus à la fin de l'Eocène, dans le Sud de la Chine avant de voyager durant l'Oligocène, le Miocène et le Pliocène jusqu'en Europe (*Cf. Annexe IV*).

Cette famille est composée de 28 genres, pour 236 espèces. Seulement 3 genres sont présents en France :

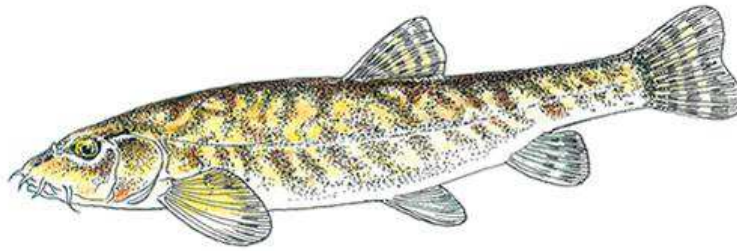
- Barbatula,
- Cobitis,
- Misgurnus.

Les caractéristiques de cette famille sont les suivantes :

- Un corps d'une forme fusiforme et allongé,
- Une bouche sub-terminale qui possède de 3 à 6 barbillons,
- De petits yeux,
- Une bouche infère et charnue,
- Une seule nageoire dorsale, sans rayon osseux,
- Des branchiospines situés sur un seul rang,
- Une épine simple ou bifide sous l'œil.

En Drôme, il n'y a que la loche franche (*Nemacheilus barbatulus*) qui circule dans nos eaux.

Loche franche (*Nemacheilus barbatulus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 7 cm, maximum 15 cm

Poids : moyen quelques grammes, maximum 30 g

Description physique : La loche possède un corps allongé et cylindrique, la bouche est entourée de 3 paires de barbillons. Elle est de couleur brun foncé, avec de nombreuses marbrures sombres.

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit de petites proies tels que les gammarès, les larves de différentes espèces et fouille les fonds pour trouver sa nourriture.

Reproduction : Elle pond ses œufs sur les graviers, les mousses et les plantes aquatiques. La reproduction se déroule entre Avril et Juin. La loche pond en moyenne 100 000 œufs en plusieurs fois dans une eau dont la température est comprise entre 12 et 14 °C. L'incubation dure environ 2 semaines.

Maturité sexuelle : entre 3 et 4 ans

Durée de vie : 7 ans

Ecologie

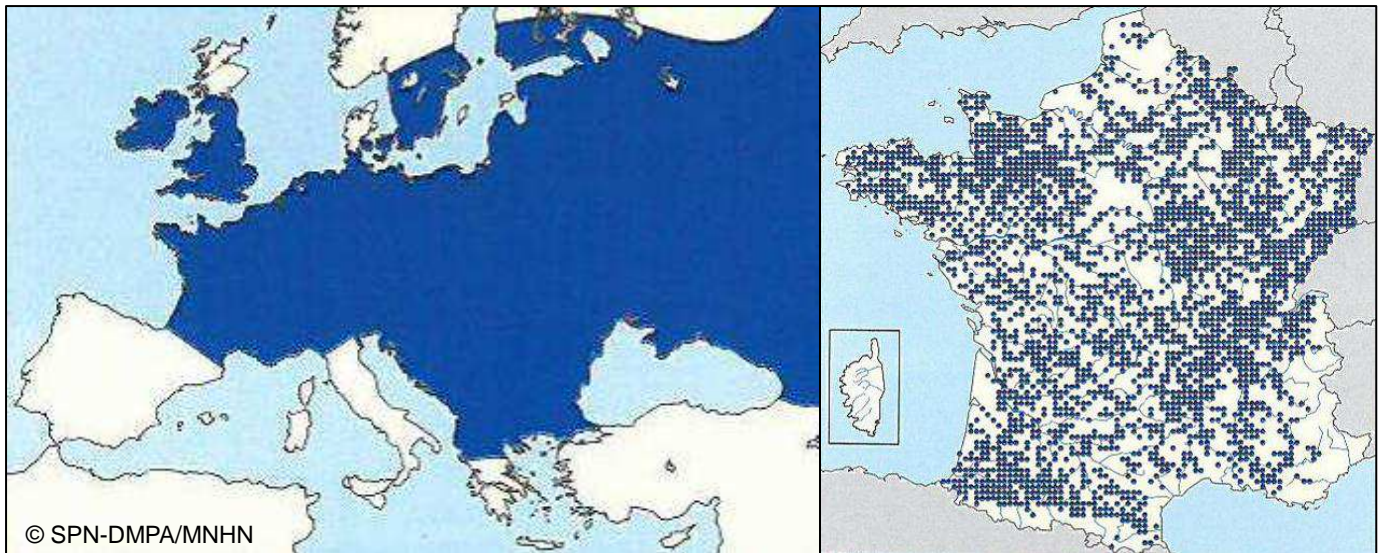
Habitat : Espèce benthique, la loche vit sur le fond les fonds des rivières et se dissimule sous les cailloux. Elle préfère les eaux claires et fraîches des petits cours d'eau.

Zonation piscicole : Zone à truite, zone à ombre et zone à barbeau.

Sensibilités : Aucune menace ne pèse sur l'espèce



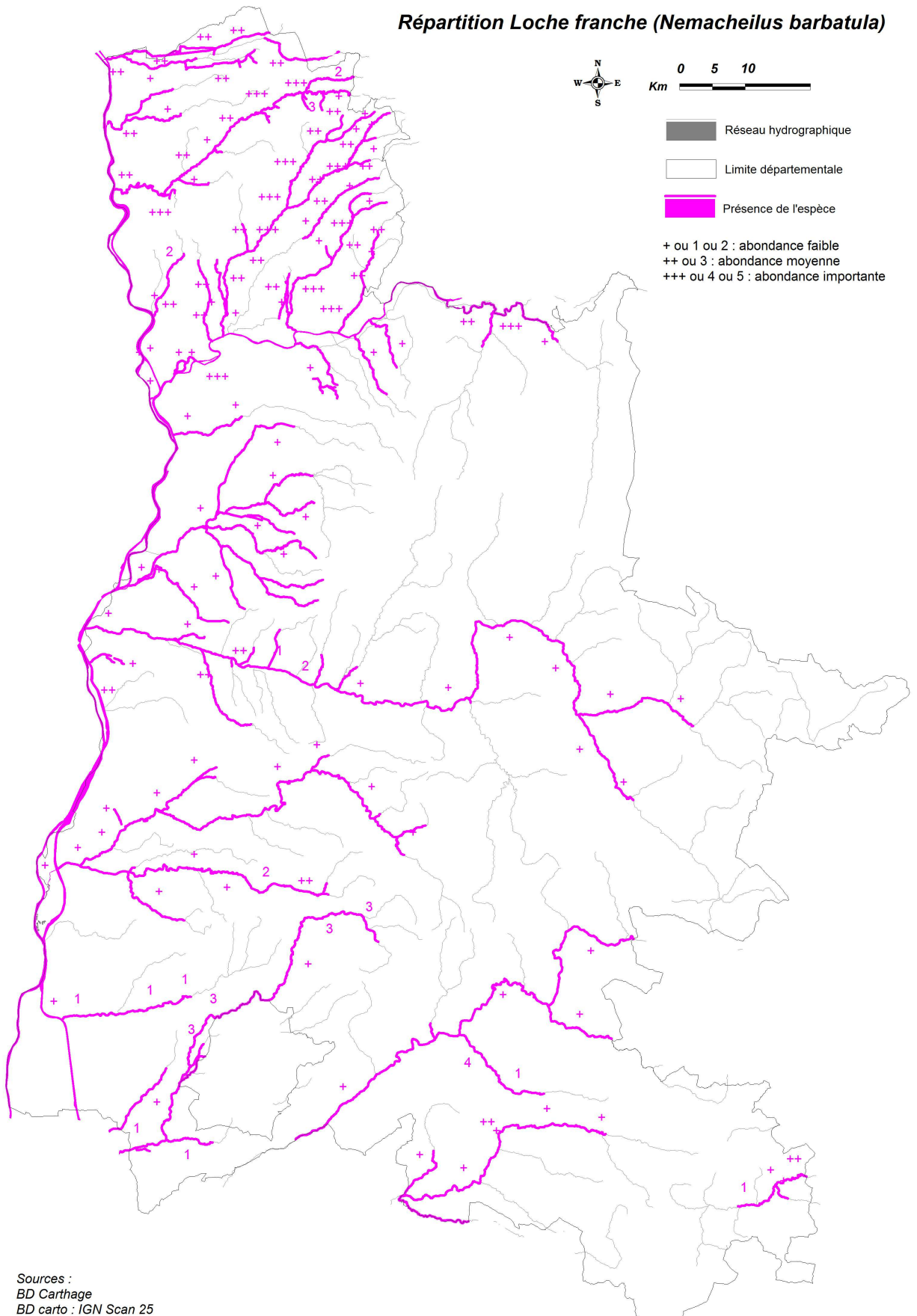
Distribution



En Europe, elle est présente dans les rivières et ruisseaux de tête de bassin versant et dans les lacs de moyenne altitude. Elle est absente de la péninsule ibérique, de presque toute l'Italie, de la Grèce et de l'Écosse.

On la retrouve sur tout le territoire national et sur tous types de milieux, sauf sur les petits ruisseaux caillouteux des zones à truite.

Répartition Loche franche (*Nemacheilus barbatula*)



Répartition dans le département

L'espèce est très répandue sur l'ensemble du département. De nombreux biotopes sont en effets favorables à son développement. Elle est cependant plus abondante sur la partie Nord du département.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la bonne oxygénation de l'eau.

2.6. Cottidés

Les Cottidés datent du Pléistocène, première glaciation quaternaire (*Cf. Annexe IV*). Cette famille est composée de 70 genres et de 300 espèces.

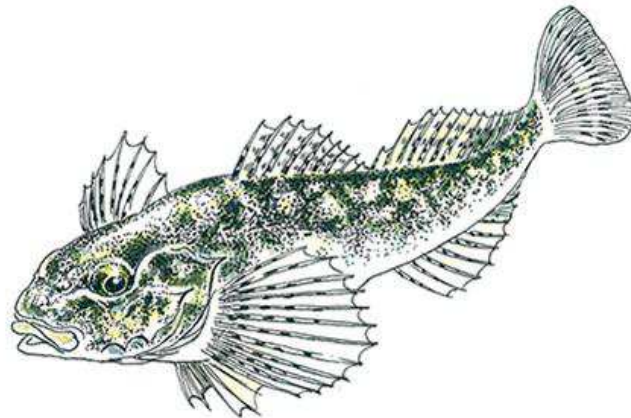
En France, seul un genre se trouve dans nos cours d'eau, pour 8 espèces.

Les représentants de cette famille ont en commun :

- Un corps trapu et conique,
- Une grosse tête aplatie armée d'épines sur le préopercule,
- Une vaste cavité buccale,
- La présence la plupart du temps de deux dorsales, celle se trouvant en avant est épineuse, celle située en arrière est souple,
- Une bouche garnie de nombreuses et fines dents,
- L'absence de vessie natatoire,
- Les mâles gardent les œufs dans des cavités.

Seul le chabot commun (*Cottus gobio*) est représenté dans le département.

Chabot (*Cottus gobio*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 10 cm, maximum 20 cm

Poids : moyen 10 g, maximum 80 g

Description physique : Le Chabot possède un corps allongé, cylindrique, d'apparence triangulaire. Ses deux nageoires dorsales sont basses et épineuses. La coloration va du brun jaunâtre marbré au brun foncé. Les nageoires pectorales sont arrondies en forme d'éventail et très développées.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit principalement de vers, de larves, et de petits alevins.

Reproduction : La reproduction se déroule entre Mars et Juin. La femelle pond en moyenne entre 100 et 1 000 œufs. C'est le mâle qui construit la frayère : il y invite plusieurs femelles à venir y déposer leur ovules, qu'il fécondera par la suite. Les œufs restent collés au plafond de son abri.

Pendant toute l'incubation, soit environ 3 semaines, il ventile et protège l'abri.

Maturité sexuelle : 2 ans

Durée de vie : 5 ans

Ecologie

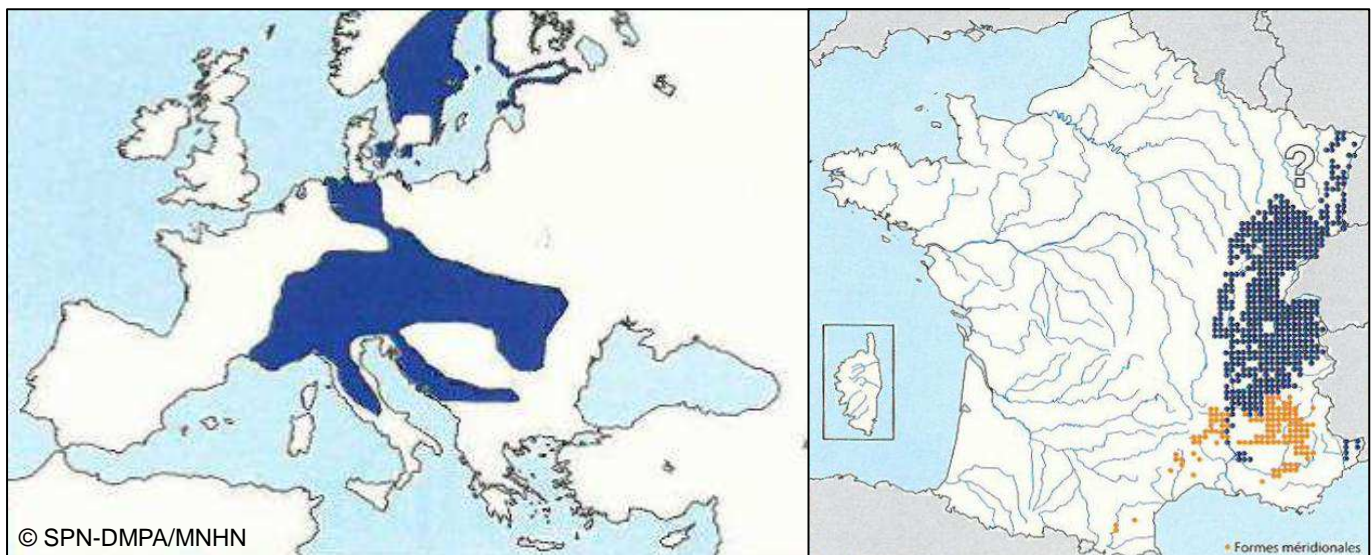
Habitat : Il vit dans les eaux fraîches et turbulentes, mais fréquente aussi les grands lacs alpins.

Zonation piscicole : Zone à truite et zone à ombre.

Sensibilités : L'espèce n'est pas menacée, mais elle est sensible à la pollution, au colmatage des fonds, aux pompages,...

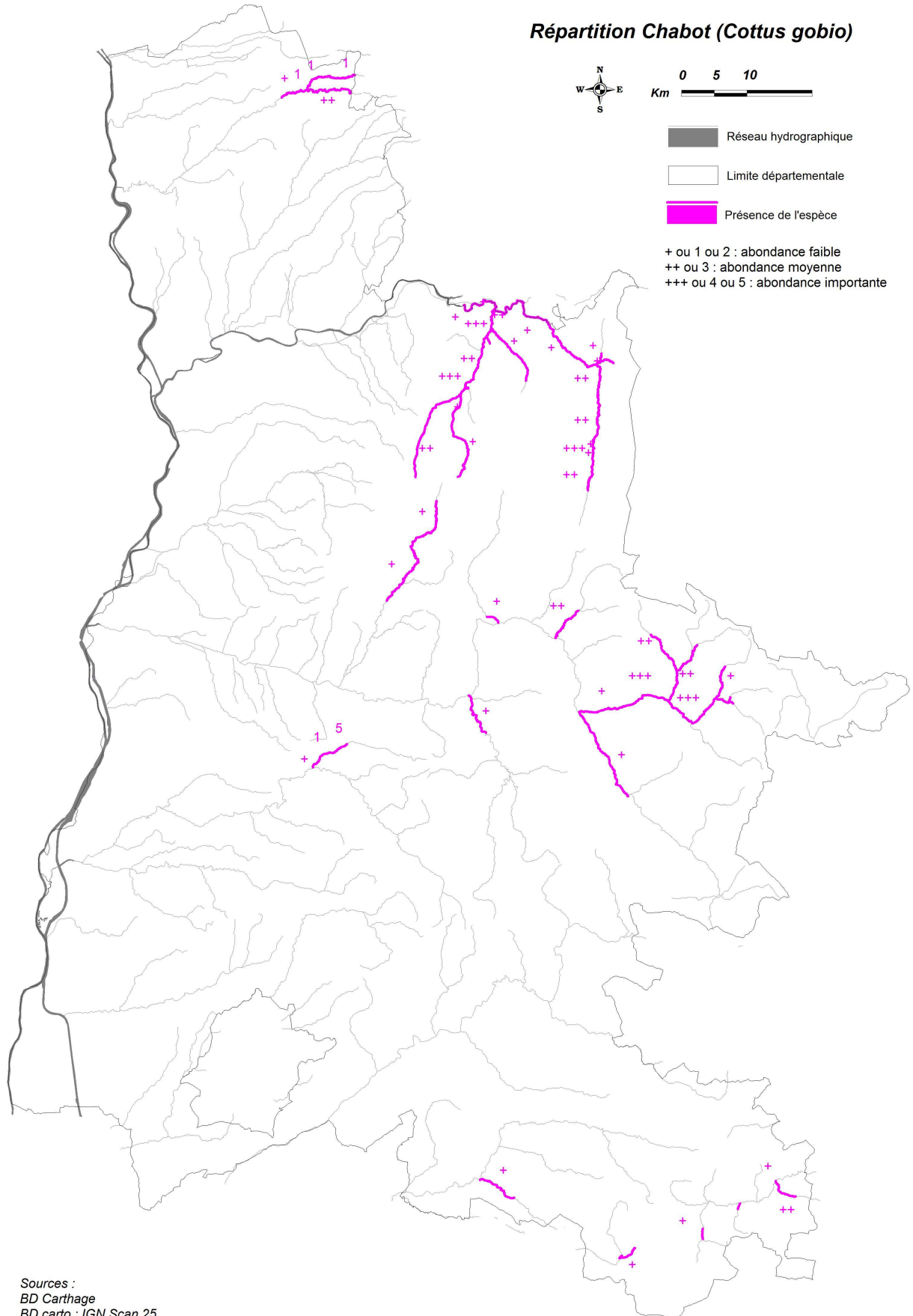


Distribution



Son aire de répartition est assez limitée : on le retrouve uniquement sur la partie médiane de l'Europe (de la Suède au nord de l'Italie et de la Roumanie à l'axe Rhin-Rhône). En France, on retrouve l'espèce sur le bassin du Rhin et sur le bassin hydrographique Rhône-Méditerranée, avec pour la partie la plus méridionale, des formes génétiques spécifiques adaptés au cours d'eau de type méditerranéen.

Répartition Chabot (*Cottus gobio*)



Répartition dans le département

L'espèce est assez peu répandue sur le département, néanmoins certaines populations sont absolument remarquables, telles que le Vercors (Vernaison et Lyonne), mais aussi la Vèbre amont,

Enjeux / Actions de préservation

Les actions doivent concerner la qualité physicochimique mais également la qualité du substrat. Ce poisson vit caché sous les blocs et gros galets, sur des zones dépourvues de colmatage.

2.7. Cyprinidés

Les Cyprinidés sont apparus courant du Crétacé dans le Sud-Est Asiatique. Mais c'est seulement à l'Oligocène que les premiers cyprinidés ont atteint l'Europe (*Cf. Annexe IV*).

Sur 2000 espèces dans le monde, on en recense 21 en France. Dans nos eaux, 17 genres de Cyprinidés sont présents :

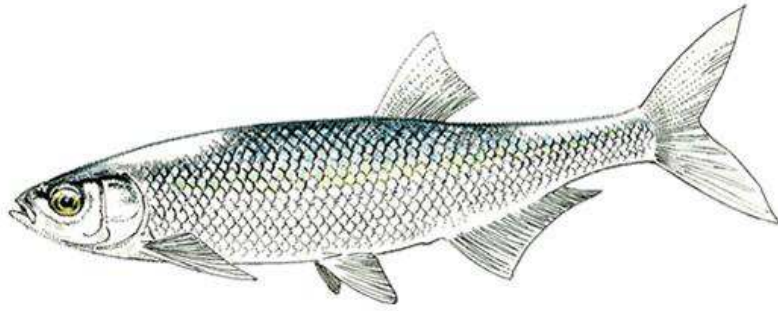
- Rhodeus,
- Gobio,
- Pseudorasbora,
- Barbus,
- Carassius,
- Cyprinus,
- Abramis,
- Alburnoides,
- Alburnus,
- Chondrostoma,
- Squalius,
- Leuciscus,
- Parachondrostoma,
- Phoxinus,
- Rutilus,
- Scardinius,
- Telestes,

Ces espèces ont toutes en commun les caractéristiques suivantes :

- Une bouche largement protractile,
- Une aptitude aux croisements entre espèces du même genre, ainsi que de genres différents,
- Les individus de grande taille ont une longue vie, tandis que les plus petits ont une vie très limitée,
- Une tête massive,
- Un corps écailleux,
- Une bouche peu fendue,
- Une nageoire dorsale possédant un fort aiguillon sur le premier rayon.

En Drôme, on ne compte pas moins de 21 représentants de la famille des cyprinidés, soit près de la moitié des espèces recensées.

Ablette (*Alburnus alburnus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 10 à 15 cm, maximum 25 cm

Poids : moyenne 50 g, maximum 250 g

Description physique : L'ablette a un corps mince et comprimé latéralement. Son dos est principalement de couleur bleu-vert, ses flancs sont argentés et son ventre est blanc. Sa bouche plutôt grande est orientée vers le haut et sa mâchoire inférieure dépasse légèrement de la supérieure. Sa nageoire caudale est plutôt allongée.

Biologie

Alimentation : L'ablette se nourrit principalement de petits mollusques, d'insectes, de vers, de crustacés et de débris végétaux. Elle constitue un maillon important dans la chaîne alimentaire des prédateurs. Cette espèce chasse principalement sa nourriture en surface.

Reproduction : Lors de la reproduction, qui se déroule d'Avril à Juillet, la femelle dépose ses œufs, en plusieurs fois, sur un fond de graviers, ou de plantes aquatiques, près des berges. La femelle expulse en moyenne 1000 à 2500 œufs par ponte. L'incubation est d'environ une semaine.

Maturité sexuelle : entre 1 et 4 ans

Durée de vie : 3 à 6 ans

Écologie

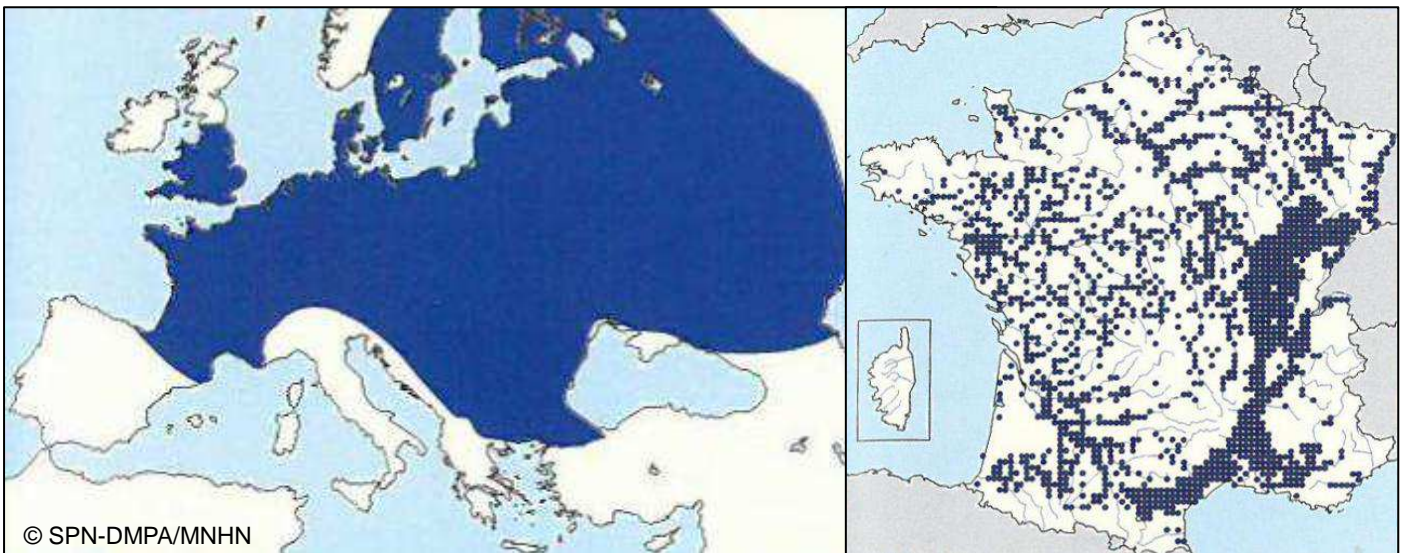
Habitat : Espèce grégaire, pouvant former des bancs très importants, l'ablette vit principalement dans les eaux lentes, les canaux ou les lacs. Elle évolue principalement en surface pour se nourrir.

Zonation piscicole : Zone à barbeau et zone à brème.

Sensibilités : L'ablette n'a aucune mesure de protection. Elle se reproduit facilement, et est plutôt tolérante à la pollution et aux températures élevées. Les seules menaces pesant sur elle sont les prédateurs.

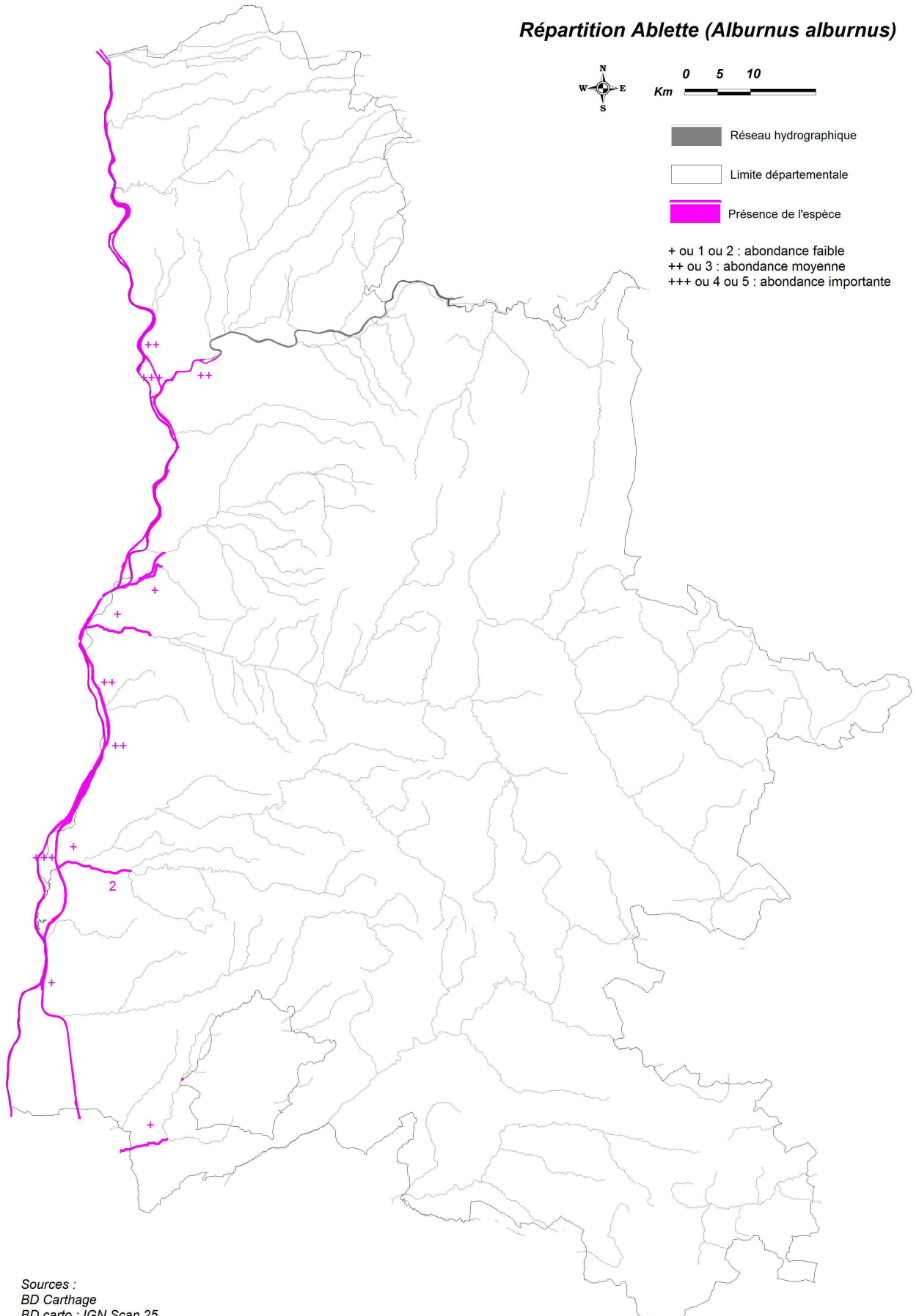


Distribution



L'ablette est largement distribuée en Europe (à l'exception de la Norvège) et également dans la partie occidentale de l'Asie (jusqu'à l'Oural). Elle a été introduite dans divers pays dont l'Espagne, le Portugal et Chypre à partir des années 1970-80. En France, l'espèce est très répandue.

Répartition Ablette (*Alburnus alburnus*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

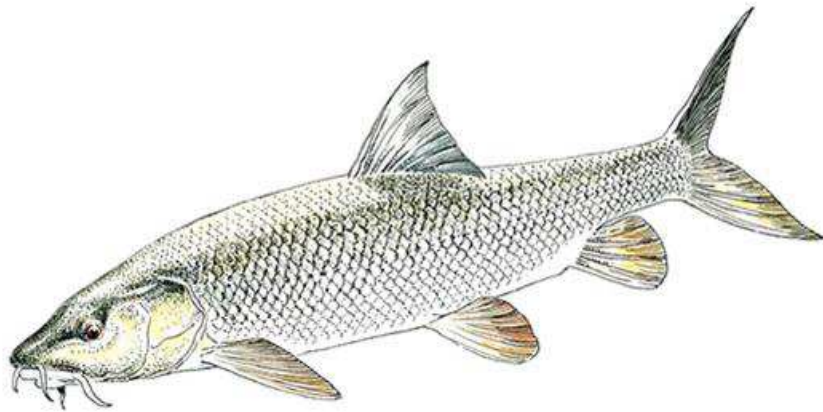
Répartition dans le département

On retrouve l'espèce sur les cours d'eau à grand débit, à savoir le Rhône, l'Isère et la partie aval de la Drôme, le Lez, l'Eygues, l'Ouvèze, et la Véore. Elle peut parfois remonter quelques petits cours d'eau à certaines périodes notamment l'hiver. On la retrouve par exemple sur l'Ozon aval (affluent de la Véore).

Enjeux / Actions de préservation

Il n'existe pas véritablement d'actions sur cette espèce. Cependant, celle-ci nécessite de débits conséquents et apprécie les zones courantes. Les actions entreprises sur le milieu doivent donc favoriser des débits conséquents (limiter les prélèvements, limiter les effets des retenues d'eau, etc ...).

Barbeau commun (*Barbus fluviatilis*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 50 cm, maximum 1 m

Poids : moyen 1,5 kg, maximum 12 kg

Description physique : Le barbeau a un corps allongé, plutôt fusiforme. Sa bouche est nettement placée en position inférieure de la tête. La lèvre supérieure possède quatre barbillons. Le plus long rayon de la nageoire dorsale est ossifié et dentelé.

Biologie

Alimentation : Le barbeau se nourrit essentiellement d'invertébrés, et de plus ou moins grosses autres proies (écrevisses, vers, larves, alevins, œufs, poissons,...).

Reproduction : Elle se situe entre Avril et Juillet. La femelle expulse en moyenne 12500 œufs/kg, qui adhèrent aux galets, cailloux, graviers et autres sédiments grossiers. Les mâles passent ensuite afin de féconder les œufs. L'incubation dure entre 10 et 15 jours.

Maturité sexuelle : 4 à 5 ans

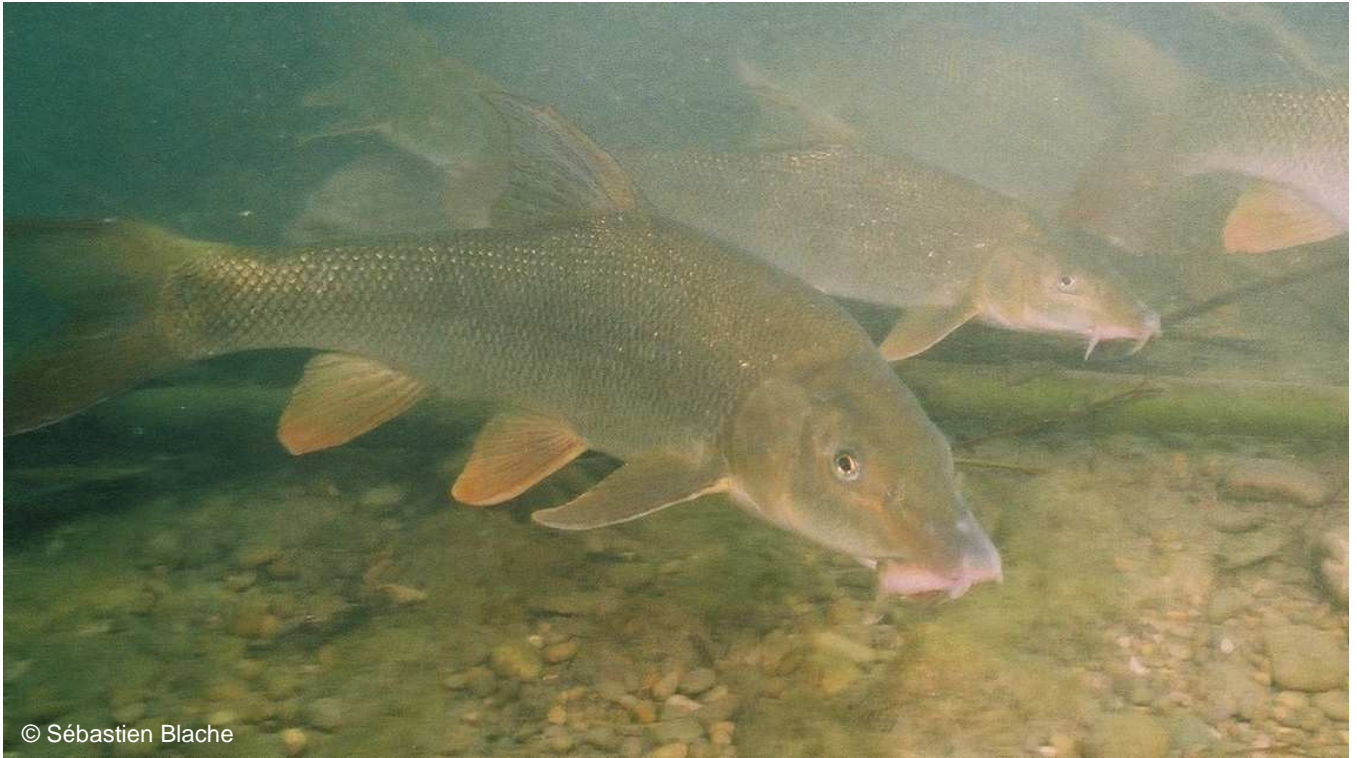
Durée de vie : 25 ans

Ecologie

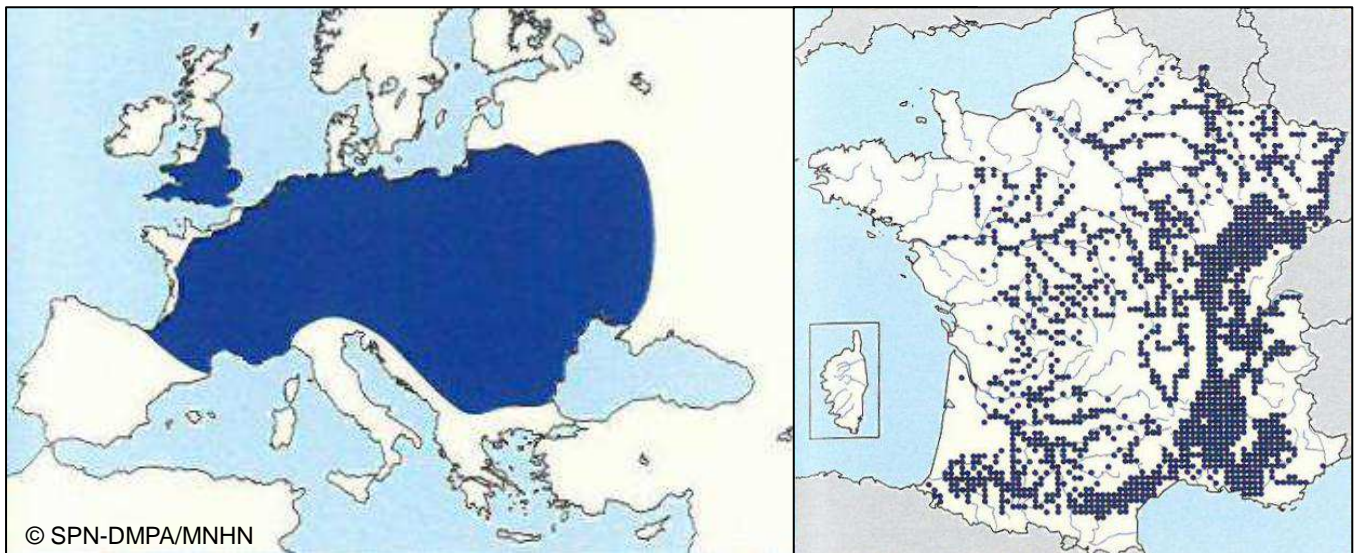
Habitat : Espèce grégaire, le barbeau vit dans les eaux courantes et larges principalement dans les milieux caillouteux, afin de trouver sa nourriture.

Zonation piscicole : Zone à barbeau.

Sensibilités : Ce n'est pas une espèce menacée, étant rependue assez largement sur le territoire et peu sensible aux pollutions.

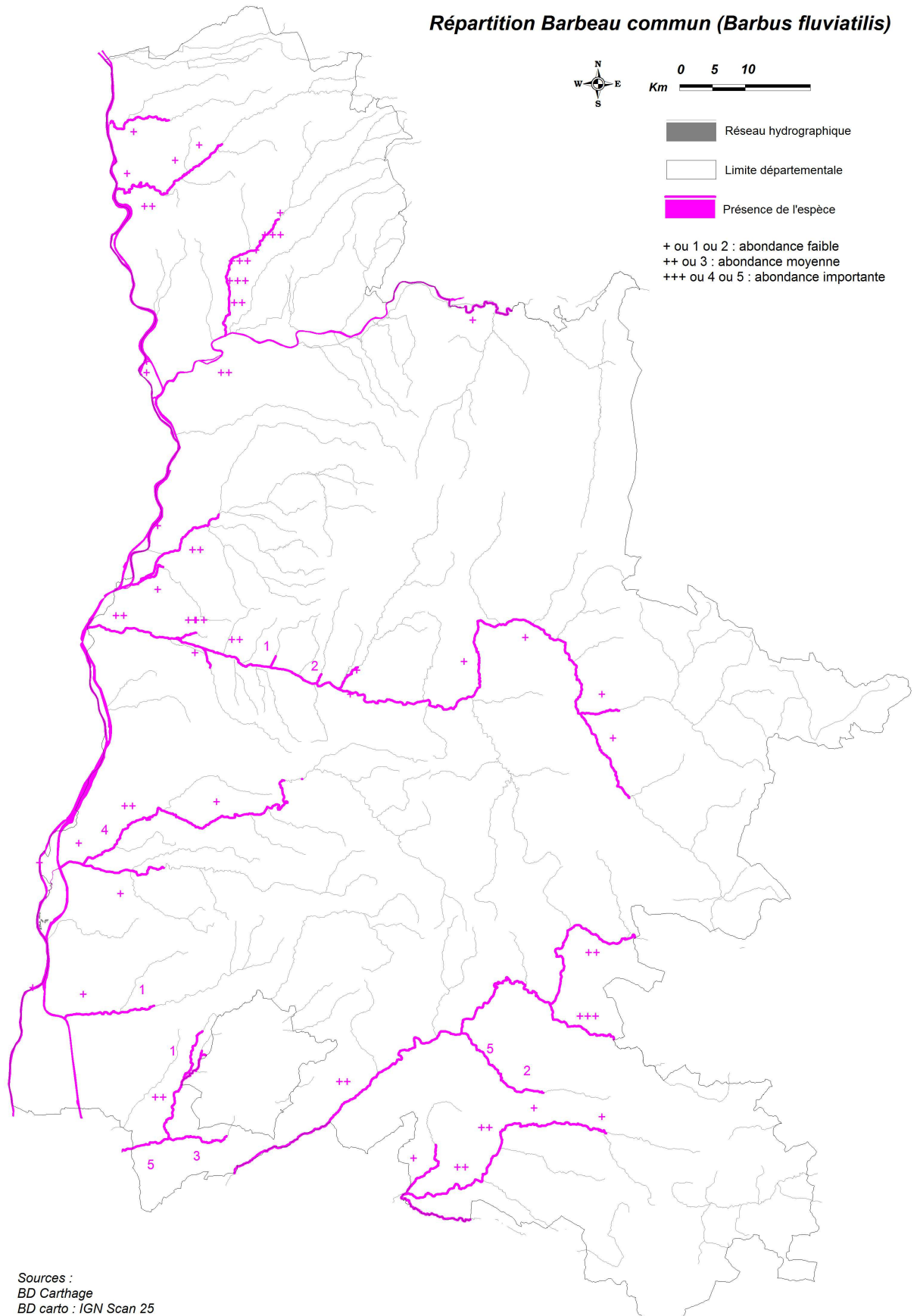


Distribution



Le barbeau commun est bien présent en Europe, à l'exclusion des péninsules italienne, grecque et ibérienne. En France, le barbeau commun est présent sur presque tout le territoire à l'exception de la Bretagne, et plus globalement des cours d'eau situés à proximité de la côte Atlantique, exception faite des Pyrénées.

Répartition Barbeau commun (*Barbus fluviatilis*)



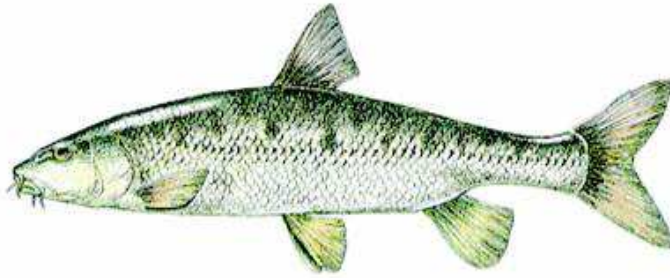
Répartition dans le département

Espèce assez répandue dans le département, il colonise en effet les cours d'eau à grand débit, mais s'adapte également à de plus petits milieux. On le retrouve abondamment sur le Rhône, l'Isère, le Lez, l'Eygues, l'Oule, l'Ouvèze, la Drôme, la Galaure.

Enjeux / Actions de préservation

Il n'existe pas vraiment d'actions sur cette espèce, si ce n'est qu'il colonise les eaux de faible profondeur avec des débits conséquents et des fonds constitués de gros galets pour sa reproduction. L'enjeu pour cette espèce est donc la préservation des zones courantes (limiter les prélèvements, limiter les effets des retenues d'eau), une bonne gestion géomorphologique.

Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 15 cm, maximum 30 cm

Poids : moyen 50 g, maximum 200 g

Description physique : De forme trapue, le barbeau méridional possède de nombreuses marbrures sur tout le corps. Il a une ligne latérale bien visible à l'œil nu. Sa nageoire anale rejoint la caudale. Il est pourvu de quatre barbillons. Le plus long rayon de la nageoire dorsale est ossifié mais non dentelé, ce qui le différencie du barbeau fluviatile.

Biologie

Alimentation : Le barbeau méridional est une espèce benthique, il se nourrit donc principalement d'animaux de fond tels que les larves, vers, crustacés, mollusques,...

Reproduction : L'espèce se reproduit entre Mai et Juillet, sur des bancs de gravier, à des températures comprises entre 14 et 19 °C. Il opère de la même façon que le barbeau fluviatile pour se reproduire, c'est pourquoi on peut trouver des hybrides des deux espèces, même si cette espèce se retrouve plus sur la zone amont des cours d'eau, secteurs aux eaux plus fraîches. La femelle expulse plusieurs milliers d'œufs, par pontes fractionnées. La période d'incubation n'est pas connue, mais elle dépend de la température (degrés*jours).

Maturité sexuelle : 3 ans

Durée de vie : 10 à 12 ans

Ecologie

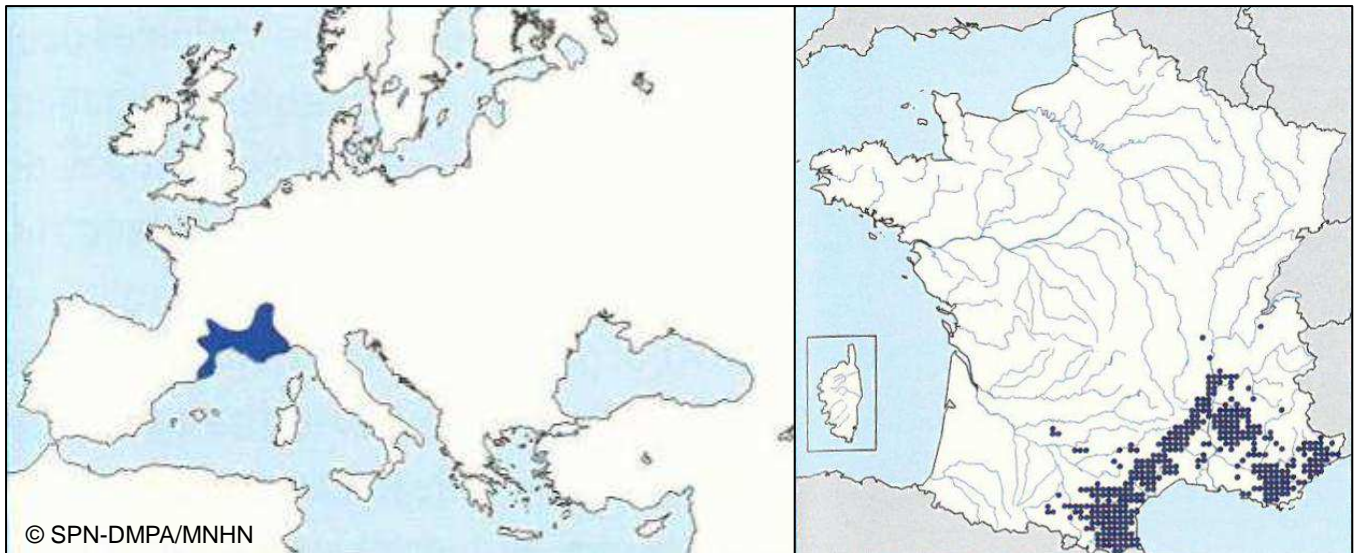
Habitat : Espèce grégaire, le barbeau méridional va principalement vivre en eau fraîche et oxygénée, mais il peut également survivre dans des milieux plus contraignants.

Zonation piscicole : Zone a truite et zone à ombre.

Sensibilités: Cette espèce n'est pas menacée à proprement parler, mais l'espèce est sensible aux aménagements effectués dans les cours d'eau.

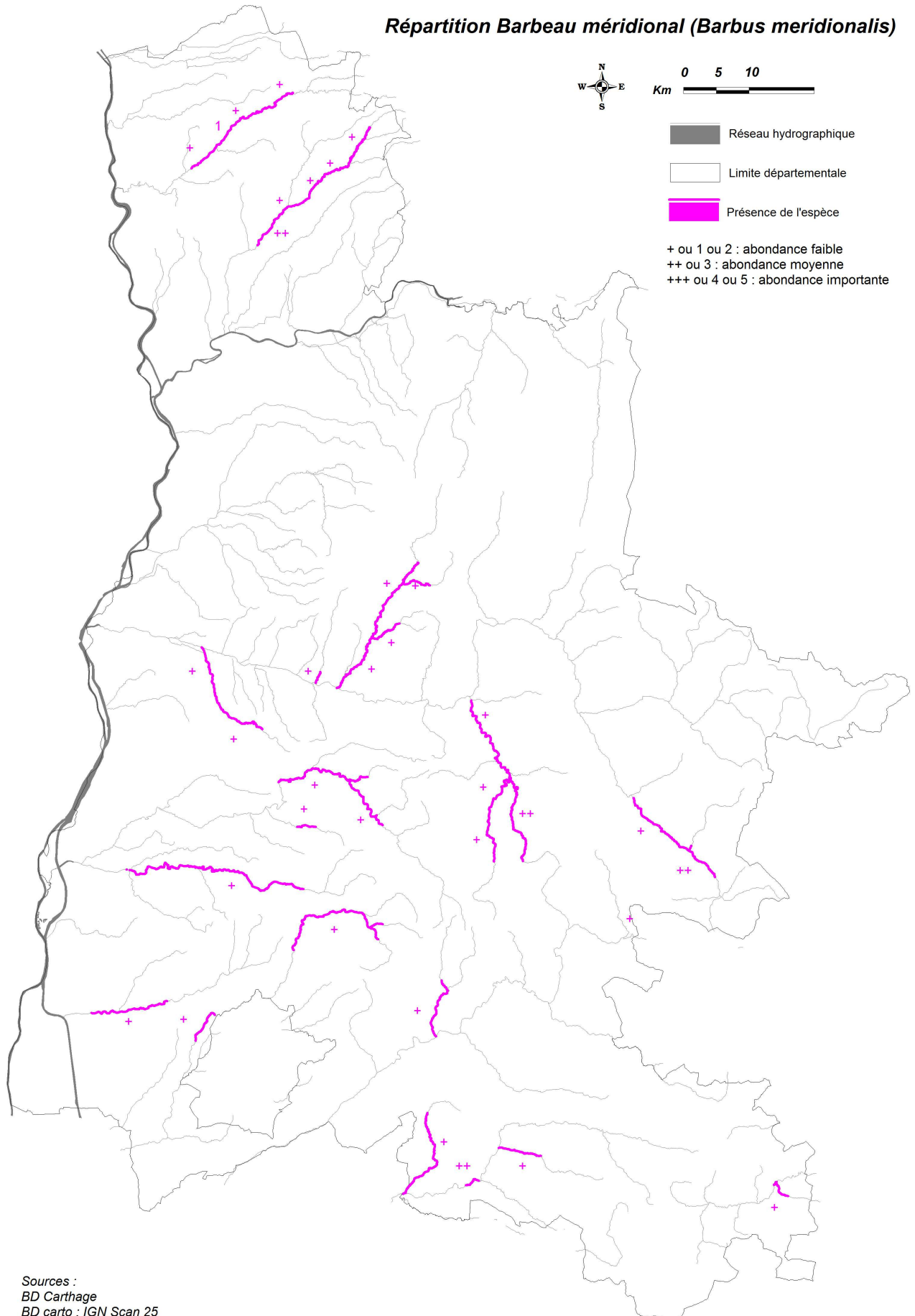


Distribution



L'aire de répartition du barbeau méridional est très localisée : on le trouve uniquement dans le Sud-Est de la France et au Nord-Est de l'Espagne.

Répartition Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

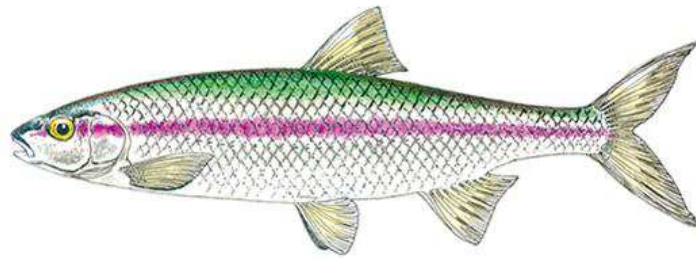
Répartition dans le département

Il est parfois difficile de déterminer précisément la limite aval de répartition de cette espèce. En effet, il s'hybride avec le barbeau fluviatile. On le retrouve de façon très sporadique sur le département, mais avec parfois des populations très denses. Espèce typique des milieux méditerranéens, on le retrouve tout de même sur le bassin de la Galaure (limite Nord de l'aire de distribution de l'espèce) et sur le bassin de l'Herbasse.

Enjeux / Actions de préservation

Les enjeux pour la préservation de cette espèce sont la lutte contre les pollutions diverses, la restauration morphologique des cours d'eau et surtout la restauration de la continuité écologique. Le barbeau méridional affectionne les secteurs « préservés » de toute intervention humaine, et est plus abondant sur les zones riches en habitats « naturels » type embâcles. Ces populations ont également tendance à se cloisonner, d'où l'importance des actions à mener sur l'effacement des ouvrages faisant obstacle à la continuité piscicole.

Blageon (*Leuciscus soufia*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 12 cm, maximum 20 cm

Poids : moyen 20 g, maximum 100 g

Description physique : Le blageon a un corps fuselé, comprimé et plutôt mince, avec un museau arrondi. Il a de grandes nageoires disproportionnées par rapport au corps. Il se reconnaît principalement par sa large bande violacée qui marque les flancs de l'œil jusqu'à la nageoire caudale.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit de proies diverses : invertébrés de toute nature mais aussi d'algues et de diatomées. La compétition alimentaire est vive au sein d'un groupe de blageons.

Reproduction : Les géniteurs se reproduisent au mois de Juin dans des eaux plutôt courantes, sur fond de graviers. La femelle pond entre 3 000 et 8 000 œufs qu'elle déposera dans les eaux peu profondes, ou vers les berges. L'incubation dure une quinzaine de jours.

Age de maturité sexuelle : environ 3 ans

Durée de vie : 10 à 15 ans

Ecologie

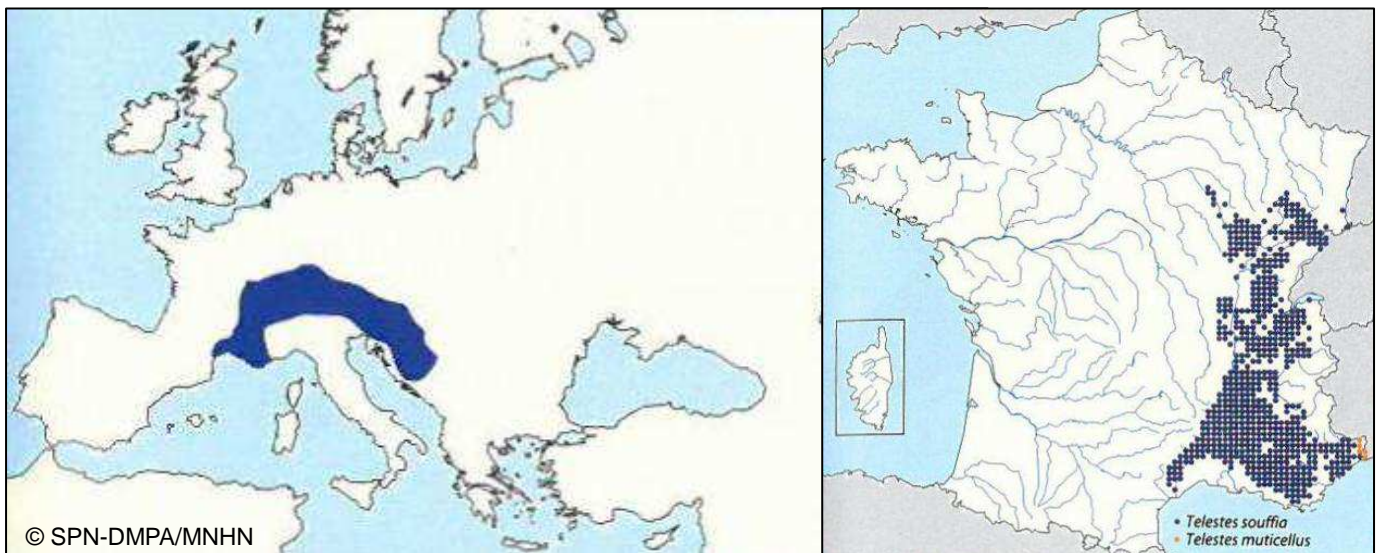
Habitat : Cette espèce est grégaire et vit en bancs parfois importants. Il fréquente principalement les eaux claires et plutôt courantes, avec des fonds constitués de galets et de graviers.

Zonation piscicole : Zone à ombre.

Sensibilités : L'espèce est quelque peu menacée en France. Il est sensible à la dégradation de la qualité de l'eau, et est exigeant sur l'oxygénation de l'eau.



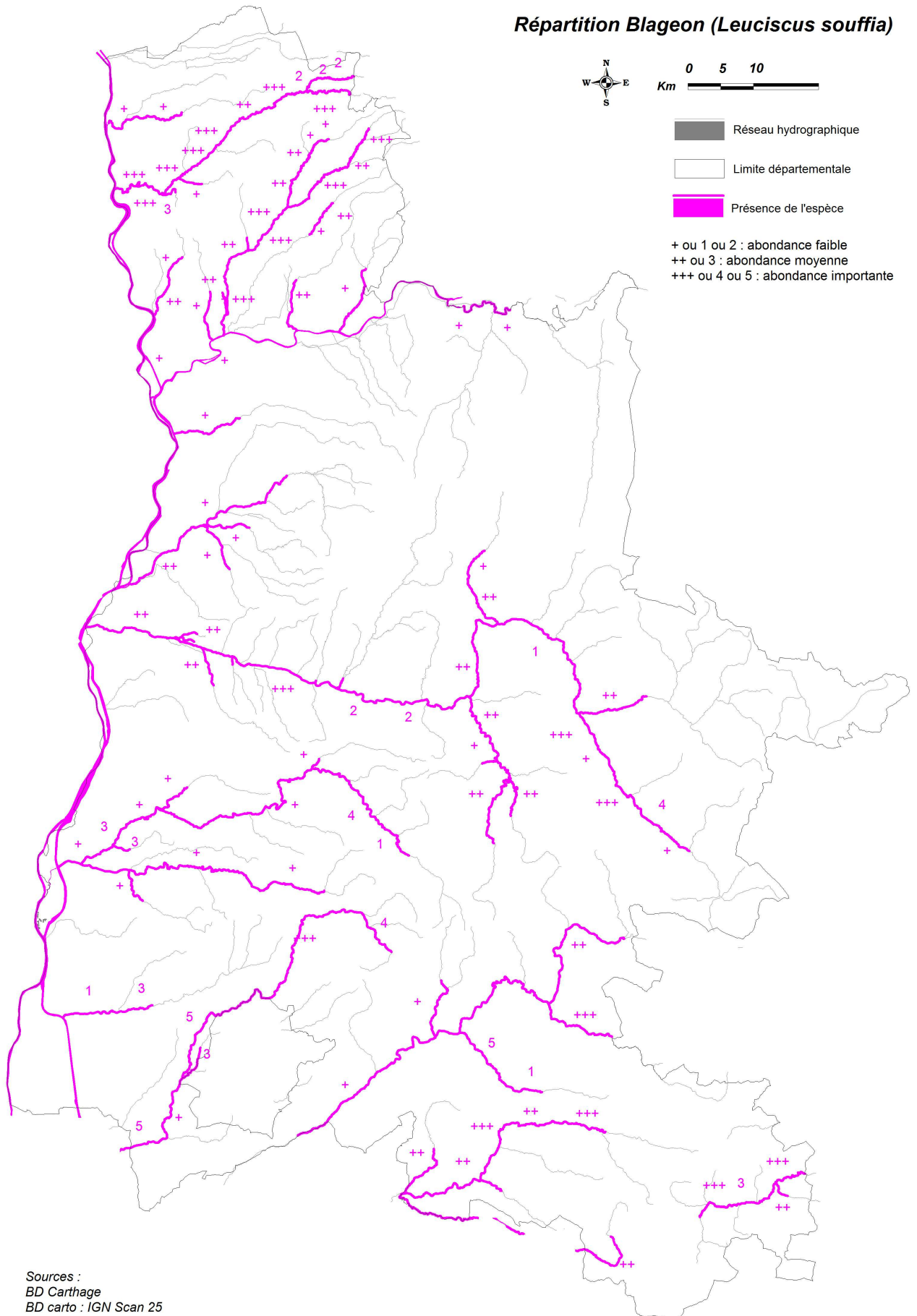
Distribution



En Europe, sa répartition est centrée sur les Alpes. Originnaire du bassin du Danube, il est répandu vers l'Italie et la Côte Dalmate.

En France, il est présent dans les bassins versants du Rhône où il est assez abondant, et sur le bassin versant du Rhin à son entrée en France ou sa présence est sporadique. On le retrouve également dans l'Hérault et le bassin de l'Aube. Il est absent de la Corse. En Suisse, il est assez rare et isolé géographiquement.

Répartition Blageon (*Leuciscus souffia*)



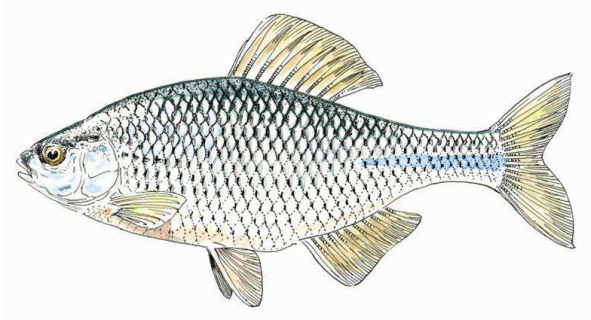
Répartition dans le département

Cette espèce patrimoniale est assez répandue sur l'ensemble du département, néanmoins les indices d'abondances sont parfois beaucoup plus faibles qu'ils ne devraient l'être.

Enjeux / Actions de préservation

Les actions sur le milieu doivent être orientées vers la préservation de la ressource en eau, la lutte contre les pollutions diverses, la diversification des habitats, l'effacement des ouvrages faisant obstacle à la libre circulation piscicole, et pouvant créer un ralentissement des vitesses d'écoulements.

Bouvière (*Rhodeus cericeus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 5-6 cm, maximum 9 cm

Poids : moyen 10 g, maximum 20g

Description physique : Le corps de la Bouvière est comprimé latéralement, bossu, presque ovale. Il possède des écailles assez grandes, avec le dos de couleur gris-vert, les flancs sont gris à reflets argentés marqués d'une bande bleutée.

Biologie

Alimentation : La Bouvière se nourrit principalement de phytoplancton, de plantes aquatiques et de petits vers.

Reproduction : La période de reproduction se situe entre Avril et Août, dans des eaux de 15 à 21 °C. La Bouvière se reproduit seulement en présence de moules d'eau douce, les anodonte. Les couleurs du mâle s'intensifient (vert-bleu sur le dos et rouge sur le ventre). La femelle dépose ses œufs à l'intérieur de l'anodonte grâce à un petit tube de ponte (ovipositeur). La semence que le mâle relâche à proximité est aspiré par l'anodonte, les œufs sont alors fécondés. Ils sont alors protégés et oxygénés par les courants de filtration de la moule. Chaque moule peut contenir jusqu'à 15 œufs.

La bouvière pond entre 40 et 100 œufs au total.

L'incubation dure 2 à 3 semaines.

Maturité sexuelle : 1 an

Durée de vie : 2 à 5 ans

Ecologie

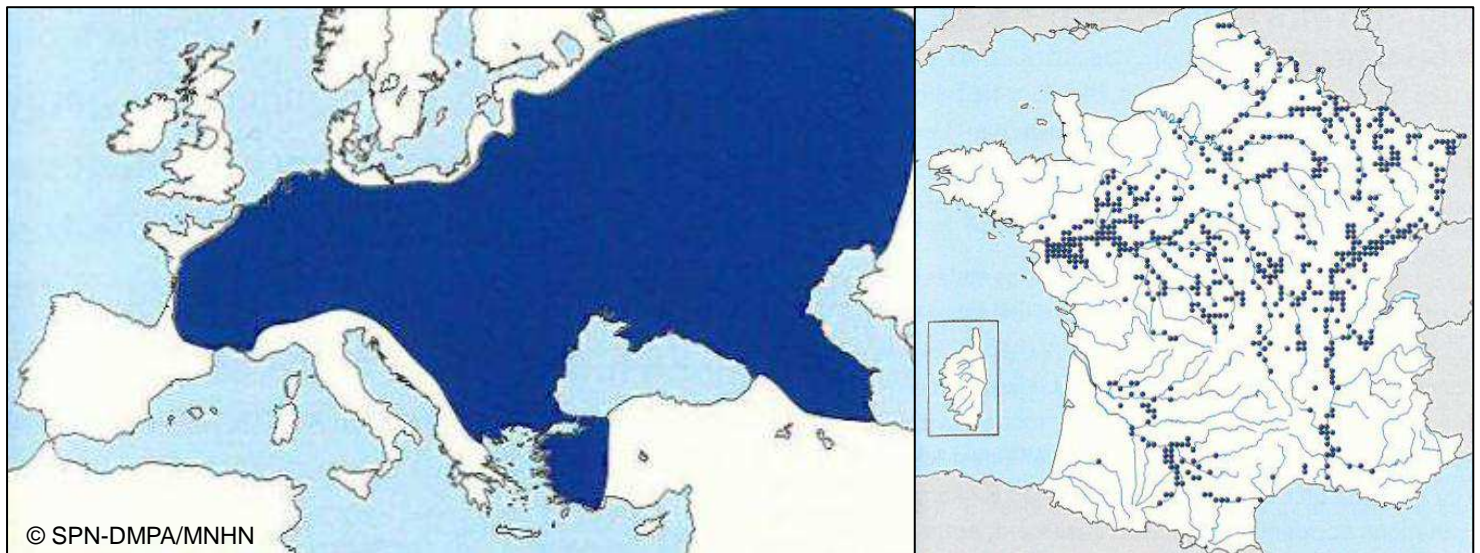
Habitat : Espèce grégaire, la bouvière vit sur les zones d'eau calmes, tel que les étangs, les lacs, de préférence dans les eaux claires et peu profondes.

Zonation piscicole : Zone à brème.

Sensibilités : Sa raréfaction suit celle des unionidés, sensibles au colmatage des fonds et aux pollutions chimiques.



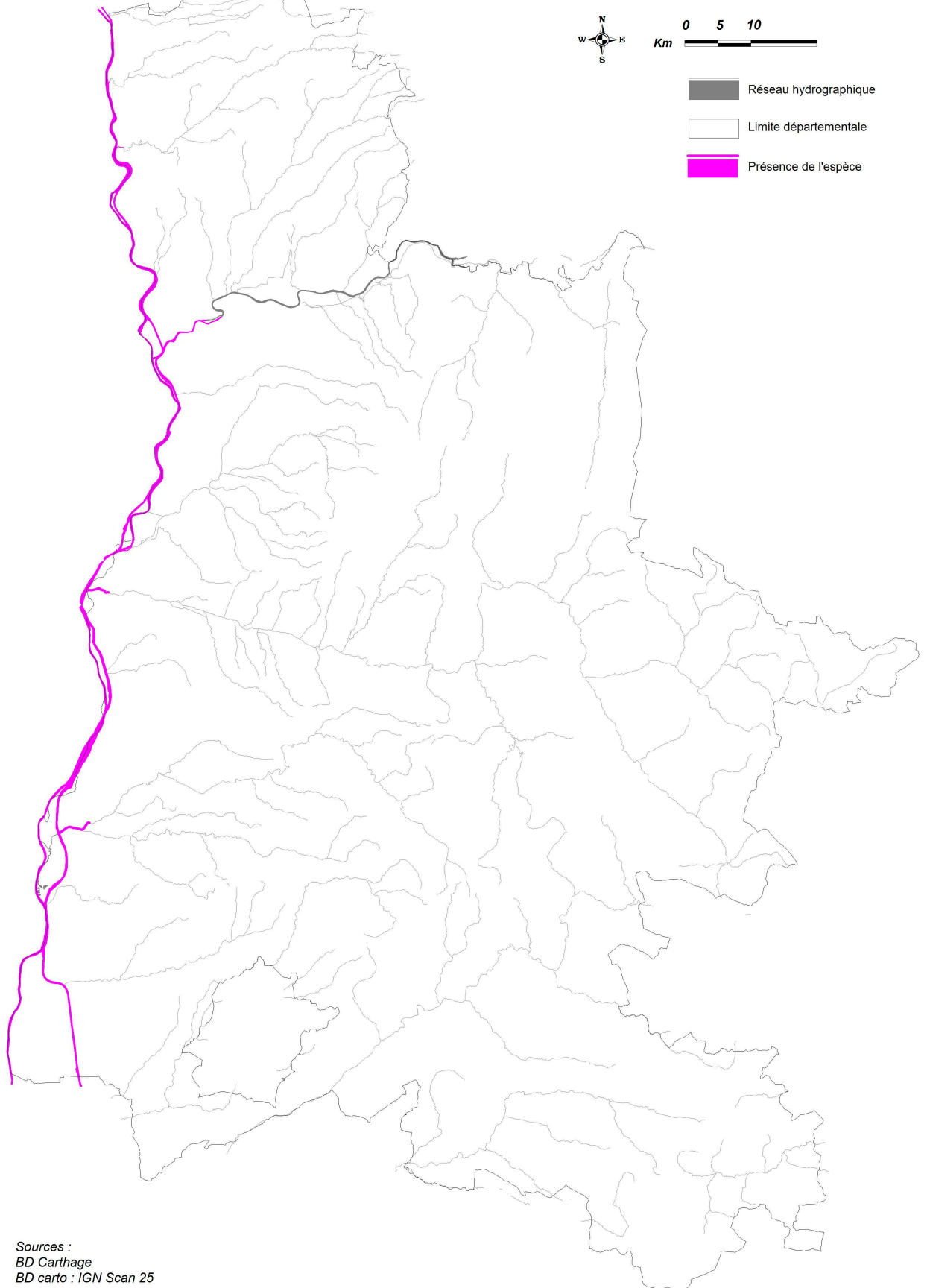
Distribution



La Bouvière est présente au Centre et à l'Est de l'Europe et au Nord de l'Asie mineure.

En France, cette espèce est surtout répandue dans le quart Nord-Est, la vallée de la Loire et la vallée du Rhône. Elle reste cependant absente de la plus part des fleuves côtiers de la Manche à la Méditerranée. Elle ne serait autochtone que dans les bassins de la Seine et du Rhin.

Répartition Bouvière (*Rhodeus sericeus*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

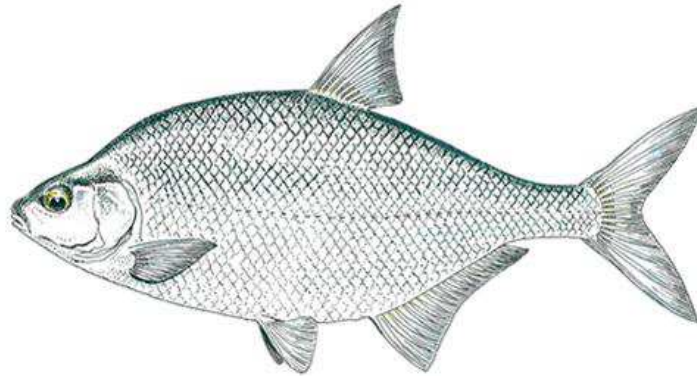
Répartition dans le département

On la retrouve sur l'ensemble du linéaire du Rhône, dans les lones et contre canaux et au niveau des confluences des grands cours d'eau.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce réside principalement dans sa capacité à se reproduire. Son mode de reproduction unique en fait une espèce vulnérable. La préservation des milieux favorable à l'anodonte est donc une priorité : les actions à mener sur les milieux doivent donc s'orienter vers la lutte contre les pollutions diverses ainsi que la lutte contre le colmatage des fonds.

Brème bordelière (*Blicca Bjoerkna*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 15-20 cm, maximum 35 cm

Poids : moyen 200 à 300 g, maximum 500 g

Description physique : La brème bordelière a un corps plat, haut, comprimé latéralement. Son flanc est gris, et son ventre plus blanc. La bouche est protractile.

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit principalement de petits mollusques, de larves, et de débris végétaux. Elle récupère sa nourriture en fouillant dans le sol.

Reproduction : La reproduction se déroule entre Mai et Juin, à des températures comprises entre 16 et 25 °C.

La femelle pond en moyenne entre 8 000 et 15 000 ovules.

L'incubation dure de 10 à 15 jours.

Maturité sexuelle : entre 2 et 4 ans

Durée de vie : environ 10 ans

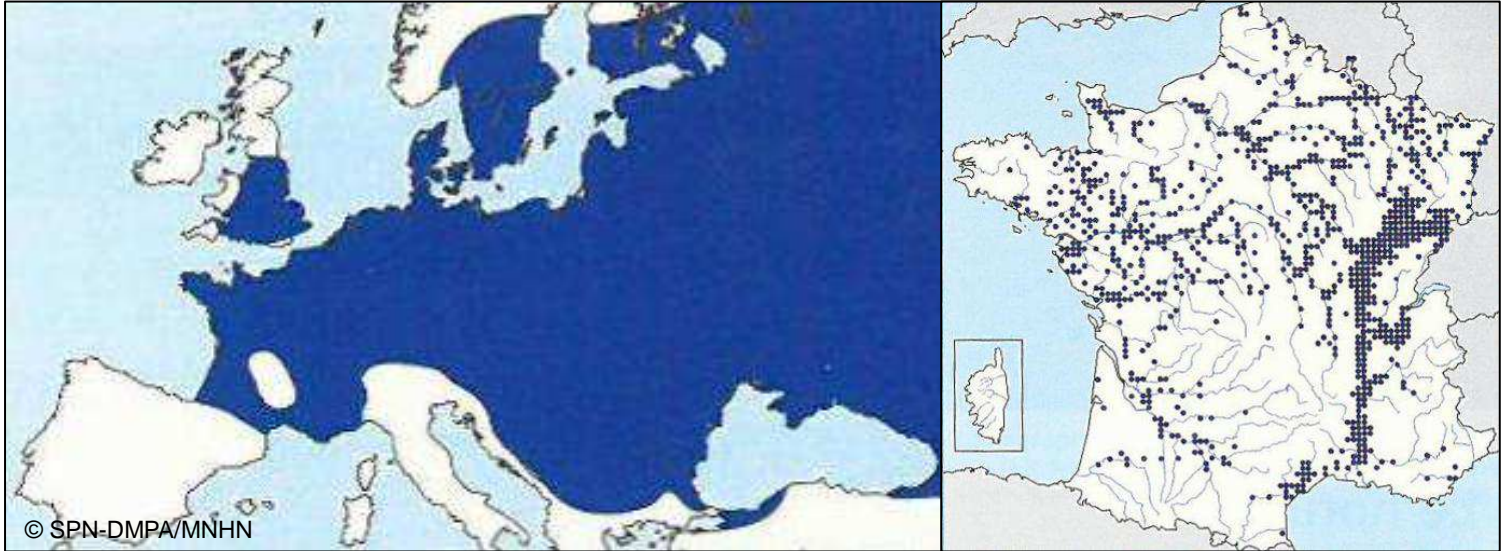
Ecologie

Habitat : Espèce grégaire, la Brème bordelière vit dans les cours moyens et inférieurs des grandes rivières, ainsi que dans les lacs, ou les bras morts.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

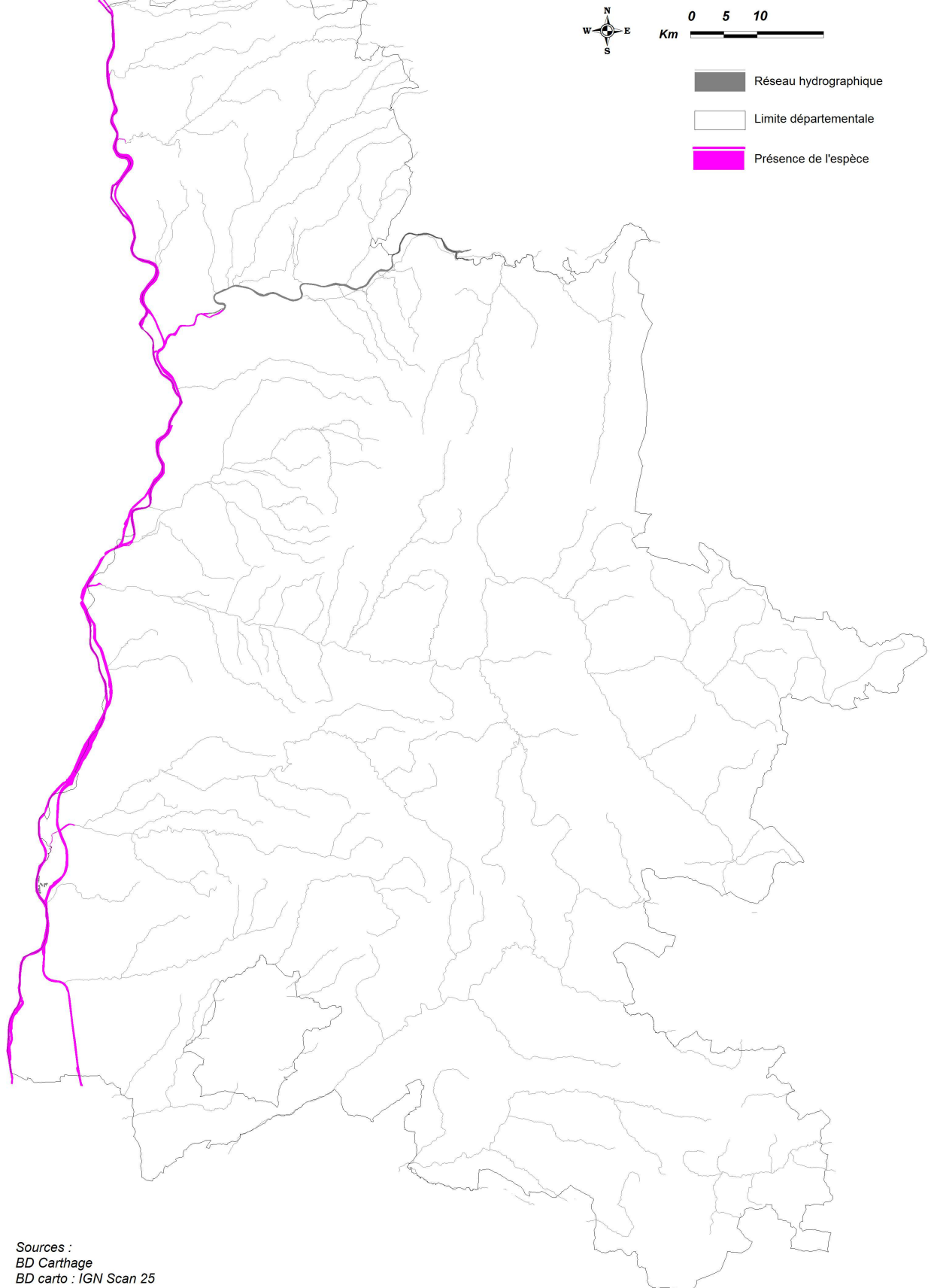
Sensibilités : Cette espèce plutôt polluo-tolérante n'est pas menacée.

Distribution



La brème bordelière est très largement distribuée en Europe sur les zones de plaine, principalement sur la partie Centrale et Orientale. On la retrouve du Nord de l'Europe aux Alpes et le Nord des Pyrénées. Elle est cependant absente des zones de montagne et des régions chaudes (Espagne, sud de l'Italie, ouest de la Grèce). Elle est rare dans la Garonne et en Bretagne.

Répartition Brème bordelière (*Blicca bjoerkna*)



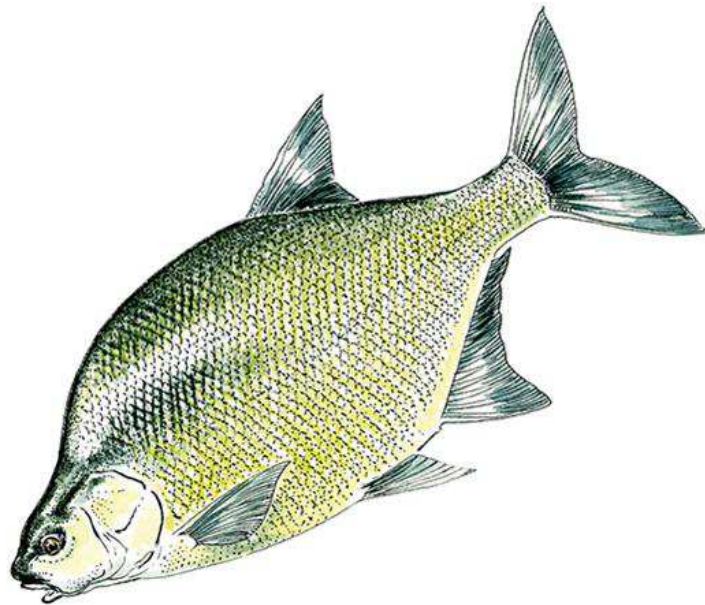
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par l'hydrologie lenticule du Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Brème commune (*Abramis brama*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 25-50 cm, maximum 80 cm

Poids : moyen 1 kg, maximum 6 kg

Description physique : La brème commune a un corps haut, plat et comprimé latéralement. De couleur brunâtre voir grisâtre, ses flancs sont en revanche plus clairs. La bouche est largement protractile. Elle se différencie de la brème bordelière par sa taille, plus importante, et par le rapport taille de l'œil/ distance œil-bouche. Chez la brème commune, la taille de l'œil est inférieure à la distance œil-bouche, inversement chez la brème bordelière.

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit de petits crustacés, de mollusques et de plantes en fouillant le sol. Les plus gros spécimens peuvent également se nourrir d'alevins.

Reproduction : La température idéale de reproduction se situe entre 15 et 20°C. La brème migre peu avant de se reproduire afin de trouver l'endroit idéal. La reproduction se passe généralement entre Mai et Juin, la femelle pond alors entre 50 000 et 150 000 ovules. Les œufs, collés aux plantes éclosent au bout de 3 à 12 jours.

Maturité sexuelle : entre 3 et 4 ans

Durée de vie : entre 10 et 20 ans

Ecologie

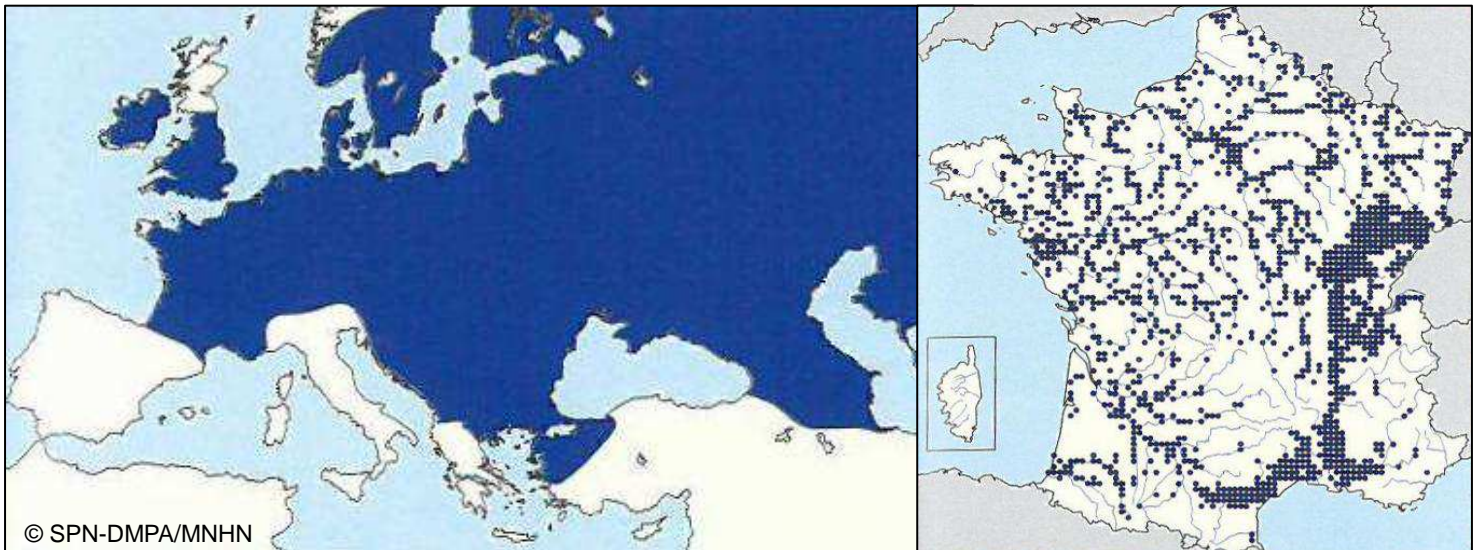
Habitat : Espèce grégaire, elle vit dans les parties inférieures des grands cours d'eau.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Cette espèce, plutôt polluo-tolérante n'est pas menacée.

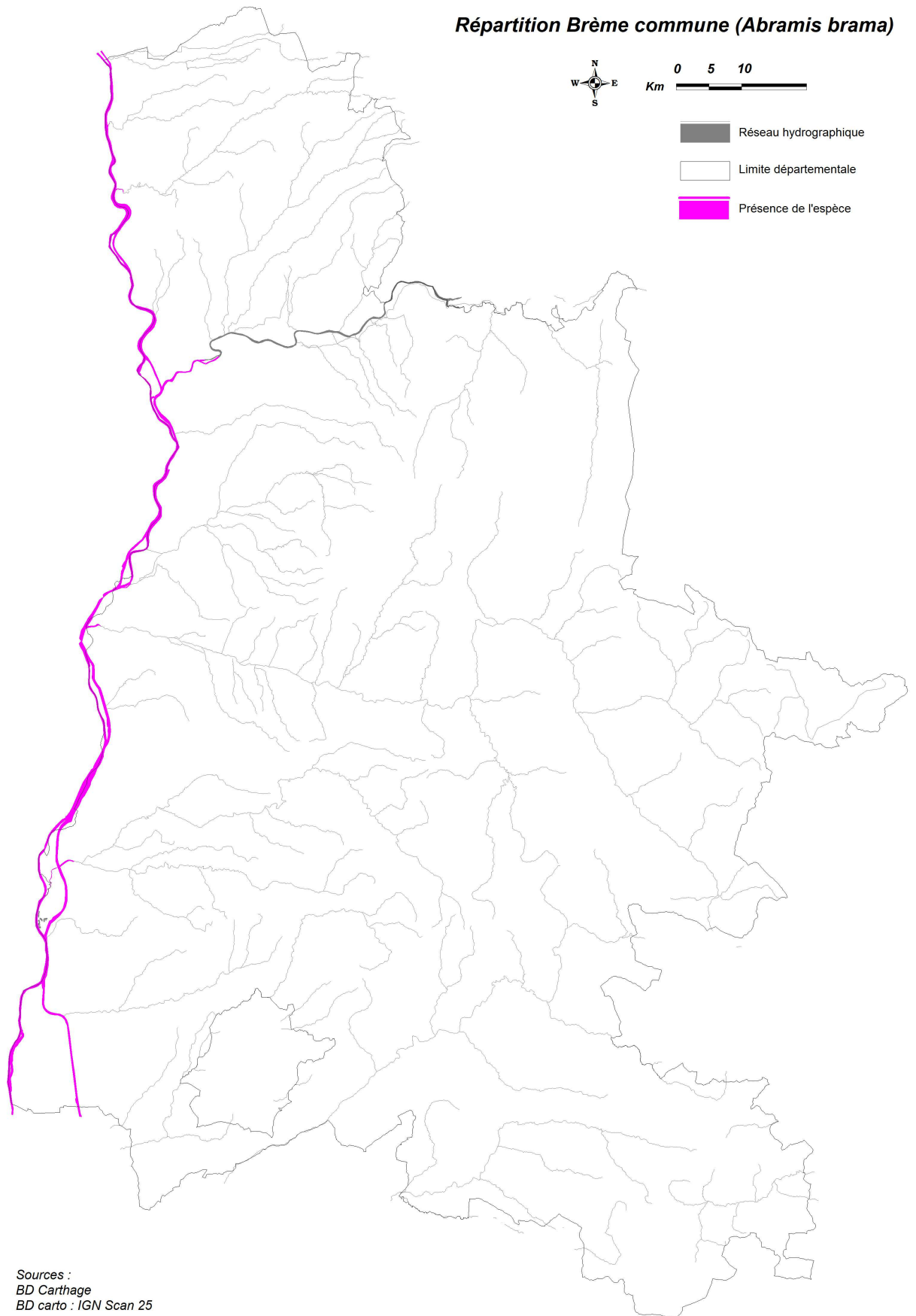


Distribution



Tout comme la Brème bordelière, la Brème commune est très largement distribuée en Europe sur les zones de plaine, principalement sur la partie Centrale et Orientale. On la retrouve du Nord de l'Europe aux Alpes et le Nord des Pyrénées. Elle est cependant absente des zones de montagne et des régions chaudes (Espagne, sud de l'Italie, ouest de la Grèce).

Répartition Brème commune (*Abramis brama*)



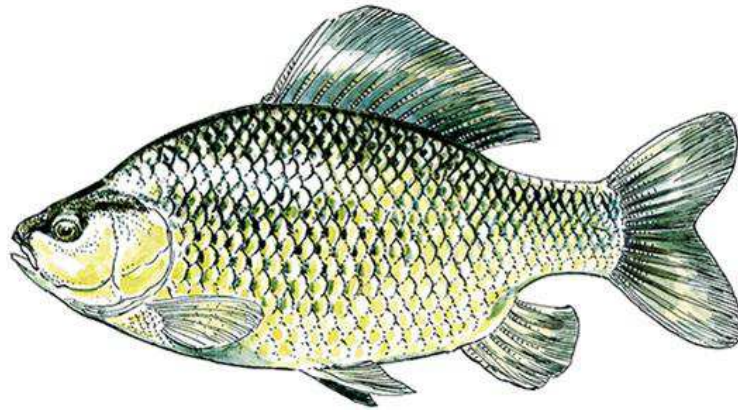
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par l'hydrologie lenticule du Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Carassin (*Carassius* sp.)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 20 cm, maximum 40 cm

Poids : moyen 500 g, maximum 2 kg

Description physique : Le carassin est un petit poisson au corps trapu et aplati. Sa nageoire dorsale est longue et dentelée sur le premier rayon épineux. Il existe plusieurs espèces de carassins : le carassin commun (*Carassius carassius*), le carassin doré ou poisson rouge (*Carassius auratus*) et le carassin argenté (*Carassius gibelio*). Le carassin commun est plutôt de couleur brune.

Biologie

Alimentation : Le carassin est omnivore, mais se nourrit principalement de végétaux.

Reproduction : La reproduction se passe lorsque l'eau atteint les 18°C, elle débute en Mai-Juin et peut s'étendre sur 4 mois.

La femelle pond en moyenne entre 30 000 et 80 000 œufs, déposés dans la végétation aquatique.

L'incubation dure environ une semaine.

Maturité sexuelle : entre 2 et 3 ans

Durée de vie : 10 ans

Ecologie

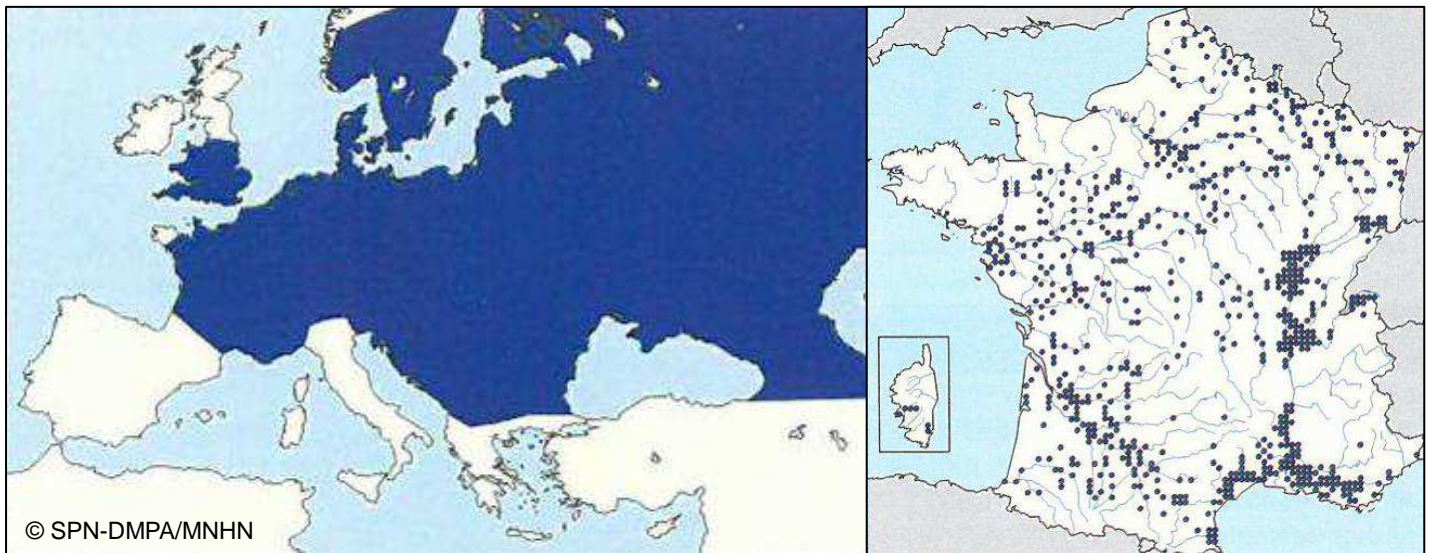
Habitat : Espèce grégaire, il vit en dans les eaux calmes, ou les bras morts des cours d'eau. Il supporte des milieux où la température est élevée et un taux d'oxygène dissous faible.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Aucune menace spécifique sur cette espèce polluo-tolérante.



Distribution






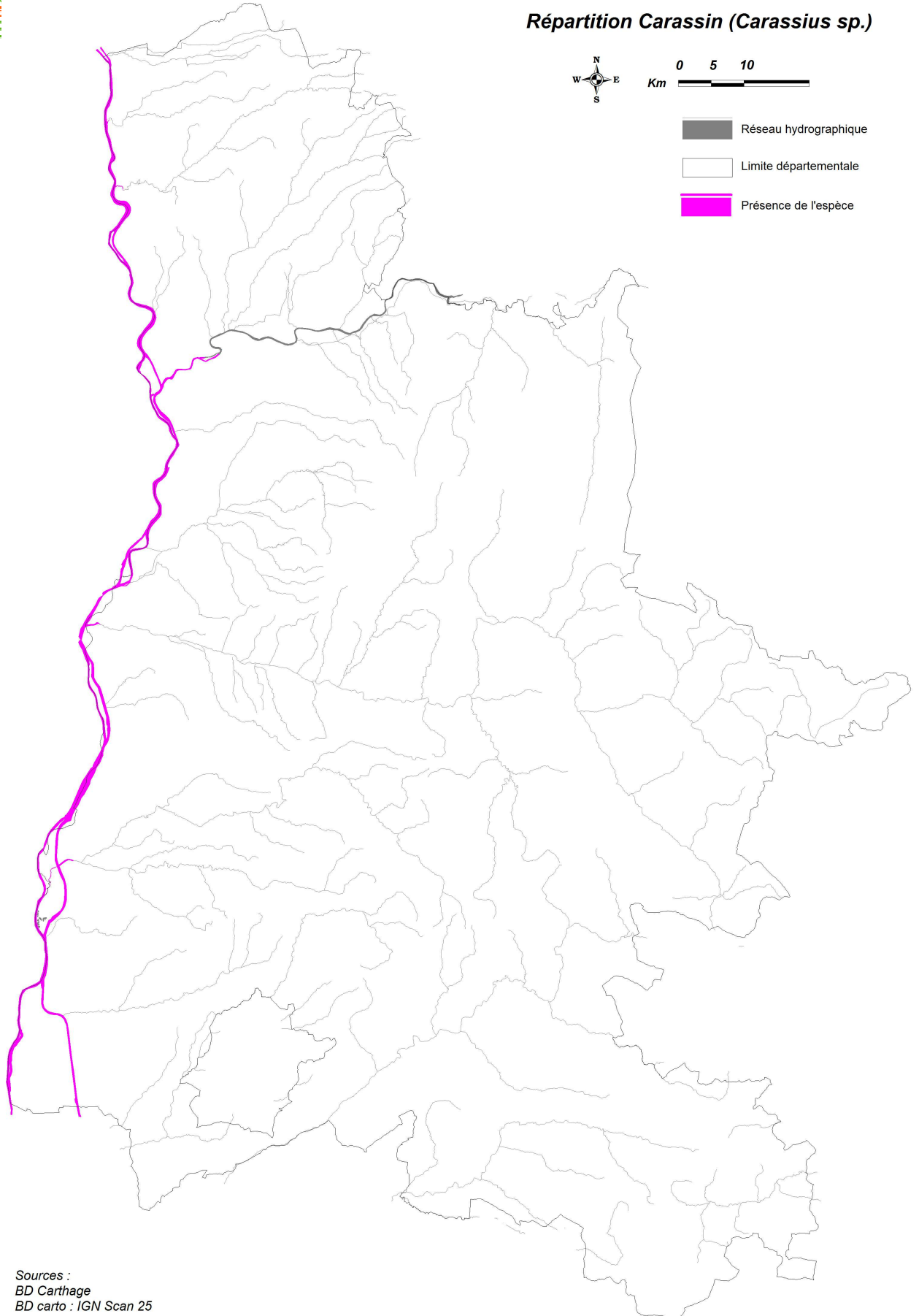
Originaire d'Asie, il a été progressivement introduit en Russie, puis dans le reste de l'Europe. Aujourd'hui, on le retrouve dans presque toutes les eaux douces européennes sauf en Suède, où les eaux sont trop fraîches, et au Sud de l'Espagne et de l'Italie, où la température de l'eau est trop élevée. Il est également présent au Japon.

Répartition Carassin (*Carassius sp.*)



0 5 10
Km

-  Réseau hydrographique
-  Limite départementale
-  Présence de l'espèce



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

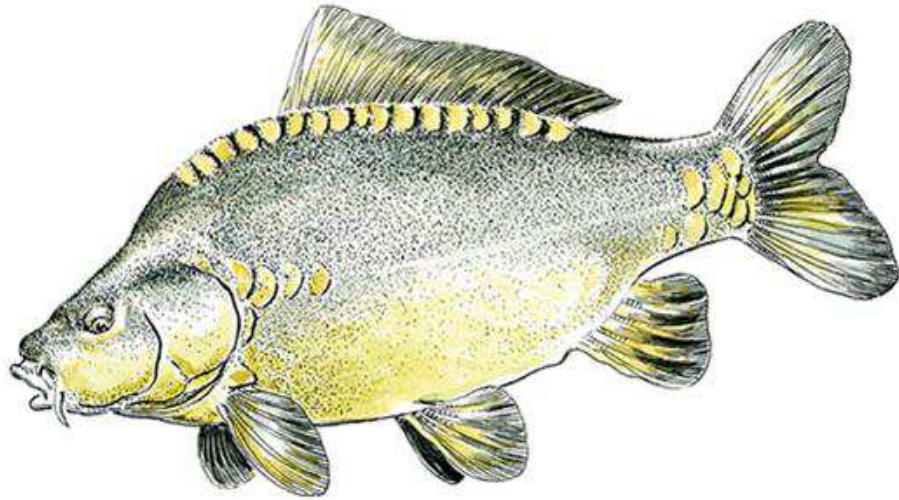
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par l'hydrologie lenticule du Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Carpe (*Cyprinus carpio*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 50 cm, maximum 1 m

Poids : moyen 3 kg, maximum 30 kg

Description physique : La carpe a un corps trapu, allongé et aplati latéralement. Elle possède une bouche protractile munie de 4 barbillons. Il existe 3 variétés de carpes :
La carpe commune est de couleur brun-vert, avec des reflets dorés.
La carpe miroir est plus trapue que la carpe commune, mais ne possède pas d'écaillés, mis à part sur le dos.
La carpe cuir présente les mêmes caractéristiques physiques que la carpe miroir, mis à part qu'elle ne possède aucune écaille.

Biologie

Alimentation : Le régime alimentaire de la carpe évolue avec l'âge. Elle est tout d'abord benthique, puis omnivore avec une préférence pour les invertébrés, mais ingère également algues, graines,...

Elle se nourrit au crépuscule. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 8°C, elle migre vers des eaux plus profondes et cesse de se nourrir jusqu'au prochain printemps.

Reproduction : La reproduction se déroule de Mai à Juillet, en eaux peu profonde, à une température de 18°C et à l'aube.

La femelle pond en plusieurs fois entre 120 000 et 180 000 œufs par kg.

L'incubation dure environ 100 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 2 ans pour les mâles et 3 ans pour les femelles.

Durée de vie : maximum 20 ans dans le milieu naturel et 40 ans en captivité

Ecologie

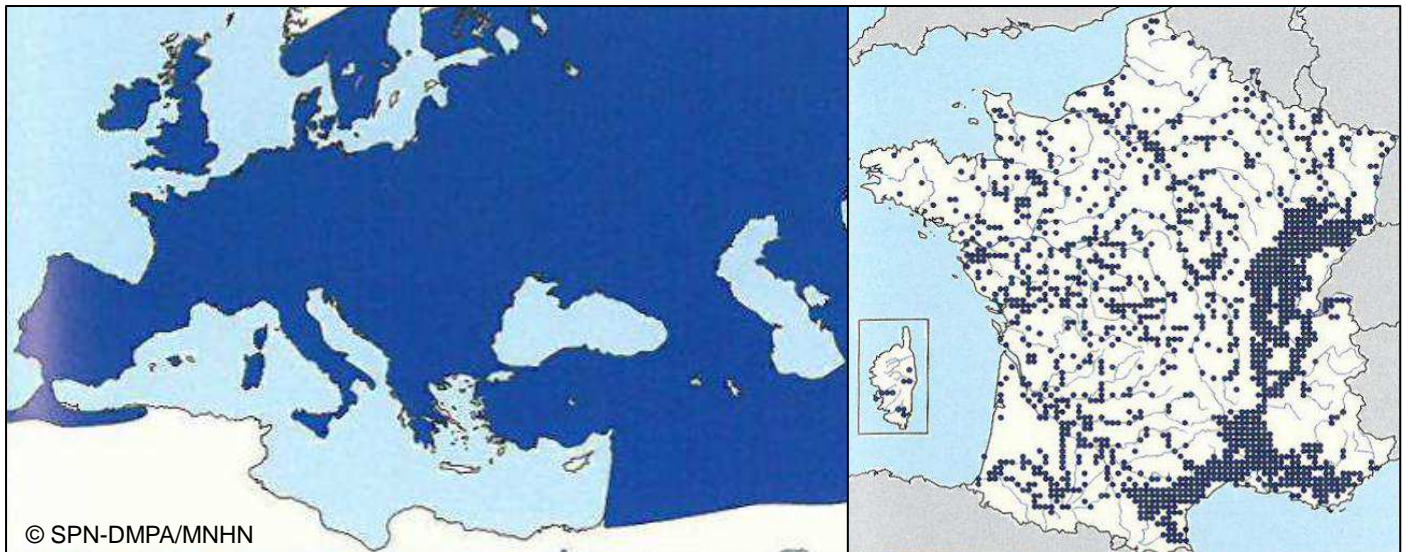
Habitat : Espèce grégaire, la carpe vit dans les cours inférieurs, et les milieux lenticques, tel que les étangs, les bras morts,...

Zonation piscicole : Zone a brème et plans d'eau.

Sensibilités : La carpe est très sensible à un virus dénommé VPC (Virose ou Virémie printanière de la carpe) pouvant provoquer d'importantes mortalités sur la période de réchauffement des eaux. Cette maladie apparait plus fréquemment lorsque la population est en surdensité et lors de grandes variations de température. Le virus est véhiculé via un porteur sain ou un transfert entre bassins (plantes en pots, accessoires, filtres, oiseaux d'eau, parasites, etc..). La maladie peut également atteindre le carassin et le brochet.



Distribution



La carpe est une espèce très répandue : de l'Europe Occidentale à travers l'ensemble de l'Eurasie jusqu'en Chine, en Asie du Sud-Est, en Sibérie et en Inde. C'est l'une des premières espèces introduites dans d'autres pays et qui atteint maintenant une répartition mondiale. L'aquaculture en eau douce et la pêche sont économiquement très intéressants. La population sauvage du Danube à l'origine des espèces européennes est désormais en danger.




Elle a été introduite en Amérique du Nord à la fin du XIX^{ème} siècle. Il y a 8 000 à 10 000 ans, la carpe apparaît dans le Danube en provenance de la région de la mer Caspienne. Aux 1^{er} et 2^e siècles après J.C., les Romains présents sur la rive droite du fleuve, maîtrisent son élevage et la disséminent à travers tout leur Empire. Au Moyen-âge, les moines achèvent sa dissémination au reste de l'Europe.

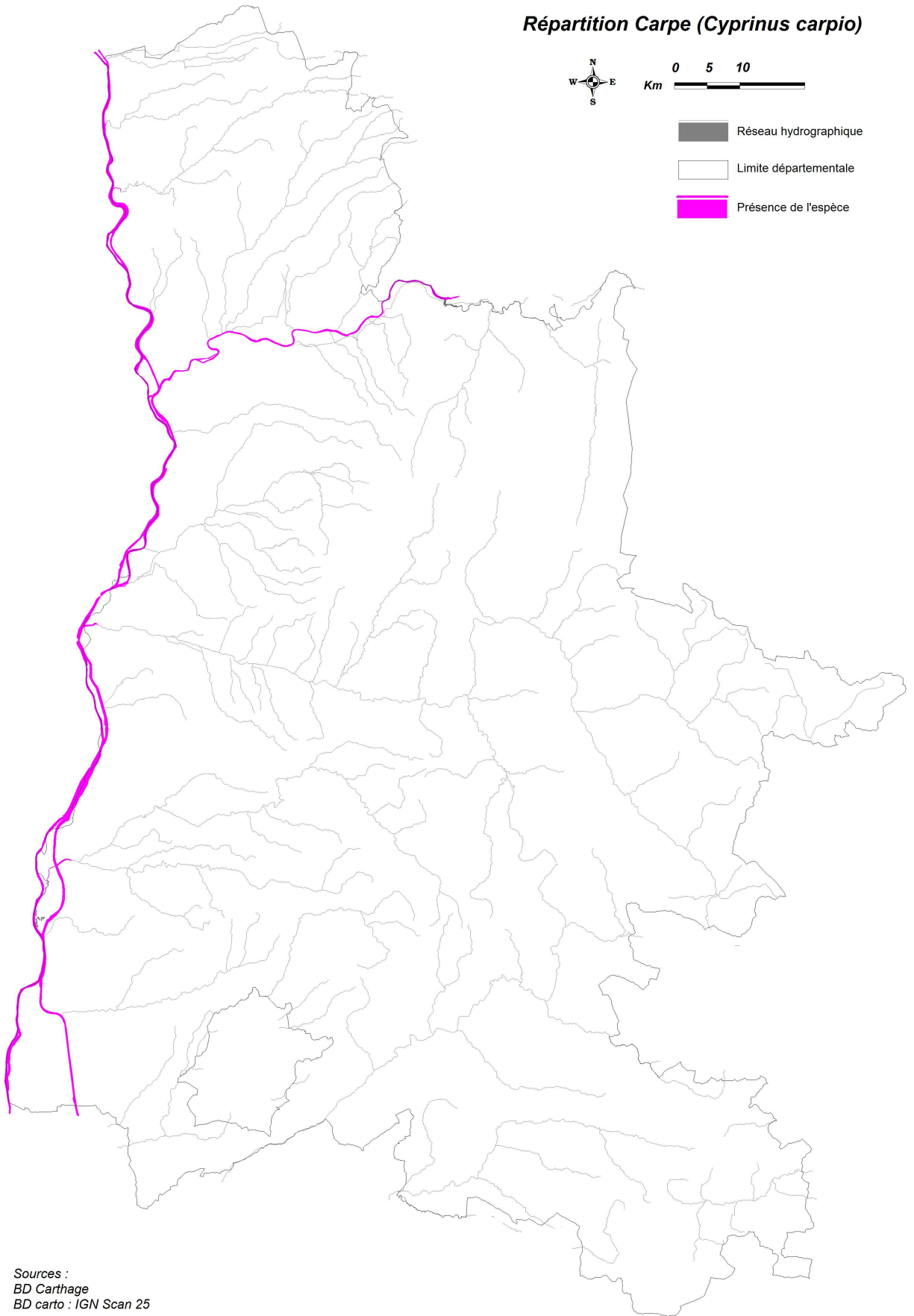
En France, l'espèce est très répandue.

Répartition Carpe (*Cyprinus carpio*)



0 5 10
Km

-  Réseau hydrographique
-  Limite départementale
-  Présence de l'espèce



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

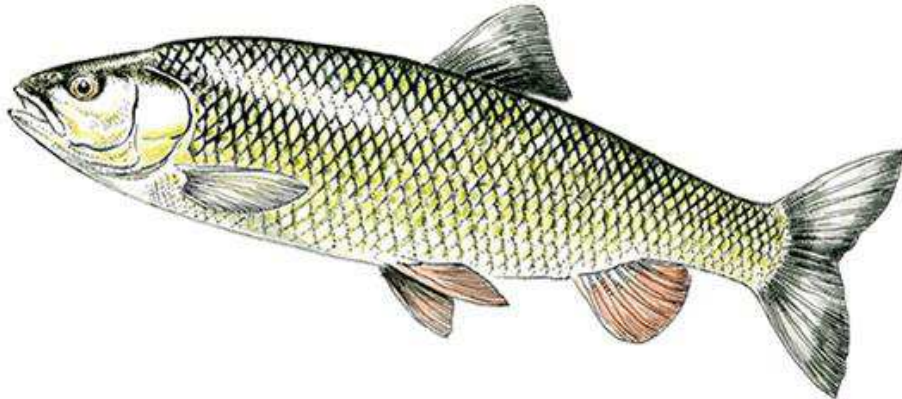
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, les lones et sur l'Isère. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par le Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Chevaine (*Leuciscus cephalus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 30 cm, maximum 80 cm

Poids : moyen 300 g, maximum 5 kg

Description physique : Le Chevaine a un corps cylindrique, et allongé, avec de grosses écailles. Il possède un front plat avec une large bouche. Sa coloration est généralement gris-noir, avec les flancs brillants.

Biologie

Alimentation : Le chevesne est omnivore, il se nourrit d'insectes, de mollusques, de végétaux et même de petits poissons.

Reproduction : La reproduction a lieu d'Avril à Juin, dans les zones d'herbiers. Les œufs y adhèrent facilement.

La femelle pond en moyenne 100 000 œufs, qui adhèrent à la végétation.

L'incubation est de l'ordre de 3 jours.

Maturité sexuelle : 3 ans

Durée de vie : 12 ans

Ecologie

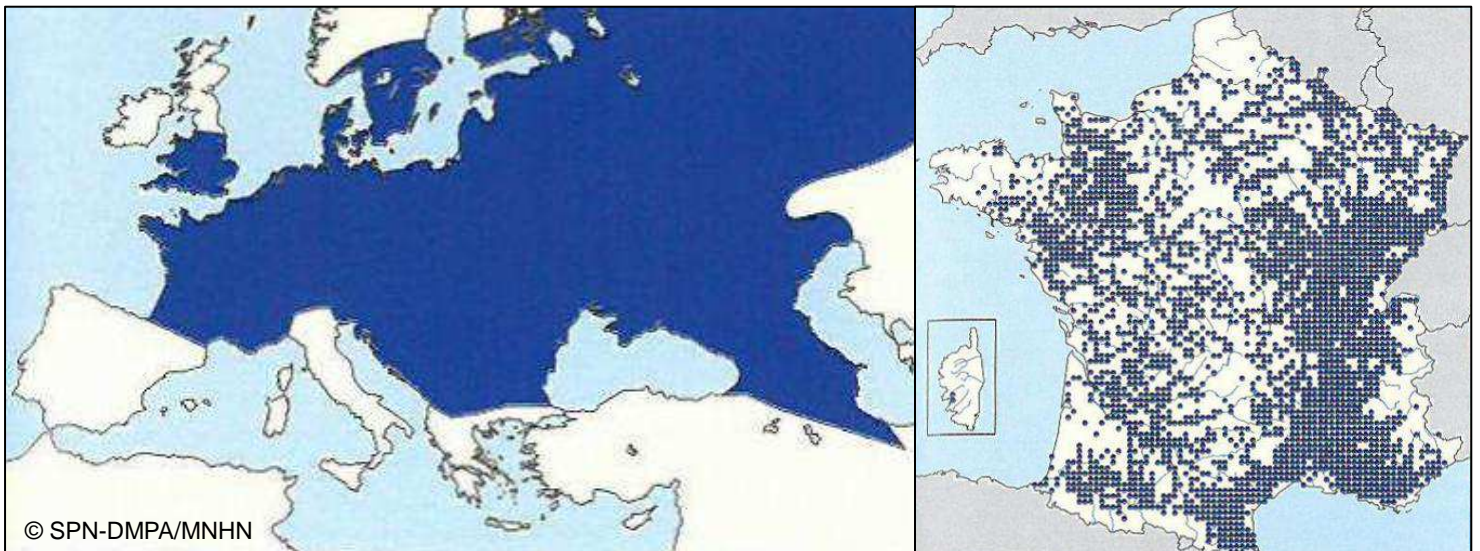
Habitat : Espèce grégaire, le chevesne occupe une bonne partie de la rivière, autant de possibilités tant qu'il peut s'y reproduire. Il peut vivre aussi en plan d'eau.

Zonation piscicole : De la zone à truite à la zone à brème.

Sensibilités : L'espèce n'est pas menacée. Il est peu sensible aux pollutions et peu exigeant sur la qualité physicochimique du milieu.



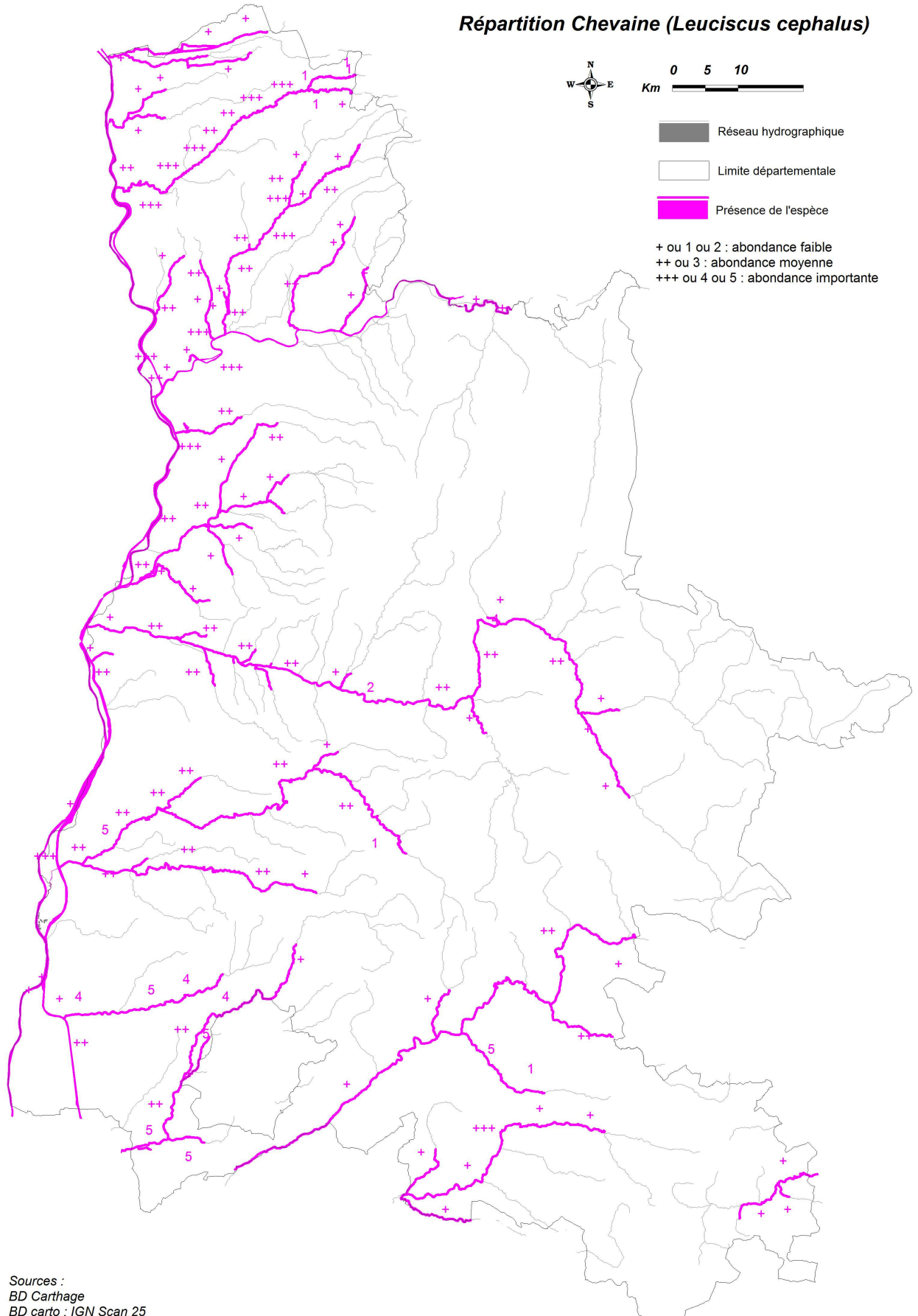
Distribution



Issu d'une lignée vraisemblablement d'origine d'Asie mineure, le chevaine est présent en Europe tempérée de l'Atlantique à l'Oural et jusqu'au bassin du Tigre et de l'Euphrate. Il est absent en Irlande et en Ecosse.

En France, il est répandu sur tout le territoire jusqu'à 1000 m d'altitude, sauf sur la pointe Bretonne et le Nord-Pas de calais. Sa distribution ne semble pas avoir évolué depuis le Moyen-âge. Son introduction en Corse est récente.

Répartition Chevaine (*Leuciscus cephalus*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

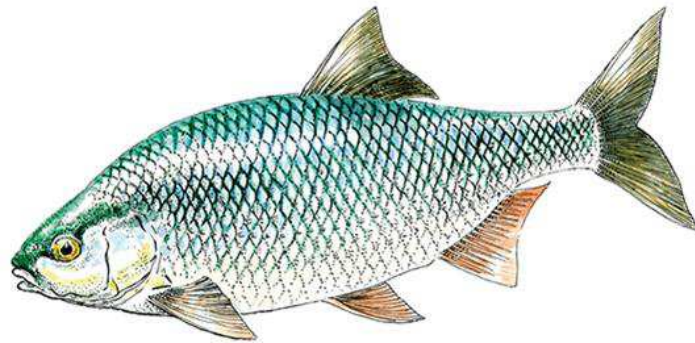
Répartition dans le département

C'est l'une des espèces les plus répandues sur le département. Il s'adapte à tout type de milieu et est peu sensible aux modifications anthropiques, ce qui explique l'étendue de la population.

Enjeux / Actions de préservation

Il n'y a pas d'action spécifique sur cette espèce plutôt polluo-tolérante.

Gardon (*Rutilus rutilus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 15 - 20 cm, maximum 50 cm

Poids : moyen 100 g, maximum 2 kg

Description physique : Le gardon a un corps assez élancé, et une bouche étroite. Sa nageoire dorsale débute l'aplomb des pelviennes. Il a les yeux rouges, tandis que les pelviennes et l'anale ont une teinte orange-rouge, les autres nageoires sont plutôt grisâtres. On peut facilement le confondre avec le Rotengle, mais aussi avec le Chevaine et la vandoise pour les plus petits individus.

Biologie

Alimentation : Omnivore, le gardon se nourrit d'insectes, de crustacés, de mollusques et de végétaux. Chez les adultes, le régime alimentaire est plutôt phytophage (plantes flétries, débris d'élodées, myriophylles, lentilles d'eau, charas, ou « gazon » de diatomées qui recouvre les roseaux, les souches et les pierres).

Reproduction : Lors de la reproduction, le mâle a des tubercules coniques sur tout le corps. Pour se reproduire le gardon s'approche des berges pourvues de végétation aquatique. Le frai se déroule d'Avril à Juin, lorsque la température de l'eau atteint 10°C. Des hybridations sont courantes avec la Brème, le Rotengle, et parfois avec l'Ablette, le Chevaine ou le Hotu.

La femelle pond en moyenne 350 000 œufs par kg, en une fois et sont déposés dans la végétation ou sur les pierres.

L'incubation dure de 4 à 10 jours.

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans pour les mâles, et 3 à 4 ans pour les femelles

Durée de vie : En moyenne 10 ans, maximum 14 ans

Ecologie

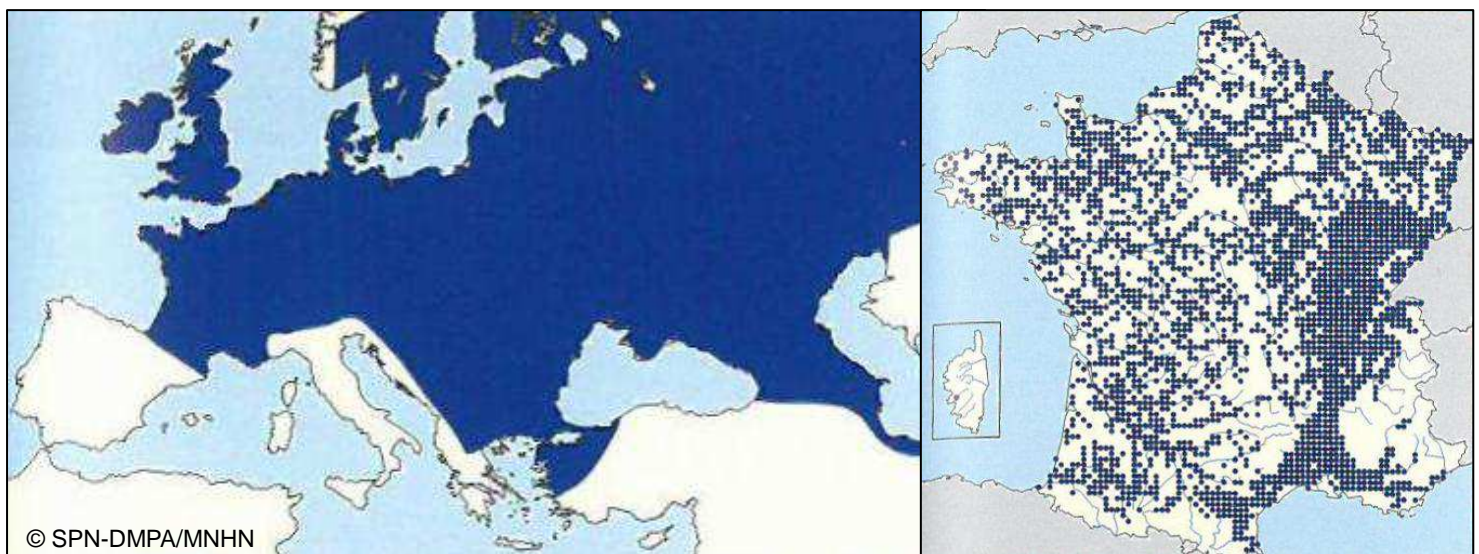
Habitat : Espèce grégaire, on le retrouve dans les milieux lenticules et les parties inférieures des rivières. Il supporte les eaux de qualité médiocre voire polluées. Il est peu sensible aux variations de température et de salinité, c'est pourquoi on le retrouve parfois en estuaire.

Zonation piscicole : Zone à brème et zone à flet.

Sensibilités : Cette espèce polluo-tolérante ne nécessite aucune mesure protection. En outre, elle est l'espèce de cyprinidés la plus rependue.

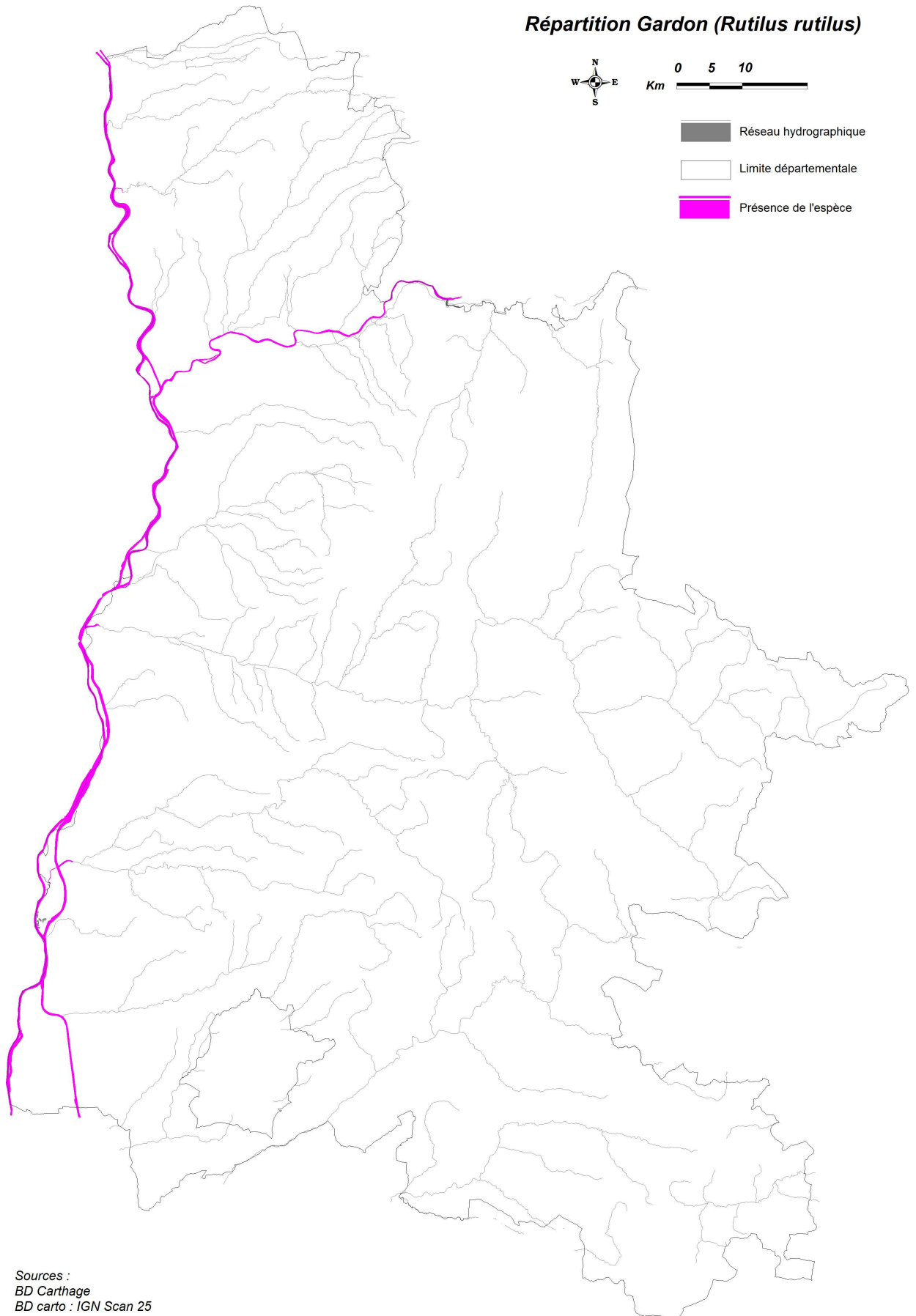


Distribution



Originaire du Centre et de l'Est de l'Europe, il a été introduit en Irlande, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce et à Chypre. Également introduit en Australie. En France il est considéré comme ubiquiste. Il a été introduit en France en Bretagne, dans le Sud-Est et la Corse.

Répartition Gardon (*Rutilus rutilus*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

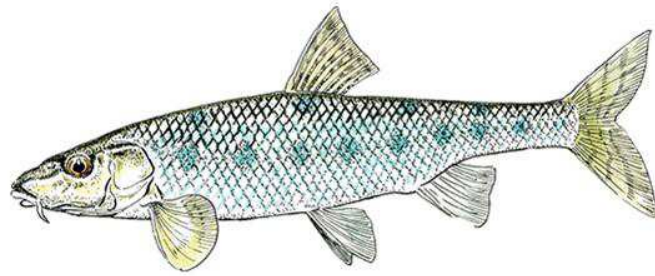
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, les lones et sur l'Isère. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par le Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Goujon (*Gobio gobio*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 10 cm, maximum 22 cm

Poids : moyen 15 g, maximum 200 g

Description physique : Il possède un corps allongé, une face inférieure plate et un museau pointu et étroit. Le Goujon possède une paire de barbillons. Il est plutôt gris-vert avec des taches brunes sur tout le corps. La bouche est orientée vers le bas.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit principalement en fouillant le fond. Il y trouve des mollusques, des larves, des vers, des zooplanctons, des crustacés, des débris végétaux,...

Reproduction : La reproduction a lieu d'Avril à Juillet, lorsque la température de l'eau dépasse 15°C. La ponte est fractionnée, la femelle sème ses ovules, qui adhèrent aux pierres et la végétation. Plusieurs mâles fécondent alors les ovules.

La femelle expulse entre 800 et 3 000 œufs.

L'incubation est d'environ 125 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 2 ans

Durée de vie : maximum 8 ans

Ecologie

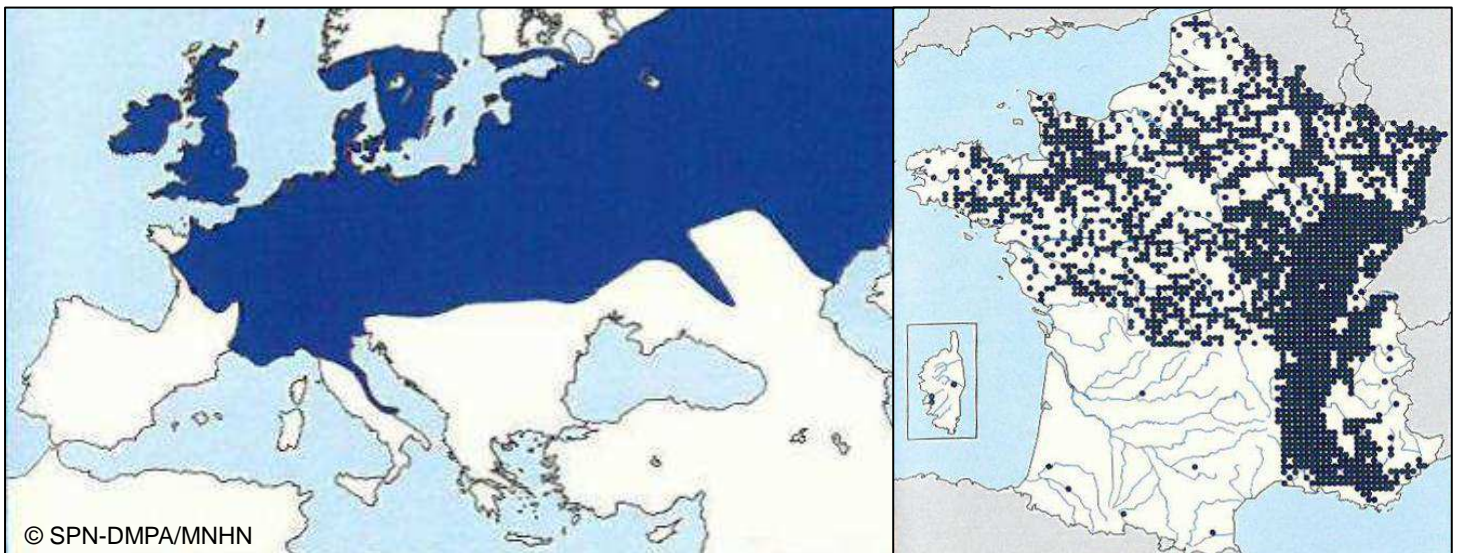
Habitat : Espèce grégaire, il vit principalement dans les eaux claires, à fond sableux ou graveleux, mais peut vivre aussi dans les fonds vaseux.

Zonation piscicole : Zone à ombre, zone à barbeau, zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : L'espèce est sensible aux pollutions diverses.



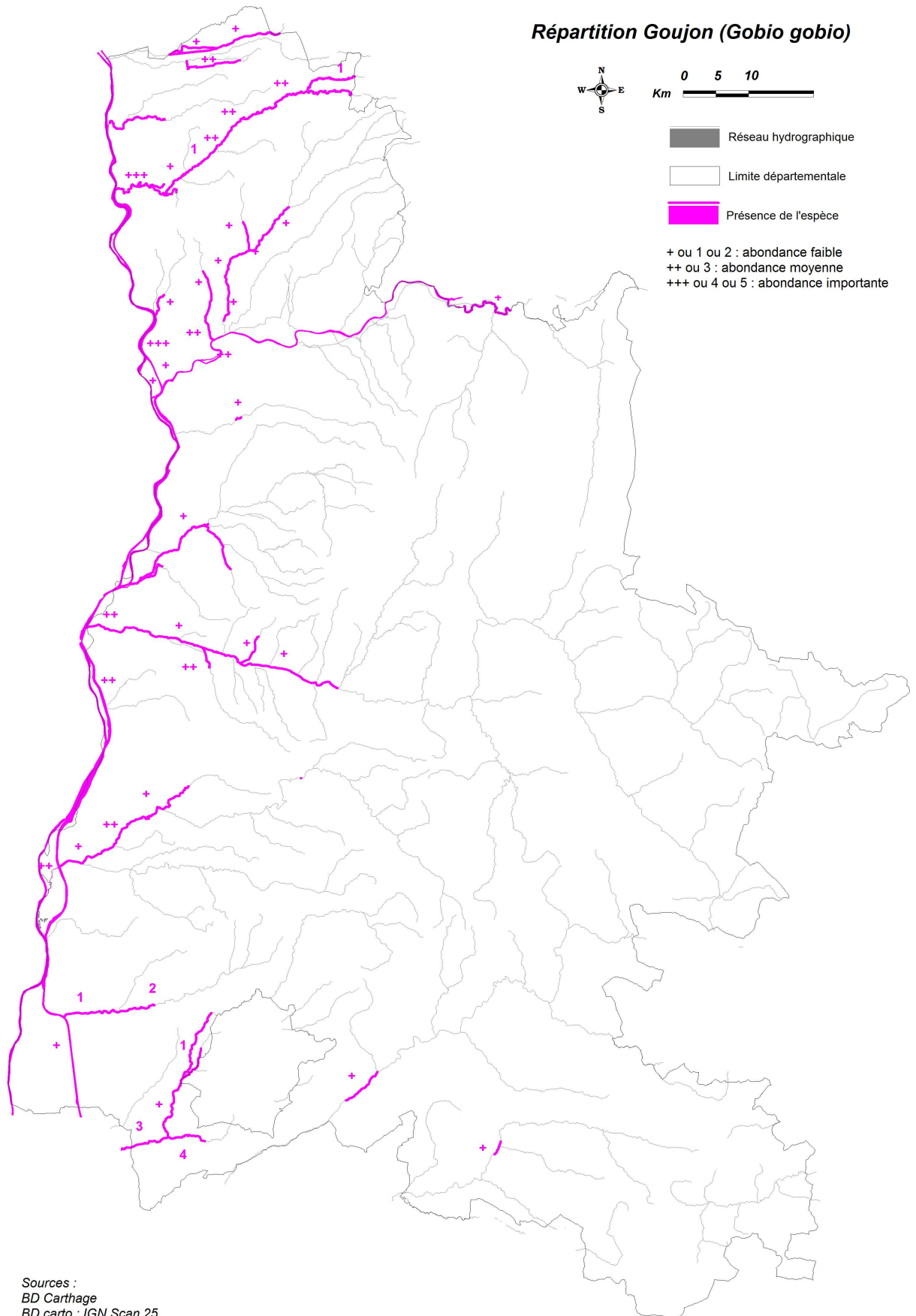
Distribution



Le goujon est bien présent en Europe, de l'Oural à l'Angleterre et au sud de la Scandinavie. Sa distribution serait directement liée à la température en Juillet (entre les isothermes 15 et 27 °C), expliquant les limites de son aire.

En France, il est abondant sur les bassins du Rhin, du Rhône, de la Seine et de la Loire moyenne et inférieure. Il fait l'objet d'élevages notamment à des fins halieutiques et semble avoir été disséminé un peu partout sur le territoire.

Répartition Goujon (*Gobio gobio*)



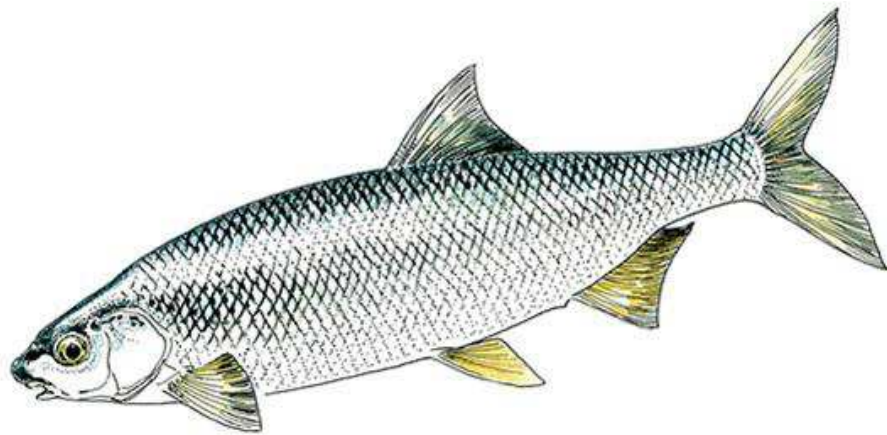
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, les lones et sur l'Isère. On le retrouve également sur de nombreux affluents comme l'Oron, la Galaure, l'Herbasse, la Véore, la Drôme, le Roubion, la Berre et le Lez, principalement sur les zones médianes et aval.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est l'amélioration de la qualité de l'eau, cette espèce est en effet très sensible à la pollution. La biomasse des populations peut très vite décliner d'une année sur l'autre.

Hotu (*Chondrostoma nasus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 30 cm, maximum 55 cm

Poids : moyen 400 g, maximum 2 kg

Description physique : Le hotu possède un corps long avec une bouche infère en forme de rabot. Il a un museau proéminent et épais. Il a un corps brillant, clair et argenté sur les flancs, mais plus sombre sur le dos.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit principalement de plancton et d'algues se trouvant sur les rochers au fond de l'eau.

Reproduction : Le Hotu fait son nid dans les rivières sur les graviers et galets. La reproduction dure 3 semaines entre Mars à Avril. Pour se faire, le hotu migre vers des zones à plus fort courants et plus profondes.

La femelle pond entre 10 000 et 40 000 œufs.

L'incubation peut durer de 1 à 3 semaines.

Maturité sexuelle : entre 4 et 7 ans

Durée de vie : moyenne 10 à 13 ans, maximum 25 ans

Ecologie

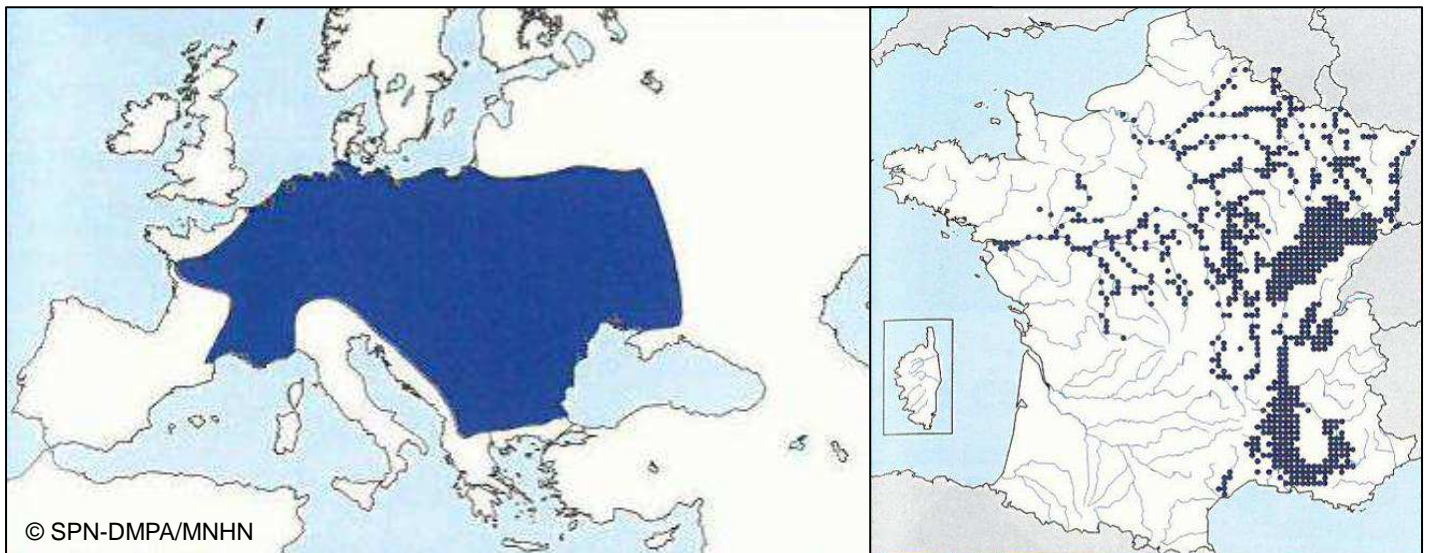
Habitat : Il vit principalement dans les eaux profondes à fort courant

Zonation piscicole : Zone à barbeau.

Sensibilités : On observe une légère régression de l'espèce due à la pollution, à la dégradation des habitats, mais le hotu n'est pas réellement menacé.



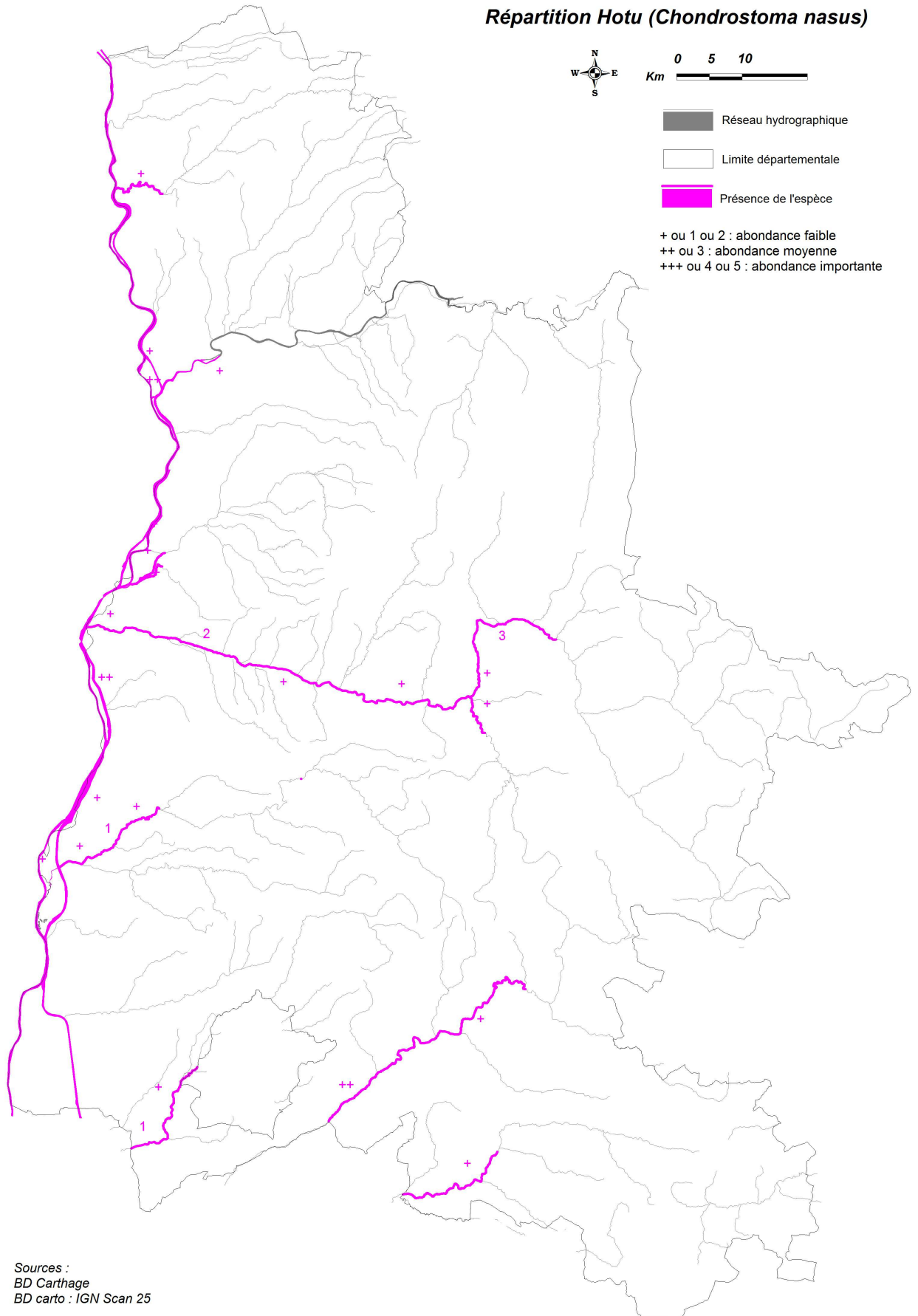
Distribution



Originaire d'Europe centrale jusqu'au Rhin, il est aujourd'hui répandu jusqu'en Europe occidentale, de l'Atlantique à la mer Noire. Il est absent en altitude, au-dessus de 800 mètres.

Il a colonisé le réseau français au cours du XIXe siècle par les canaux du Nord-Est : on le retrouve aujourd'hui sur les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône.

Répartition Hotu (*Chondrostoma nasus*)



Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, dans les zones courantes. On le retrouve également sur l'Isère aval, sur la Galaure, jusqu'à la confluence avec l'Emeil, sur la Véore et sur l'Ozon en aval de la N7, sur la rivière Drôme jusqu'à la Meyrosse, sur la Roanne aval, sur le Roubion jusqu'à la confluence avec l'Ancelle, sur le Lez jusqu'à la confluence avec l'Aulière, sur l'Aulière aval, sur l'Eygues, jusqu'à la confluence avec le Léoux et sur l'Ouvèze, jusqu'à la confluence avec le Menon.

Il colonise ainsi principalement les secteurs à grand débit.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation de la ressource en eau et la restauration morphologique des cours d'eau.

Pseudorasbora (Pseudorasbora parva)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 7 cm, maximum 12 cm

Poids : maximum 20 g

Description physique : Il a un corps allongé, cylindrique tout comme le goujon. Sa bouche est orientée vers le haut, voire presque verticale. Il est brun avec une bande longitudinale sombre, allant de la bouche à la nageoire caudale.

Biologie

Alimentation : C'est un opportuniste qui se nourrit de zooplancton, de macro-invertébrés, de crustacés, de mollusques, d'insectes, de larves et d'œufs.

Reproduction : Le frai se déroule d'Avril à Juin dans une eau à environ 12°C. La femelle pond entre 3 000 et 6 000 œufs, en plusieurs fois, sur des supports divers.

Le frai est gardé par le mâle.

L'incubation varie de 12 à 18 jours.

Maturité sexuelle : entre 2 et 3 ans

Durée de vie : 5 ans

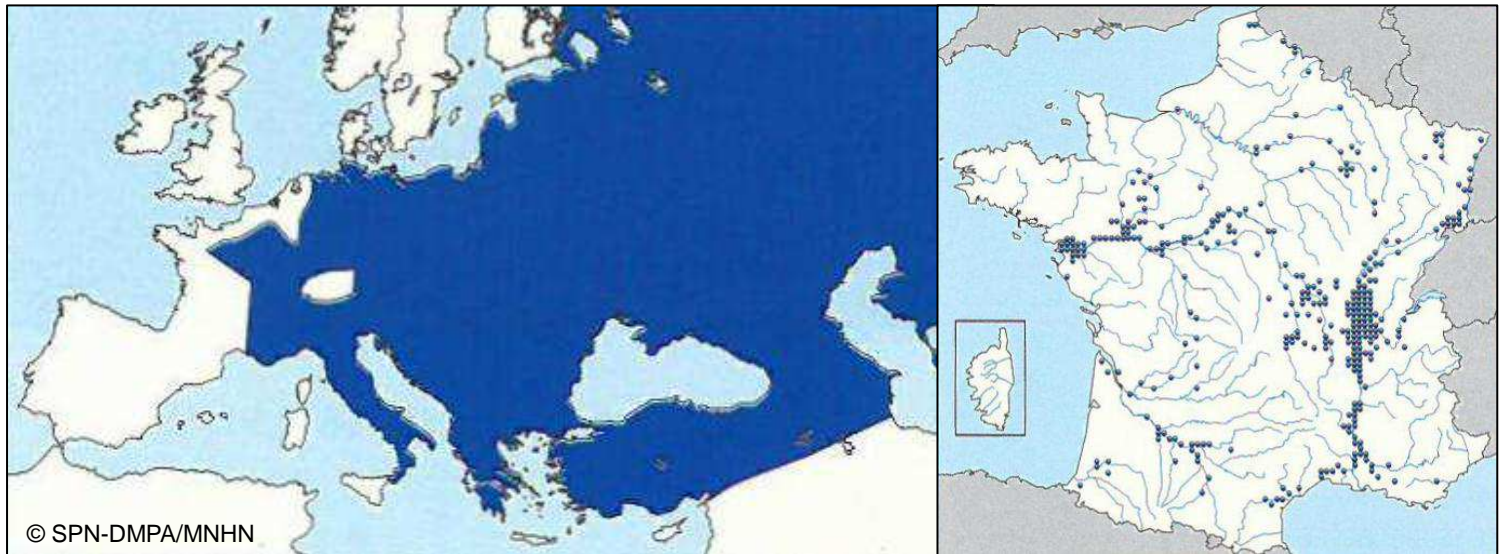
Ecologie

Habitat : Le pseudorasbora vit principalement dans les milieux lenticules voire stagnants.

Zonation piscicole : Zone à barbeau, zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : L'espèce n'est pas menacée, mais elle est considérée comme nuisible à l'échelle mondiale.

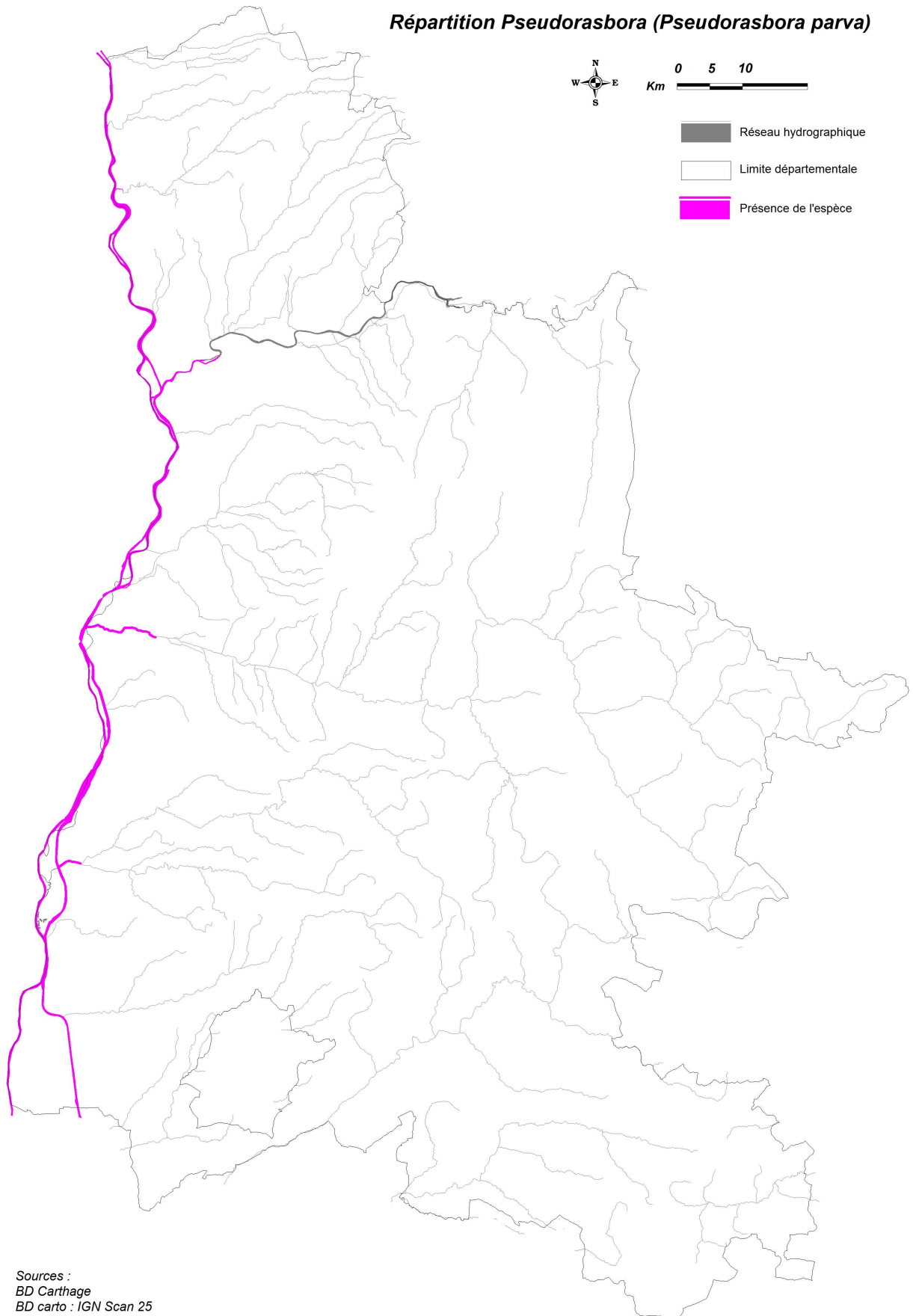
Distribution



Le pseudorasbora est originaire du Japon, de la Chine, et du bassin du fleuve amour. Il a été introduit accidentellement en Roumanie en 1960 avec les carpes d'élevage provenant de Chine. Sa progression en Europe est liée à des introductions et à sa capacité à coloniser de nouveaux habitats.

Il fut signalé pour la première fois en France en 1970 dans la Sarthe. Il est désormais présent dans de nombreux bassins du territoire français et continue son extension, malgré une abondance limitée.

Répartition *Pseudorasbora* (*Pseudorasbora parva*)



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

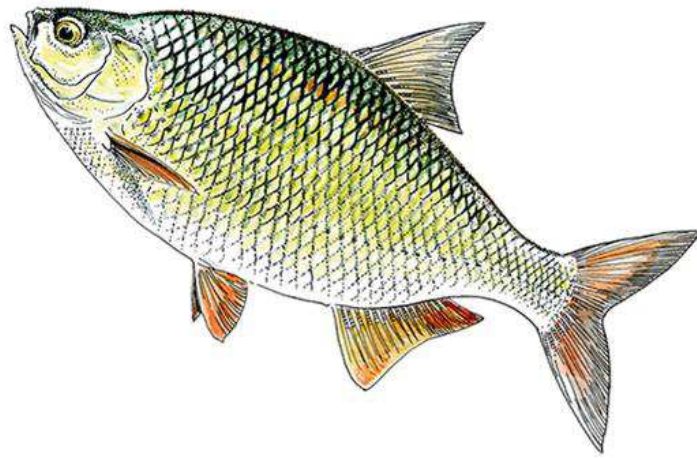
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, les lones, sur l'Isère aval, et au niveau des confluences des principaux cours d'eau. On le retrouve sur les derniers kilomètres de la rivière Drôme. Il est présent également dans les étangs où il a tendance à devenir envahissant.

Enjeux / Actions de préservation

Cette espèce est encore mal connue, aucune réelle étude n'ayant été menée. Les actions à mener sont dans un premier temps sur la connaissance de cette espèce et ses impacts potentiels sur nos milieux et les autres espèces.

Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 15 – 20 cm, maximum 50 cm

Poids : moyenne 200 g, maximum 1,5 kg

Description physique : Le Rotengle a un corps élevé et possède une dorsale assez reculée. Sa lèvre inférieure est plus longue que la supérieure, sa bouche est donc orientée vers le haut. Ses nageoires sont rouges, et le flanc couleur bronze doré, tandis que le dos est plus foncé. L'iris est de couleur jaune. Il se différencie du gardon par la couleur de son iris et par la position de sa nageoire dorsale par rapport aux nageoires pelviennes.

Biologie

Alimentation : Le rotengle est tout d'abord un zooplanctonophage, puis il est omnivore. Il se nourrit alors d'insectes, de crustacés, d'escargots aquatiques, d'algues et de plantes aquatiques.

Reproduction : Elle se déroule entre Mai et Juillet, dans une eau proche de 17°C.

La femelle pond 300000 œufs (de couleur rougeâtre) par kg, sur la végétation et dans une eau peu profonde.

L'incubation dure 150 degrés*jours.

Maturité sexuelle : de 1 à 3 ans

Durée de vie : moyenne 10 ans, maximum 19 ans

Ecologie

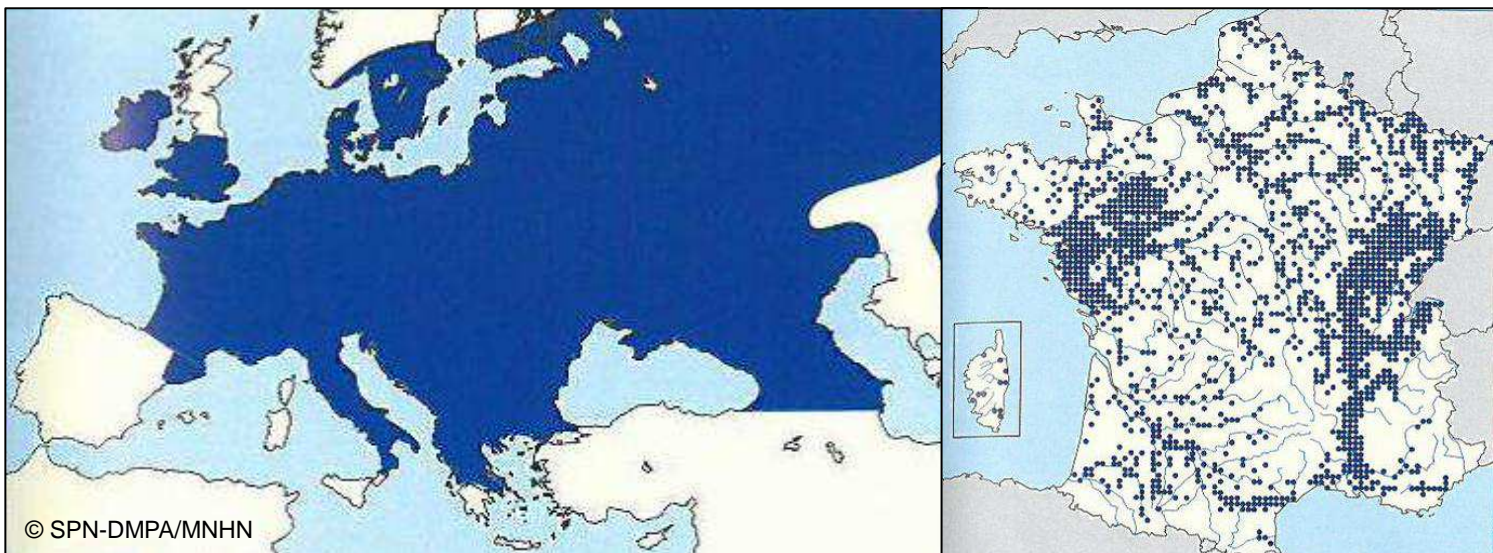
Habitat : Espèce grégaire, le rotengle vit dans les eaux lenticules, tel que les lacs, les étangs, mais aussi dans les cours inférieurs des rivières.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Espèce peu sensible ne nécessitant aucune protection.



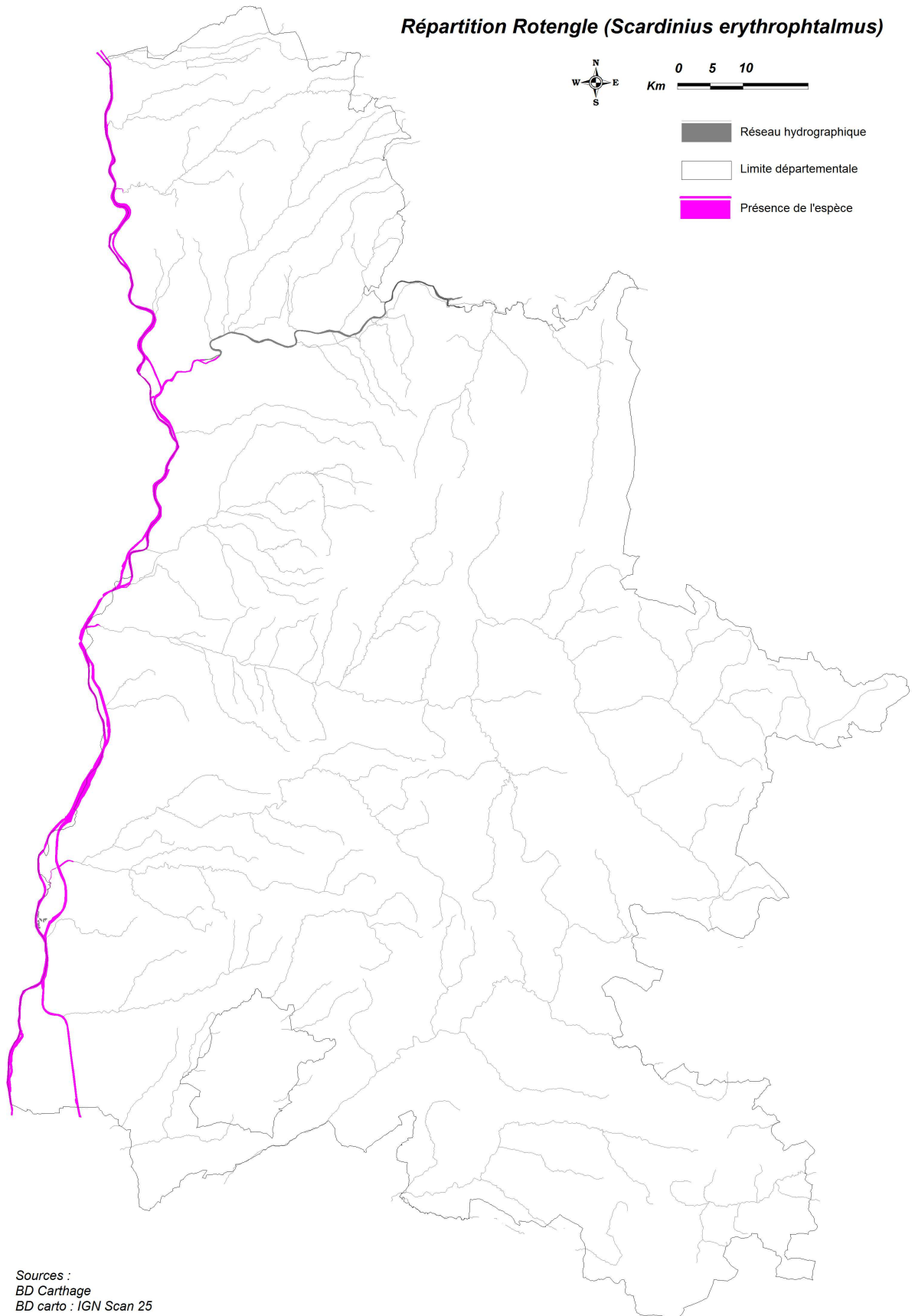
Distribution



Espèce autochtone, il est largement distribué en Europe et dans la partie occidentale de l'Asie (jusqu'à l'Oural). Absent du Sud de la péninsule ibérique, des îles méditerranéennes, de l'Écosse, du Nord de la Scandinavie et de l'Islande.

Il est très largement répandu en France métropolitaine et a été introduit en Corse en 1970.

Répartition Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)



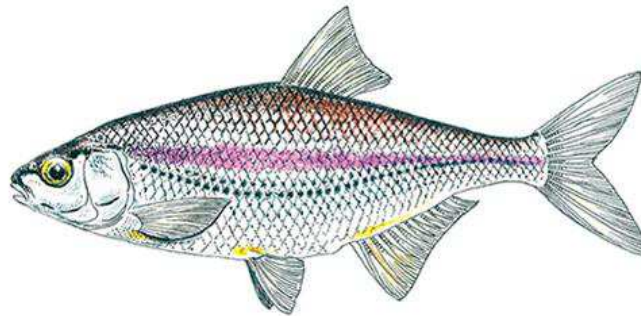
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par le Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation et la restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Spirlin (*Alburnoides bipunctatus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 10 cm, maximum 15 cm

Poids : maximum 30 g

Description physique : Le Spirlin a un corps allongé rappelant une ablette mais moins élancé, et plus élevé. Sa bouche terminale est sans dents ni barbillons. Sa ligne latérale est complète, soulignée par une double rangée de points foncés. Il est nacré, le dos et les flancs sont nettement plus pigmentés. Il a une tache rouge qui souligne habituellement la base des nageoires pectorales et de la nageoire anale.

Biologie

Alimentation : Il est principalement invertivore, se nourrissant en pleine eau d'organismes apportés par le courant, et d'algues.

Reproduction : Il se reproduit d'Avril à Juin, lorsque la température de l'eau dépasse 12 °C. La femelle pond de 1000 à 3000 ovules, en plusieurs fois. Elle libère des œufs sur des pierres et des graviers, dans des zones courantes (préférentiel 40 cm/s) selon un espacement de quelques jours, et ce durant quelques semaines. L'incubation est d'environ 110 – 120 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 2 ans

Durée de vie : maximum 5 ans

Ecologie

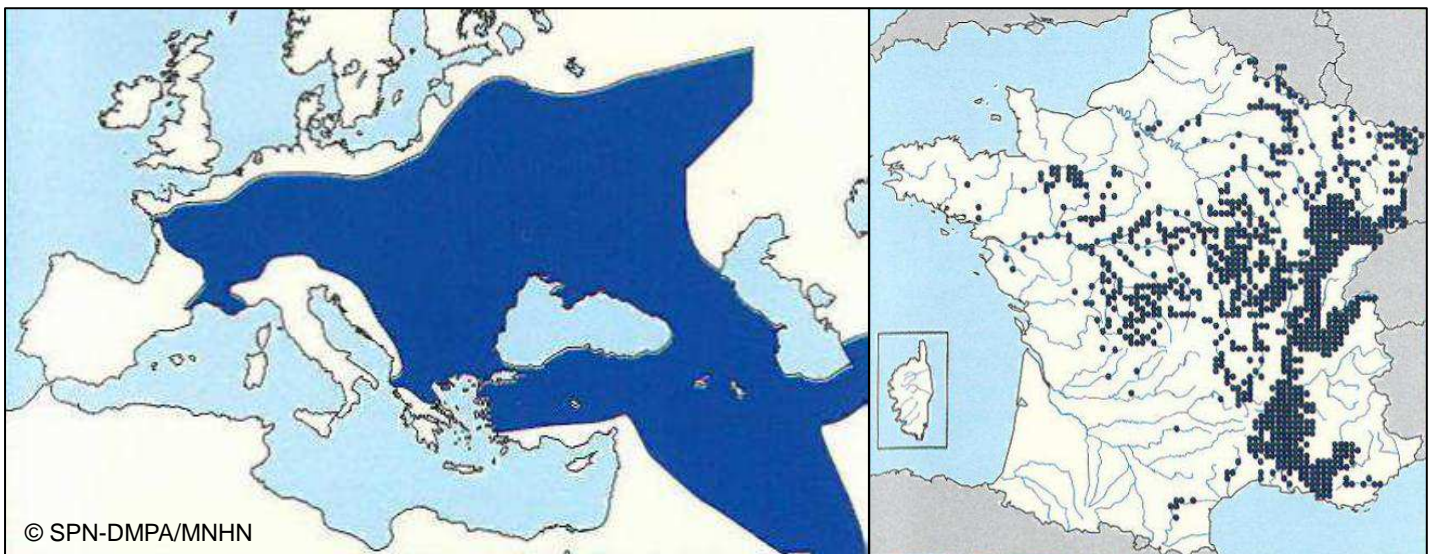
Habitat : Espèce grégaire, il vit essentiellement dans les zones à grands remous des rivières profondes, mais on peut aussi le trouver dans les lacs alpins.

Zonation piscicole : Zone à ombre, zone à barbeau et lacs.

Sensibilités : L'espèce n'est pas menacée grâce à sa large répartition mais il reste sensible aux pollutions, et aux modifications anthropiques du milieu.



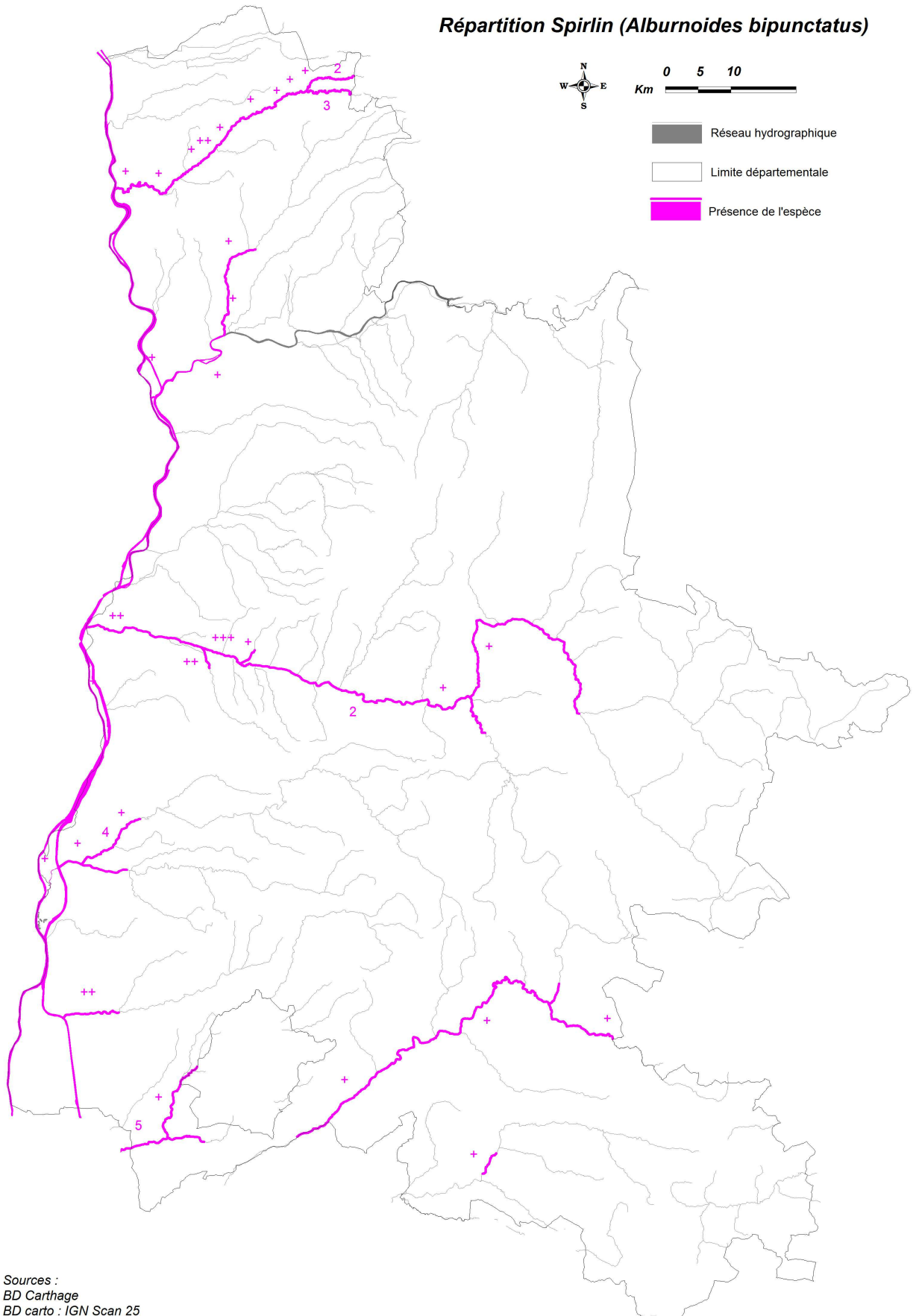
Distribution



Le spiralin est une espèce autochtone, présent en Europe jusqu'à la mer Caspienne, mais n'atteint pas les provinces méridionales du continent. Il est présent en Suisse, dans le Léman et dans plusieurs lacs d'altitude.

En France, il est quasi-absent du bassin de la Garonne et des fleuves côtiers atlantiques. Il a probablement colonisé les fleuves côtiers méditerranéens tels que le Vidourle, l'Hérault, l'Aude et autres cours d'eau provençaux via les canaux.

Répartition *Spirin* (*Alburnoides bipunctatus*)



Répartition dans le département

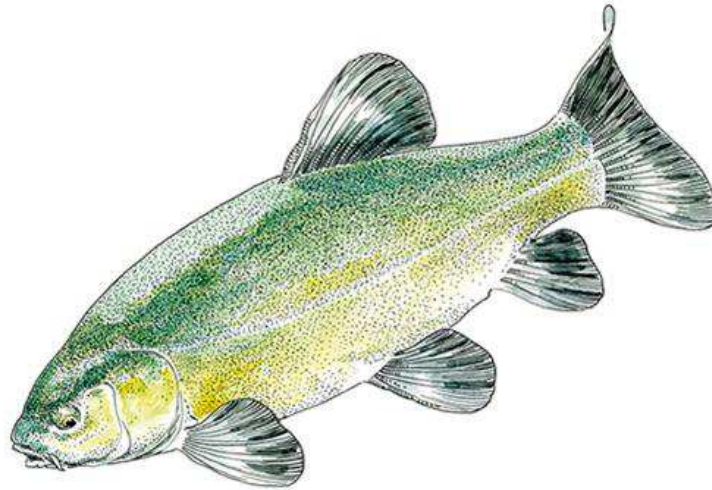
Le spirilin est présent sur tout le linéaire du Rhône, sur l'Isère aval, la Galaure, le Galaveyson, l'Herbasse aval, la Drôme jusqu'à la confluence avec le Bès, la Roanne aval, la Grenette aval, le Roubion aval, le Jabron aval, la Berre aval, le Lez jusqu'à la confluence avec l'Aulière, sur tout le linéaire de l'Eygues, l'Oule aval et sur l'Ouvèze en aval de Buis-les-Baronnies.

Les densités sont globalement importantes sur les secteurs à grand débit (partie aval des grands cours d'eau) et diminuent en allant vers l'amont.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est l'oxygénation de l'eau, la bonne qualité physico-chimique et la lutte contre le colmatage des fonds.

Tanche (*Tinca tinca*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 30 - 40 cm, maximum 70 cm

Poids : moyen 500 g, maximum 8 kg

Description physique : La Tanche a un corps haut, arrondi avec de petites écailles incrustées dans une peau épaisse et recouvert d'un important mucus. La bouche est ornée de deux fins barbillons aux commissures des lèvres. Son dos est plutôt gris, ou brun, aux reflets irisés, les flancs sont vert-jaunes avec des reflets dorés. Le mâle se reconnaît à ces nageoires pelviennes très développées.

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit de petits animaux tels que crustacés, larves d'insectes, mollusques, végétaux benthiques et détritus.

Reproduction : Le frai se déroule de Mai à Juillet, lorsque la température de l'eau dépasse 18°C. La femelle expulse ses œufs en eaux peu profondes et riches en végétation. Elle pond en moyenne 100 000 œufs/kg, qui seront déposés en plusieurs fois. L'incubation dure de 60 à 100 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans pour les mâles, 3 à 4 ans pour les femelles

Durée de vie : moyenne 8 ans, maximum 15 ans

Ecologie

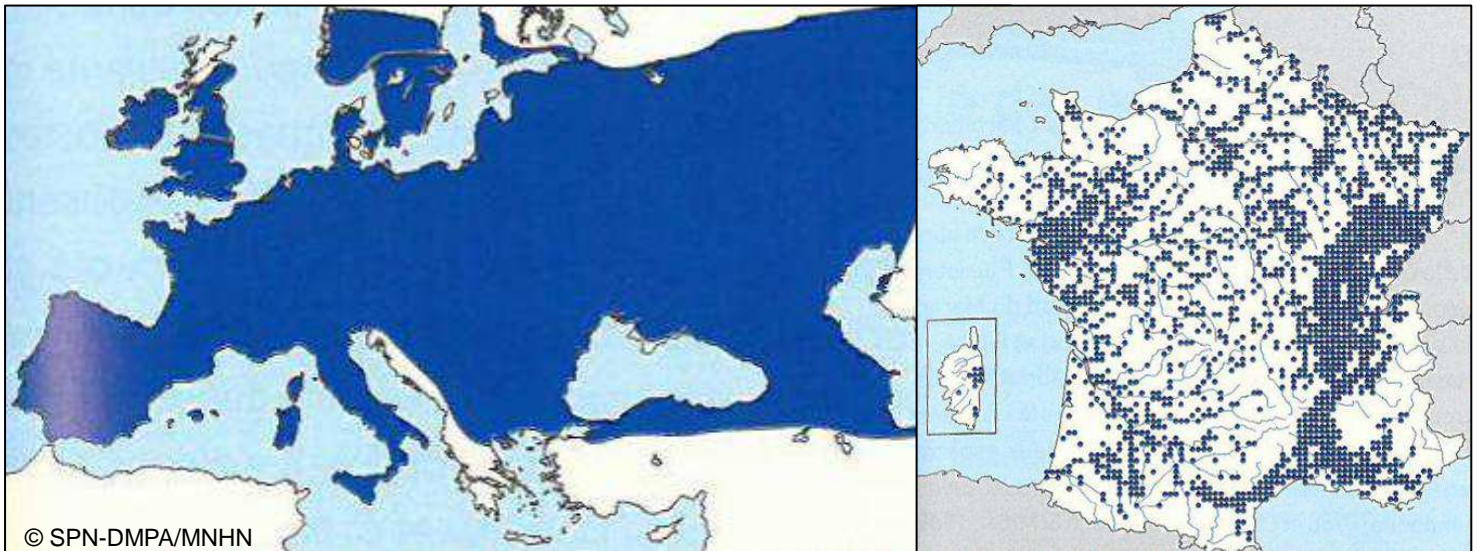
Habitat : Espèce grégaire, elle vit principalement dans les eaux lenticules à fond vaseux.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités: Elle supporte des eaux à faible teneur en oxygène dissous, et est sensible à la pollution.

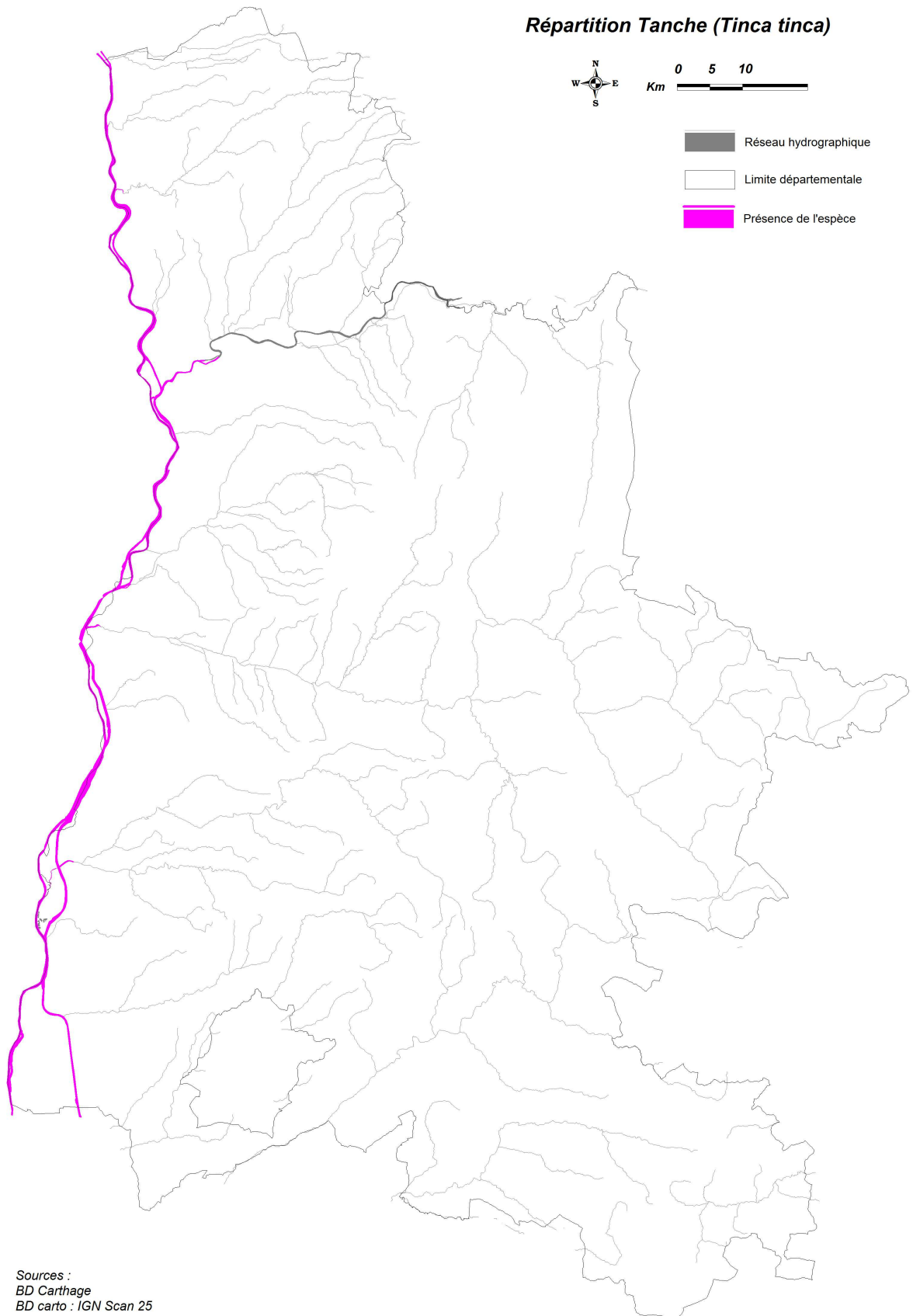


Distribution



Espèce autochtone, la tanche est présente en Europe occidentale, mais déserte les zones montagneuses et/ou septentrionales.

Elle est très largement rependue en France.



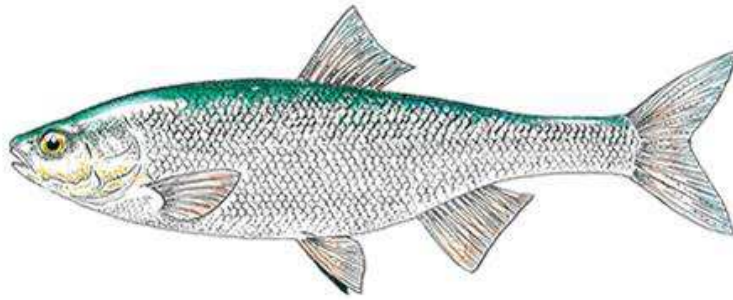
Répartition dans le département

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par l'hydrologie lenticule du Rhône.

Enjeux / Actions de préservation

Il n'y a pas d'action spécifique sur cette espèce, si ce n'est la préservation et restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.

Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 15 à 20 cm, maximum 30 cm

Poids : moyen 50 à 100 g, maximum 350 g

Description physique : Il possède un corps allongé, avec un museau court, une petite bouche infère et arquée. Sa lèvre inférieure est cornée, arquée en fer à cheval, ce qui le différencie du Hotu. Les commissures s'arrêtent bien en avant de l'œil, ce qui le différencie de la vandoise. Présence d'une bande longitudinale sombre souvent peu visible, au dessus de la ligne latérale.

Biologie

Alimentation : Il se nourrit de petits invertébrés mais aussi d'algues filamenteuses.

Reproduction : Le toxostome se reproduit fin Mai début Juin, dans une eau proche de 12 à 15°C. Les adultes effectuent des migrations afin d'atteindre les zones favorables à la reproduction. Les œufs sont déposés dans des eaux très peu profondes, sur des graviers en tête de mouille des petits affluents.

La femelle pond en moyenne 1 500 à 15 000 ovules, en plusieurs fois.

L'hybridation entre le Hotu et le Toxostome est fréquente.

Maturité sexuelle : 4 ans

Durée de vie : 8 à 10 ans

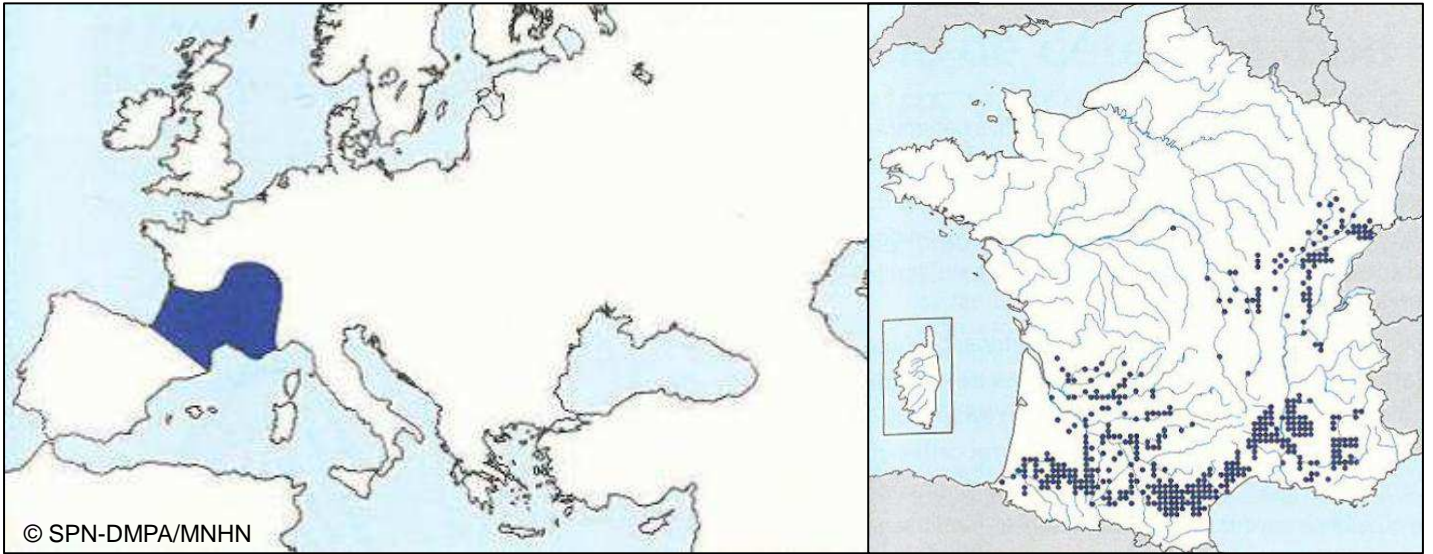
Ecologie

Habitat : Espèce grégaire, il vit en bancs sur les fonds de galets des eaux vives.

Zonation piscicole : Zone à barbeau.

Sensibilités: Le toxostome est menacé par la présence du Hotu sur ces zones de croissance ainsi que de hybridation avec cette espèce. L'espèce est très sensible aux variations de niveau lors du frai.

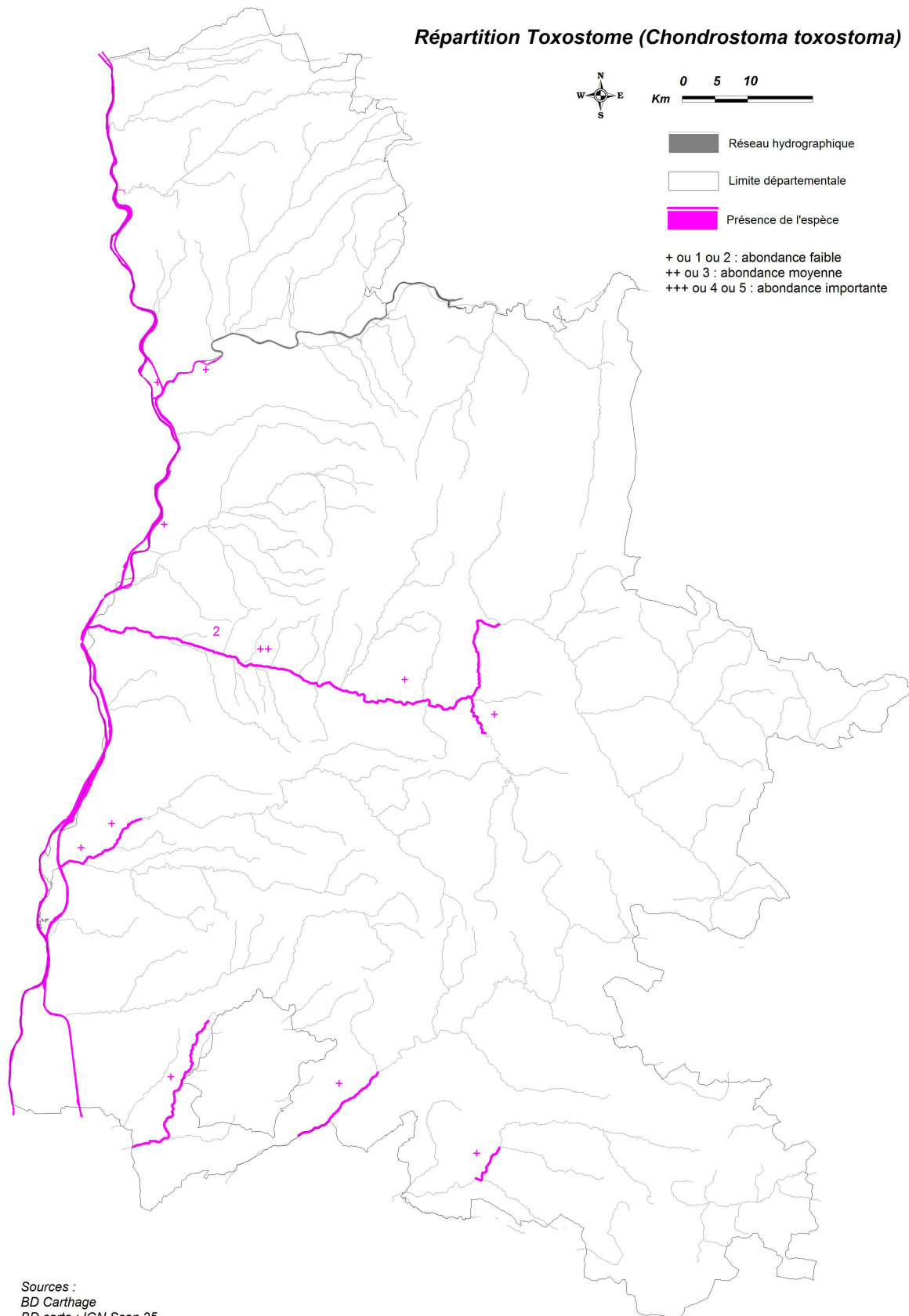
Distribution



Le toxostome a une aire de distribution très restreinte : elle s'étend du nord-est de l'Espagne au sud de la Loire et au bassin rhodanien. On la retrouve rarement à plus de 500 m d'altitude.

L'espèce est autochtone dans les bassins du Rhône, de la Garonne, de l'Adour et des fleuves côtiers languedociens. Il a colonisé le bassin de la Loire vers les années 1880.

Répartition *Toxostome* (*Chondrostoma toxostoma*)



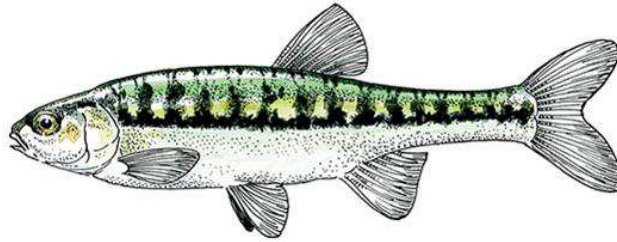
Répartition dans le département

On le retrouve sur l'ensemble du linéaire du fleuve Rhône, mais aussi sur les parties aval et médiane des grands cours d'eau comme l'Isère, la Drôme, la Roanne, le Roubion, le Lez, l'Eygues et l'Ouvèze. Sur la rivière Drôme, on le retrouve jusqu'à la confluence avec la Sure. A noter que ses densités sont globalement très faibles sur l'ensemble des secteurs de présence.

Enjeux / Actions de préservation

Les populations de toxostome sont menacées de par leur très faible densité sur les cours d'eau dromois, ainsi que par leur sensibilité extrême face aux agressions diverses. Des mesures de préservation s'imposent avec notamment des actions significatives sur la restauration morphologique des cours d'eau, la préservation de la ressource en eau, la diversification des écoulements et la lutte contre les pollutions diverses.

Vairon (*Phoxinus phoxinus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 8 cm, maximum 12 cm

Poids : moyen 10 g, maximum 25 g

Description physique : Le Vairon est un petit poisson au corps allongé presque cylindrique. Il a un museau arrondi, avec une mâchoire supérieure légèrement plus avancée que la mandibule. Il est de couleur verte, plus foncé sur le dos et presque blanc sur le ventre. Les flancs présentent des taches de forme variable et une ligne latérale sombre bien visible. Le mâle devient très coloré lors du frai, associant le noir, le blanc, le rouge, le jaune et le vert vif.

Biologie

Alimentation : Le vairon est un omnivore opportuniste. Il se nourrit aussi bien d'alevins et d'œufs des autres espèces, mais aussi de sa descendance.

Reproduction : Il se reproduit d'Avril à Juillet dans une eau à 12 °C. La femelle pond entre 200 et 500 ovules chez les plus jeunes individus, mais les plus âgées peuvent pondre jusqu'à 3000 ovules. Les pontes sont fractionnées, avec un pic en Mai-Juin. La femelle ne pond ses œufs que sur du gravier propre et bien oxygéné.

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans pour les mâles, 2 à 3 ans pour les femelles.

Durée de vie : moyenne 3 à 4 ans, maximum 5 à 6 ans.

Écologie

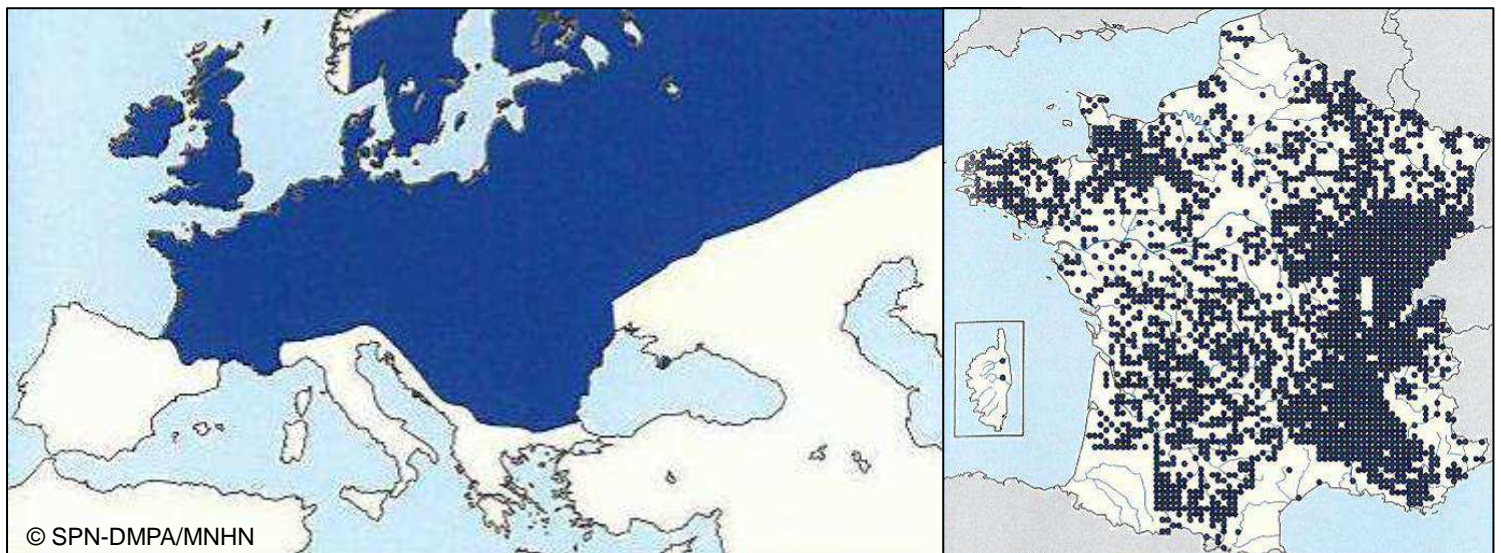
Habitat : Espèce grégaire, le vairon vit en banc qui peuvent aller d'une dizaine à plusieurs milliers d'individus. Il affectionne les eaux claires, plutôt fraîches et bien oxygénées.

Zonation piscicole : De la zone à truite à la zone à barbeau.

Sensibilités : Espèce peu menacée, mais qui a tendance tout de même à se raréfier en raison de la dégradation physique des cours d'eau et de la dégradation de la qualité de l'eau.



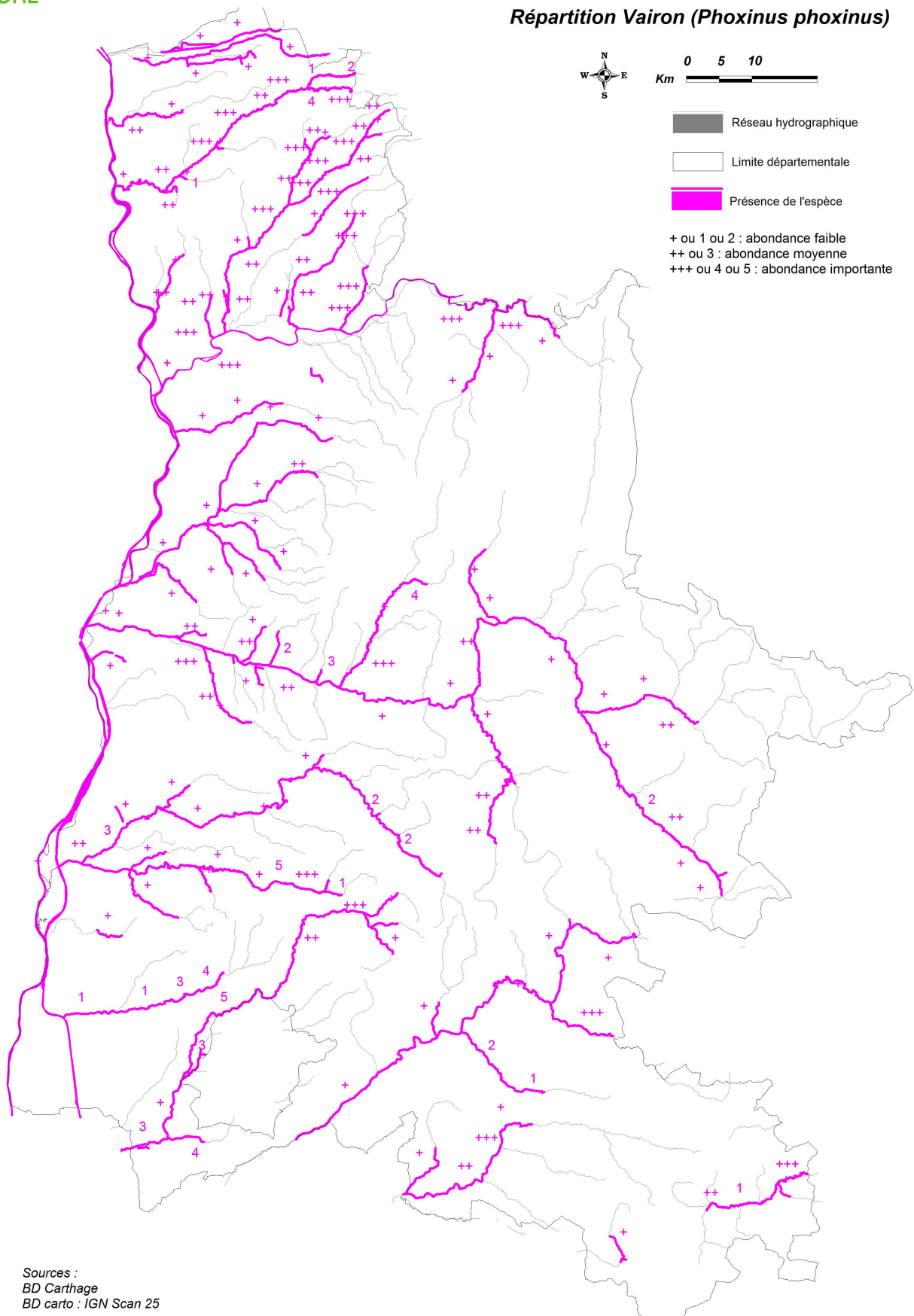
Distribution



Espèce autochtone, le vairon est présent en Eurasie septentrionale depuis l'Irlande à l'Ouest jusqu'à l'extrémité de la Sibérie à l'Est. Il est absent de l'Écosse, du Sud de l'Espagne, du Sud de l'Italie et de la Grèce.

Il est très largement répandu sur tout le territoire national. Il fait l'objet d'élevage, notamment pour la vente comme appât et fut introduit dans certains lacs de haute montagne (à parfois plus de 2500 m d'altitude) et sur certains fleuves côtiers provençaux.

Répartition Vairon (*Phoxinus phoxinus*)



Répartition dans le département

Le vairon est très répandu sur l'ensemble des cours d'eau du département. Les abondances sont globalement moyennes mais peuvent être parfois très importantes, en particulier sur des cours d'eau comme la Galaure, l'Herbasse et la Bourne.

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu pour cette espèce est la préservation de la ressource en eau, la bonne oxygénation de l'eau ainsi que la lutte contre les pollutions diverses.